

: 4.86

69

CINAM - SERESA

III

Moyenne Casamance

Dk 1960

Ministère du Développement  
Rural et de l'Hydraulique

**SOMIVAC**

Unité de Planification

B.P. 175 — ZIGUINCHOR

19.300 CAS

Ministère du Développement  
Rural et de l'Hydraulique  
**SOMIVAC**  
Unité de Planification

B.P. 175 — ZIGUINCHOR

169

# La Casamance

TROISIÈME PARTIE

## Analyse de la Moyenne-Casamance

---

1. — *Situation d'ensemble.*
2. — *Niveaux de vie et besoins.*
3. — *Niveaux de production et consommation.*

19.300 CAS

CHAPITRE ISITUATION ENSEMBLE

1-1 Le Milieu Naturel	( 1 )
1-2 La Population	(13)
1-3 Les Infrastructures et les Equipements	( 9 )
1-4 Les Aspects Sociologiques	(27)

Zone Moyenne Casamance

1-1(1)  
Fin

MILIEU NATUREL  
=====

On voudra bien se reporter au chapitre I-1  
de l'étude intitulée "Le milieu naturel"  
Région, et au chapitre 3-2 Moyenne Casa-  
mance intitulé "Etudes agricoles".

LA POPULATION  
=====

1-POPULATION

La zone de Moyenne Casamance comprend le cercle actuel de SEDHIOU amputé de la frange "PEULH" à l'Est (6.400 habitants) de la frange "DIOLA" au Nord-Ouest (6.000 habitants) et de la frange "COSMOPOLITE" au Sud-Ouest (6.000 habitants).

Les comptages administratifs de 1956-1958 font apparaître une population de 113.933 habitants pour la subdivision de SEDHIOU.

La zone de Moyenne Casamance comprendrait donc 95.600 habitants (114.000 - 18.400); pour les 16 villages étudiés par l'enquête au pointage concession par concession montre une sous-estimation de l'ordre de 6% pour les chiffres administratifs concernant la subdivision de SEDHIOU. La population réelle de la zone devrait donc être légèrement supérieure à 100.000 habitants.

2-DENSITE

La densité moyenne est de 14 km<sup>2</sup> mais la répartition de la population sur le terrain est loin d'être identique partout:

- la densité est de 47 habitants /km<sup>2</sup> pour toute la région située au Sud du fleuve de Casamance.
- elle est aussi élevée pour les groupes de population habitant le long des marigots et des Fleuves (Casamance et Soungrougrou).
- le plateau qui forme le reste de la zone (soit 1/3 de sa surface) est vide d'hommes ou presque, sauf :
  - . au Nord dans le Canton du KADABA peuplé de Toucouleurs où la densité est de 5 habitants/km<sup>2</sup>.
  - . dans la petite région de SEFA où une entreprise, la C.G.O.T., a défriché et cultivé 6.000 ha qui font vivre 14 villages (2.000 habitants).

3-HISTORIQUE

Un certain nombre de témoignages historiques concordent pour montrer que la CASAMANCE faisait partie, en tant que province occidentale, de l'Empire du MALI.

Les auteurs Portugais du 15<sup>ème</sup> siècle relatent comment la GAMBIE et la CASAMANCE étaient encore bien en mains des souverains du MALI à leur époque, alors que le déclin de l'Empire Mandingue commençait et qu'il perdait ses provinces orientales sous les coups successifs des Touaregs, des Mossis, des Soninkés. Ce sont d'ailleurs les mêmes historiens qui, plus tard, racontent comment à leur tour les provinces occidentales, dont la principale était le GABOU - s'étendant sur la Moyenne Casamance, la Moyenne GAMBIE et une partie de l'actuelle GUINEE PORTUGAISE (1) - furent coupées du centre de l'Empire par le Chef Peul COLI TENGUELLA, au moment de son invasion du FOUTA DJALLON.

L'apparition des royaumes BARBARA donna le coup de grâce au Empire dans le courant du 17<sup>ème</sup> siècle: en GAMBIE et en Haute et Moyenne CASAMANCE subsistèrent des chefferies Mandingues dont certaines étaient encore assez puissantes - FIRDOU, PALE, etc... grâce aux guerres et aux razzias contre les populations voisines; celles-ci composées de Bassaris, de Coniagués (à l'Est et au Sud), de Balantes, de Baïnoucks, de Mandjacques et de Diolas (au Sud et à l'Ouest) furent refoulées ou confinées dans les forêts; elles restèrent animistes et vécurent sur une économie archaïque.

Le soulèvement des Peulhs du FIRDOU en provoquant le reflux des Mandingues de cette région diminua encore leur puissance politique et les coupa définitivement de l'ancien Empire. Dans les années 1880, les colonnes françaises ne trouvèrent en face d'elles que de petites chefferies dont la dislocation fut facile à parachever.

Il en résulte à l'heure actuelle pour la MOYENNE CASAMANCE une grande diversité ethnique où les Mandingues originels ne représentent même plus la moitié de la population.

(1) ESMERALDO de SITU ORBIS - DUARTE PACHECHO (1906-1908).  
Présentation de R. MAUNY-CENTRO de ESTUDOS de GUINEA PORTUGAISE - TUGUESA - n° 19 BISSAC - 1956.

4-COMPOSITION ETHNIQUE

Le pointage effectué en 1958 fait apparaître les proportions globales suivantes pour la subdivision de SEDHIOU.

- Mandingues	43,5%
- Diolas	16,5%
- Balantes	13 %
- Peulhs	10,0%
- Mandjacques	7 %
- Toucouleurs	4,5%
- Mancagnes	2 %
- Bainoucks	2 %
- Divers	1,5%
	<hr/>
	100 %

En fait, après des périodes si troublées les populations d'origine ethnique et d'horizons différents ne se sont pas mélangés les unes aux autres et à l'heure actuelle il est possible de distinguer des groupes de population de même origine ethnique vivant plus ou moins juxtaposés entre-eux et composant des sous-zones géographiques aux limites parfois floues mais aux caractères socio-économiques suffisamment marqués pour qu'il soit utile d'en établir la différenciation.

5-DIVISION EN SOUS-ZONES

1- Description

A partir de la répartition géographique des groupes ethniques l'on distingue trois sous-zones essentielles.

- La sous-zone Mandingue :

Elle occupe tout le centre de la Moyenne Casamance.

Elle est limitée à l'Est par la zone Peulh de Haute Casamance qui déborde (suivant une frange de 5 à 6 kms de large) dans le cercle de SEDHIOU.

Au Sud, d'Est en Ouest : par la bordure du pays Peulh la frontière de GUINEE PORTUGAISE, le marigot qui coule de cette frontière (DAFINIA) jusqu'à la Casamance (BINAKO), enfin le fleuve Casamance jusqu'au confluent de Soungrougrou.

A l'Ouest par le marigot de Goudomp, la Casamance jusqu'au confluent du Soungrougrou, par ce dernier jusqu'à MARSASSOUM puis, suivant une ligne

KANDIOU, en suivant le marigot de MAMPALAGO qui fait frontière avec le pays Diola de Basse Casamance. Au Nord, par la sous-zone Toucouleur qui occupe le Canton du KADABA, au Nord d'une ligne reliant KANDIOU - N'DIOLOFENE, TIARA.

Les limites Sud et Ouest sont floues puisque la sous-zone Balante au Sud débordé au-delà de la Casamance en pays Mandingue, et que des villages Diolas sont situés en zone Mandingue tout au long du Soungrougrou et du marigot de MAMPALAGO.

Dans le pays Mandingue les différences de comportement socio-économiques obligent à distinguer deux groupes. La ligne de partage suivrait sensiblement, depuis la limite de la sous-zone Toucouleur, l'axe KANDIOU - SEFA - TANAFF.

Au Nord-Est de cette ligne, dans les anciens cantons de PAKAO, du SONKODOU et du SOUNA-BALM... la population Mandingue groupée le long du cours de la Casamance et du Soungrougrou a adopté un comportement économique "moderne" avec culture de l'arachide et abandon progressif des cultures vivrières -, comportement qui se traduit par une monétarisation importante, des périodes difficiles à la soudure, et une productivité d'ensemble médiocre.

A l'Ouest de cette ligne, dans les anciens cantons de FOGNY, du YACINE Sud, du BOUDDHIE et du... la population à dominante Mandingue mais à faible minorité Diola, groupée le long du cours des gots de MAMPALAGO, SINGHERE et TANAFF, et des fleuves Soungrougrou et Casamance a un comportement économique plus traditionnel où l'équilibre vivrier est beaucoup mieux respecté, où l'équilibre d'ensemble est moins fragile et les rythmes de travail plus satisfaisants.

#### \* La sous-zone Balante :

Elle occupe la partie la plus importante et la plus peuplée dans la région située au Sud de la Casamance. Elle est peuplée essentiellement de Balantes et au Sud de Mandingues, Mancagnes, Mandjacques et Poulhs.

Elle est limitée :

A l'Est suivant le marigot DAFINIA - BINAKO.

Au Sud par la frontière de GUINEE PORTUGAISE : le pays "Balante" ne tient pas compte de cette frontière politique et s'étend de part et d'autre.

Au Nord par le cours de la CASAMANCE qu'elle déborde cependant par un groupe de villages situés autour de DJIREDDJI.

- La sous-zône Toucouleur

Elle occupe au nord de la zone la partie la plus sèche qui fait frontière avec la GAMBIE. Elle est nettement séparée du reste de la zone par le plateau forestier non défriché et non peuplé.

Enfin il faut signaler sur le territoire de la MOYENNE CASAMANCE l'existence de 5 micro-zones.

- l'ensemble des 14 villages de culture de la C.G.O.T. implantés au nord de SEFA.
- le groupe de villages maraîchers qui entourent SEDHIOU et qui sont d'ethnie mancagne et mandingue.
- la frange Peulh à l'est (qui est étudiée avec la zone Peulh de HAUTE CASAMANCE).
- la frange "cosmopolite" au sud-ouest (depuis le marigot de GOUDOMP) qui est polarisée par ZIGUINCHOR (elle est étudiée avec la sous-zône "orientale" de la BASSE CASAMANCE).
- la frange diola qui occupe au nord-ouest les 2/3 du canton du FOGNY et qui présente les mêmes caractéristiques que la sous-zône diola - mandingue de la BASSE CASAMANCE nord (avec laquelle elle est étudiée).

Et enfin l'agglomération de SEDHIOU qui comporte 2.510 habitants au comptage administratif de 1957.

2- Répartition de la population par sous-zône

Par évaluation à partir du positionnement géographique de villages sur la carte au 1/200.000, du dessin des limites des zones et des comptages administratifs des années 1956 à 1958, l'on peut estimer que la répartition de la population entre les zones est proche du schéma suivant :

- Sous-zone Mandingue

Elle groupe au total :	<u>Village</u>	<u>Populatio</u> <u>moyenne P</u> <u>village</u>
répartis en :	359	64.000

. Groupe dit du PAKAO

- 82% du canton de PAKAO	:	53	9.400
- 84% " du SOUNA	:	37	7.000
- 80% " SONKODOU	:	46	6.400
		<u>136</u>	<u>22.800</u>

soit 23.000. Groupe dit du YACINE

- 100% du YACINE Sud		48	16.000
- 75% du BOUDDHIE		70	9.700
- 60% du BRASSOU		40	7.000
- 40% du FOGNY		36	4.000
- 10% du SONDOKOU		5	800
		<u>199</u>	<u>37.500</u>

+ la micro-zone de la CGOT à SEFA		14	2.125
--------------------------------------	--	----	-------

+ la micro-zone marai- chère autour de SEDHIOU		10	1.500
---	--	----	-------

5% du BOUDDHIE et 10%  
du SOUNA

		<u>223</u>	<u>41.125</u>
--	--	------------	---------------

soit 41.000+ Sous-zone Balante

- 10% du BRASSOU		10	1.000
- 20% du BOUDDHIE		20	2.500
- 75% du BALANTACOUNDA		120	20.000
		<u>150</u>	<u>23.500</u>

- Sous-zone Toucouleur

- 92% du KABADA		72	5.800
-----------------	--	----	-------

- Escale de SEDHIOU :

Au total pour la zone de Moyenne Casamance :

591 villages - 92.100 habitants ruraux -(97,5% de la population)  
 1 escale - 2.500 habitants urbains-( 2,5% de la population).  
(94.600 habitants globaux)

Pour compléter, nous indiquons les populations des franges :

Frangé DIOLA Nord-Ouest :

60% du Fogny) 50 6.000 - (120)

Frangé Peulh Est :

- 30% du BRASSOU	27	3.300	
- 6% du SOUNA	10	500	
- 18% du PAKAO	21	1.300	
- 10% du SONKODOU	10	800	
- 8% du KABADA	10	500	
	<u>78</u>	<u>6.400</u>	- ( 82)

Frangé Cosmopolite

- 25% du BALANTACOUNDA 41 6.000 - (150)

3- Répartition des Ethnies par sous-zone

A partir de l'étude sur carte au 1/200.000 et pointage village par village des ethnies dominantes, les proportions suivantes ont été observées.

	Mandingues	Diolas	Balantes	Peulhs	Toucouleurs	Divers
Sous-Zone Mandingae :						
Groupe du Pakao :	93%	-	-	5%	-	2%
Groupe du Yacine :	49%	27%	2%	5,5%	-	16,5%
Sous-Zone Balante :	27%	3,0%	48%	5,5%	-	16,5%
Sous-Zone Toucouleur :	13,5%	-	-	1,5%	85%	-

Du point de vue religieux, tous les Mandingues et les couleurs sont musulmans; les Mancagnes et les Mandjaos sont, en majorité, catholiques; chez les Balantes on estime que 50% sont musulmans, 45% animistes et 5% catholiques.

De manière générale l'adhésion ou même la pratique de religions musulmanes et catholiques ne suppriment complètement pour aucun des groupes ethniques, sauf les Touleours, l'attachement aux croyances fétichistes.

## 6-IMPLANTATION DE LA POPULATION

La population est exclusivement rurale (97,5% de la population) puisqu'il n'existe qu'une seule agglomération à début de caractère urbain, SEDHIOU avec 2.500 habitants.

Le mode d'implantation des 591 villages est différent suivant les zones :

- 1) En zone Mandingue - 359 villages - 64.000 habitants. Les villages (population moyenne par village : 178 habitants) sont de taille moyenne et il n'existe pas la série de villages de moins 50 habitants observée en Haute Casamance.

50% des villages ont moins de 100 habitants,  
41% " " de 100 à 499 habitants,  
7% des villages ont de 500 à 999 habitants,  
2% des villages ont plus de 1.000 habitants.

Les villages sont implantés le long des marigots et rivières, et très rarement sur le plateau forestier, à l'exception de l'implantation des 14 villages de la CGOT en défrichée, et de quelques petits villages qui s'installent le long des bas-fonds humides dans la forêt.

L'organisation de l'espace par les Mandingues est très semblable à celle des autres populations de MOYENNE HAUTE CASAMANCE. La double nécessité, de cultiver dans les bas-fonds inondés et de faire des cultures de fonio, mil arachides - sur les terres du plateau, commande l'installation des villages. Ils sont presque tous situés à flanc de coteau le long des rizières ou des

La taille très dispersée des villages est surtout la conséquence d'événements historiques ou de situations économiques particulières; les plus gros d'entre-eux ayant généralement joué un rôle dans le passé politique de la région (NOYAFARA, etc...) ou étant devenus anciennement ou récemment un carrefour de routes ou une étape privilégiée sur une des voies majeures de communications (DIANNAH-MALARY; SANDINIEY). Si toutefois la taille moyenne des villages n'est pas supérieure à 180 habitants cela s'explique en partie probablement par les habitudes culturelles des Mandingues : d'une part les rizières sont échelonnées tout au long des vallées en un cordon assez mince et si les villages étaient très gros, certaines des rizières seraient à des distances fort éloignées et leur emplacement constituerait une perte de temps et d'énergie considérable pour les femmes. De même les cultures sèches sont faites traditionnellement, pour des raisons sur lesquelles on reviendra, tout autour du village : au fur et à mesure que les villages s'aggrandissent les cultures doivent s'étendre dans un diamètre de plus en plus grand entraînant cette fois pour les hommes une gêne à laquelle ils semblent particulièrement sensibles.

## 2- En Zone balante.

Dans toute la région située au Sud de la Casamance les villages sont nombreux; l'implantation des villages est différente entre le Nord et le Sud de cette région. Au Nord, le long du fleuve et de part et d'autre des marigots confluent, les villages (balantes islamisés ou mandingues) les villages sont de taille moyenne (180 habitants par village); une demi-douzaine d'entre-eux avoisinent 1.000 habitants et dans l'ensemble ils sont semblables aux villages de la zone Mandingue.

Au Sud de la zone, les villages (peuplés de Balantes animistes et de Mandjacques venus de GUINÉE Portugaise) sont petits (80 habitants en moyenne), dispersés sur le plateau et sont plus des hameaux non structurés que des villages.

L'habitat y paraît encore plus dispersé que dans les zones voisines, ce qui peut s'expliquer en partie par l'hétérogénéité ethnique qui caractérise la région. Il existe souvent 3, 4 ou même 5 quartiers distants les uns des autres de quelques dizaines ou centaines de mètres, habités par des ethnies différentes mais portant un seul et même nom de village, bien que formant en fait plusieurs communautés distinctes.

De cette façon, on trouve associés, avec des fréquences plus ou moins grandes, des quartiers Balante, Mandjacque, Mandingue, Mancagne, Baïnoick, Brame et aussi parfois quel-

ques concessions ou campements plus ou moins associés d'autres appartenant à des races différentes.

### 3- En Zone Toucouleur

La taille moyenne des villages est petite (80 habitants) leur implantation n'est pas si rigide ment liée à l'existence des marigots (on n'y cultive pas le riz) qu'en zone sénégalaise; petits ou grands les villages sont tous du même type avec une rue centrale bien tracée, des ruelles latérales entretenues, des concessions ordonnées et clôturées.

## 7- DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Aucun renseignement sûr n'a été obtenu jusqu'ici en ce qui concerne pour la zone de MOYENNE CASAMANCE.

Etant limitée à 16 villages et à l'intérieur de ceux-ci à des concessions groupant 1.211 habitants les données démographiques recueillies par l'enquête ne permettent que d'avancer certaines hypothèses et souligner des anomalies.

La répartition observée par sexe et par groupe d'âge, est donnée par le tableau et la pyramide jointe.

A G E S	Concessions dans 16 villages		Ensemble
	Sexe masculin:	Sexe féminin	
0 - 4	84	93	177
5 - 9	95	92	187
10 -14	69	59	128
15 -19	58	52	110
20 -24	63	84	147
25 -29	48	61	109
30 -34	30	43	73
35 -39	24	29	53
40 -44	28	32	60
45 -49	36	16	52
50 -54	17	15	32
55 -59	16	7	23
60 -64	10	7	17
65 -69	5	8	13
70 et plus	16	14	30
	599	612	1.211

Il apparaît :

Un déséquilibre hommes-femmes; par tranche d'âge il est plus complexe :

- de 0 à 15 ans : 100 garçons pour 98 filles
- de 1 à 40 ans : 100 " pour 121 filles
- plus de 40 ans: 100 " pour 77 filles.

Une pyramide à base étalée très caractéristique d'une population à forte croissance démographique où la proportion d'enfants de moins de 15 ans (248 garçons - 244 filles) est de 40,6% de la population totale.

Une faible proportion d'hommes et de femmes de plus de 50 ans (64 hommes - 51 femmes) soit 9,5% de la population totale.

## 8-LES MOUVEMENTS DE POPULATION

Il serait imprudent de tracer à partir des comptages administratifs ne serait-ce que des hypothèses quant à la croissance ou la décroissance de la zone.

### 1- Migrations définitives

L'observation dans les villages étudiés, et les interviews effectués permettent deux observations sûres :

- Toute la région située au Sud de la Casamance, en particulier la sous-zone "Balante" et plus encore la sous-zone dite "Cosmopolite" connaît, surtout depuis la guerre, une très forte immigration de population Mandajacques et Mancagnes venus de GUINEE PORTUGAISE à la recherche de terres; ces deux groupes ethniques travailleurs et entrepreneurs, s'adonnent avec bonheur les premiers à la culture de l'arachide, dont ils tendent à faire un monopole, les seconds à des activités para-agricoles (petit élevage et maraîchage); la frontière de GUINEE PORTUGAISE n'a aucune signification pour eux.

Sans nul doute, au moins dans une histoire proche remontant aux récits des Portugais du 16ème siècle, la rive gauche de la Casamance, au niveau où se trouve actuellement le BALANTACOUNDA, a été peuplée exclusivement par les Balantes. Ce n'est que depuis

quelques décennies que se sont produites les migrations lentes et pacifiques qui marquent aujourd'hui profondément sa physionomie; les chiffres recensements officiels au canton de BALANTACOU accusent ces mouvements de population en montrant une augmentation de 300% en vingt ans; l'augmentation concerne suivant un rythme identique les groupes ethniques principaux : Balantes et Manjagues et suivant un rythme plus élevé les Mandjagues et les Mandjacques.

1936 :	9.026 habitants
1949 :	15.227 habitants
1956 :	26.660 habitants
1958 :	25.800 habitants

En fait ce dernier chiffre est inférieur d'au moins 15% à la réalité de 1959.

Ce fait n'est pas aberrant puisque l'on sait que dans l'ensemble des régions voisines où la population est pourtant stabilisée depuis longtemps, les chiffres officiels sont inférieurs de 5 à 15% aux chiffres de la population réelle. D'autre part, il faut se rappeler que les recensements officiels ne tiennent pas compte des émigrants temporaires de GUINEE PORTUGAISE et tendant à s'installer, de façon plus ou moins définitive, dans la région.

Citons le cas des Mandjacques : pratiquement tous sont originaires de GUINEE PORTUGAISE et d'immigration plus ou moins récente; leur centre de peuplement se situe à quelques centaines de kilomètres de la côte sénégalaise dans la région de CACHEU et de CANCHINAGO.

Les causes de ces migrations sont assez complexes :

- d'une part la forte densité de la population dans leur pays d'origine,
- d'autre part la rareté croissante des terres qui ont depuis longtemps poussé les Mandjacques à émigrer.

Ils ont été nombreux comme marins au 19ème siècle sur les bateaux Portugais et même Français et ils ont joué le rôle qu'ils ont joué dans le peuplement des premières colonies européennes : GOREE, RUFISQUE, BATHURST, DAKAR. Sans doute la pression démographique consécutive à un taux d'accroissement continu de la population continue à être le principal moteur de ces migrations; mais il faut mentionner

aussi un certain nombre de caractéristiques culturelles que l'on peut ranger sous le terme assez vague "d'esprit d'entreprise" et qui ont certainement favorisé ces migrations.

- Par contre la zone Mandingue, et en particulier le groupe Est dit du PAKAO connaît des émigrations de population, soit de jeunes ruraux vers les villes, soit d'adultes comme marabouts ou commerçants vers le reste de la Casamance ou le Nord SENEGAL. La frange Peulh à l'Est tend au contraire à recevoir des immigrants de Haute Casamance.

Enfin dans chacun des villages étudiés, il a été observé des migrations définitives mais à l'intérieur même de la Moyenne Casamance de paysans, qui, pour une raison ou une autre, vont cultiver ailleurs, dans des villages en général voisins du leur.

## 2- Migrations temporaires

Elles sont faibles et peuvent être regroupées sous deux rubriques :

### - Les migrations saisonnières

Elles sont peu importantes et ne touchent pas plus de 2% de la population (dans les villages étudiés); quelques jeunes (Peuls et Mandingues) quittent la région après leur récolte pour aller aider dans le Nord SENEGAL au ramassage des arachides; le phénomène étant beaucoup moins important qu'en Haute Casamance. Les Balantes animistes vont faire dans les villages de Moyenne et de Basse Casamance la récolte du vin de Palme; enfin quelques jeunes ruraux vont en ville pour la période de traite, ou dans les villages de pêche pour aider quelques semaines, ou comme tailleurs dans les escales durant la saison sèche.

### - Les migrations non saisonnières

Elles concernent des paysans qui vont travailler quelques années à la C.G.O.T. à SEFA, des colporteurs qui vont, faire du commerce en Casamance et au Nord Sénégal, des marabouts (Toucouleurs et Mandingues) qui font de longues tournées missionnaires.

LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

=====

LES INFRASTRUCTURES

1- Les voies de communication

Il existe un seul terrain d'aviation à SEFA (C.G.O.T. - 20 kms de SEDHIOU) qui permet l'atterrissage en saison sèche d'avions moyens-courrier (type D.C. 3) mais ne possédant aucun aménagement annexe.

Il n'existe pas de voie ferrée.

Deux voies fluviales, médiocres, navigables pour des chalandes de 80 cm de tirant d'eau desservent la zone ; d'est en ouest par la CASAMANCE, à partir de DIANNAH-MALARY et suivant la limite ouest de la zone par le SONGROUGROU à partir de DIAROUME. Elles sont navigables toute l'année mais sont souvent bouchées par des proliférations de plantes aquatiques. Le fleuve GAMBIE n'est pas utilisé pour les transports concernant la MOYENNE CASAMANCE.

Il n'existe comme route proprement dite en MOYENNE CASAMANCE que la TRANSGAMBIENNE qui relie ZIGUINCHOR à DAKAR par BIGNONA et KAOLACK et qui coupe le coin nord-ouest de la zone ; les bretelles qui permettraient ce bel axe de jouer un rôle dans le développement économique de la région n'existent pas encore.

La piste améliorée qui relie ZIGUINCHOR à TAMBACOUNDA traverse la zone d'ouest en est au nord du fleuve CASAMANCE ; elle est ouverte toute l'année, mais reste trop souvent bloquée par un bac en médiocre état à MARSASSOUM.

Enfin une route nouvelle est en construction au sud de la CASAMANCE en partant de ZIGUINCHOR ; le projet terminé constituera un axe important de ZIGUINCHOR à KOLDA qui desservira une région riche et particulièrement déshéritée jusqu'à présent.

Hormis ces trois axes et un tronçon de route desservant les unités de culture de la C.G.O.T. à SEFA, il n'existe que de médiocres pistes coupées chaque année durant la saison des pluies de Juin à Janvier.

En pratique ne sont correctement desservies que les populations :

- habitant la rive droite du SONGROUGROU (une cinquantaine

de villages) depuis DIAROUME jusqu'à MARSASSOUM peuvent par des bretelles de fortune, rejoindre la TRANSGAMBIENNE qui passe à quelques kms du nord.

- habitant la zone SEFA-SEDHIOU-TANAFF-SIMBANDY-BRANNAH-MALARY (une cinquantaine de villages) où les pistes restent ouvertes toute l'année).
- habitant la rive droite de la CASAMANCE de SEFA-NAH-MALARY (une vingtaine de villages) car la piste SEDHIOU-DIANNAH est ouverte toute l'année.

Tout le reste de la zone (soit les 3/4 des villages) n'est desservi par de médiocres pistes durant la saison sèche et isolé en hivernage.

## 2- Les moyens de transport en MOYENNE CASAMANCE

Les liaisons avec le reste de la CASAMANCE et TAMBACOU sont assurées par les voitures postales, celles-ci passent 3 fois par semaine de ZIGUINCHOR et de KOLDA passent régulièrement à MARSASSOUM, SEDHIOU et DIANNAH-MALARY. Durant la saison sèche, quelques cars rapides, dont 2 appartenant à des habitants de SEDHIOU, assurent également le service. Il existe en outre une liaison par camion, ZIGUINCHOR-SAMINE, par la route Sud, reliant le BALANTACOU au chef-lieu. Il faut signaler enfin que la remise en état du champ d'aviation de SEDHIOU, assurée à l'aide de la coopération et des trains routiers, pourrait dans l'avenir permettre d'éviter un arrêt dans cette ville de la ligne régulière de l'U.A.T. ZIGUINCHOR-KOLDA.

## 3- Le réseau de transmission

Des bureaux de poste existent à SEDHIOU, à MARSASSOUM.

Les téléphones sont au nombre de 19 à SEDHIOU, 2 à MARSASSOUM, 1 à DIAROUME, 4 à DIANNAH-MALARY, 2 à ZIGUINCHOR.

Il n'en existe aucun au sud de la CASAMANCE dans la zone de Balante et aucun en sous-zone Toucouleur. Les liaisons téléphoniques correctes avec ZIGUINCHOR, très difficiles avec DAKAR.

2 émetteurs-récepteurs radio existent tous deux à SEDHIOU (Cercle et Gendarmerie).

## 4- L'énergie

Il n'existe aucun réseau territorial.

5- L'eau

A l'exception de la sous-zone toucouleur où le réseau hydrographique est moins dense, l'ensemble de la zone ne présente pas de problème concernant les besoins en eau.

2- LES CENTRES DE POLARISATION

1- Attractions à l'intérieur de la zone

Il existe en ce domaine :

- une agglomération : SEDHIOU

Escale de 3.000 habitants, SEDHIOU est le centre administratif et politique de la MOYENNE CASAMANCE. Outre les services de la Résidence et de l'Agence Spéciale, on y trouve un Bureau de Poste, une Gendarmerie, une S.M.D.R., les Services de l'Élevage, de l'Agriculture et des Eaux & Forêts. Au point de vue scolaire, il existe deux écoles publiques, totalisant dix classes, et une école privée. La formation sanitaire contient un dispensaire, une salle d'opération de 15 lits et une maternité de 12 lits. L'équipement commercial comprend une maison européenne, quatre commerçants africains et quatre libano-syriens.

SEDHIOU a connu des fortunes diverses liées à l'histoire politico-militaire de la CASAMANCE. La légende veut qu'elle fût un lieu de rencontre, un cabaret en forêt, certains jours de fête. SEIDHIE déformée pour donner SEDHIOU "Il faut y retourner" rappellerait cet âge d'OR ...

Devenant, par la suite, du fait de cette attraction, un marché, SEDHIOU ne devait pas tarder à voir sa célébrité consacrée par l'administration et l'armée française.

En effet, en 1836/1837, abandonnant CARABANE, l'administration s'installait à SEDHIOU et avec elle s'y implantaient nombre de gros commerces, avec leur Direction. La F.A.O. à elle seule comptait une vingtaine d'européens. S'y trouvaient également BARTHES et LESIEUR, NOSOCO, MAUREL & FRERES et une colonie libano-syrienne en formation. Ainsi SEDHIOU devient la 2<sup>e</sup> ville du SENEGAL, après SAINT-LOUIS, avec un équipement relativement important pour l'époque.

Mais avec le transfert de la Résidence à ZIGUINCHOR, nouvellement intégrée au Territoire, s'annonçait le déclin de SEDHIOU. Actuellement, bien que chef-lieu d'un cercle à forte population (120.000) et le plus gros producteur d'arachides de CASAMANCE (le tiers de la production totale), SEDHIOU ne joue pas un rôle économique en rapport avec son importance administrative.

En effet, alors que sa position géographique en fait le centre des six cantons dépendant de son ressort, SEDHIOU n'a qu'une zone d'influence restreinte. C'est mis en évidence par la comparaison des tonnages d'arachides commercialisés dans le cercle. Alors que KOLDA fait à lui seul plus de la moitié du tonnage du cercle, SEDHIOU n'en fait que le 1/10. DIANNAN et MARSASSOUM dépassant chacun ce chiffre ; BONA et DOUMP s'y rapprochant à 80 % et TANAFF à 65 %.

En effet, la barrière du fleuve, et peut-être des raisons politiques limitent son influence sur le BALANTACOUNDA, attiré davantage par ZIGUINCHOR. Il en est de même pour la région au nord de SONGROUGROU, polarisée par BONA, et pour la sous-zone toucouleur polarisée par TANKON et la GAMBIE. De plus les deux extrémités de MARSASSOUM et de DIANNAH-MALARY polarisent respectivement l'extrémité ouest et est de la zone. De même, de l'autre côté de la CASAMANCE, une grande partie des cantons du SOUNA-BALMADOU et du BRASSOUM est tirée par l'escale de TANAFF, en pleine expansion.

La zone d'influence de SEDHIOU passerait approximativement à l'ouest par DARSILAME, SANSAMBA, DJIREDDJI, au sud par le Fleuve, à l'est par la pointe ouest du BALMADOU, de SAFINIL à KARANTABA et par SANKAR et DARSILAME ; elle s'arrêterait au nord au SONGROUGROU.

Le développement de ce point de polarisation nécessiterait la suppression de la barrière créée par la CASAMANCE et le SONGROUGROU, c'est-à-dire son déblocage par rapport à la TRANSGAMBIENNE et à la route du Fleuve. Ceci permettrait la création de rapports économiques et humains verticaux à l'intérieur même de la zone avec KAOLACK, ZIGUINCHOR et la GUINEE PORTUGAISE.

C'est ce que rendrait possible, d'une part, la construction d'un pont à DIAROUMEY sur le SONGROUGROU, reliant SEDHIOU à la TRANSGAMBIENNE et par là à la sous-zone toucouleur et à KAOLACK ; c'est ce que permettrait d'autre part, le bac BANBALI-DIATACOUNDA, établissant le contact avec le BALANTACOUNDA et la route du Fleuve. De plus, les axes TANAFFE-FARIM et SAMINE-BEDJENNE permettent les rapports économiques avec la GUINEE PORTUGAISE.

GAISE accroîtraient la richesse de l'ensemble.

Bien qu'il soit permis de penser que le BALANTACOUNDA ait plutôt vocation à être polarisé par ZIGUINCHOR, la réalisation de la route du sud accentuant inmanquablement ce phénomène, il semble cependant que les raisons d'augmenter la polarisation de SEDHIOU sur le BRASSOU et le SOUNA, ainsi que sur tout le reste du cercle, soient déterminantes. SEDHIOU est une ville au passé historique aux fortes traditions ayant créé un type de citoyen, l'homme de SEDHIOU, attaché à son terroir, conscient de constituer une élite, susceptible de jouer un rôle dynamique dans le développement. SEDHIOU, en second lieu, peut jouer le rôle de capitale de la zone mandingue. Enfin, SEDHIOU doit pouvoir mettre des équipements collectifs suffisants à la disposition de l'important centre agricole de SEFA, dont il est distant de quelques kilomètres, et dont l'expansion est capitale pour l'avenir économique de la CASAMANCE.

2- Deux petits centres commerciaux influents :

- DIANNAH-MALARY est une agglomération de 250 à 300 habitants en majorité Malinkés et Peulhs, située à une quarantaine de kilomètres de KOLDA. On y trouve un bureau de poste, un dispensaire et une école à 3 classes. Simple village pendant l'hivernage, DIANNAH connaît une animation certaine pendant la traite, du fait de sa situation privilégiée par rapport à la CASAMANCE. C'est en effet la limite actuelle de navigabilité de la rivière, ce qui lui vaut non seulement d'être le 2<sup>ème</sup> point de traite de MOYENNE CASAMANCE (3.100 tonnes en 58/59, soit la moitié de KOLDA), mais encore de recueillir pour les expédier par chalands sur ZIGUINCHOR des arachides venues de la région de KOLDA par camion. C'est un exemple typique d'agglomération née d'une rupture de charge.

Cette situation privilégiée permet aux commerçants de DIANNAH de faire déborder largement le périmètre normal d'attraction de l'escale, qui pourrait s'étendre de SAKAR à DIANGUEL d'ouest en est, jusqu'à BOUSSIMBALA au nord. Ils vont en effet chercher les arachides jusqu'à PATA, ce qui permet au village d'avoir un équipement commercial important par rapport au nombre des habitants. Il existe, en effet, 1 maison européenne, 1 important commerçant africain, 2 commerçants libanais et un gérant libre africain.

Il n'existe pas de marché proprement dit, ce qui oblige les habitants à se rendre à KOLDA ; l'état satisfaisant de la route DIANNAH-KOLDA contribue largement à

cette attraction ; pendant la traite, de nombreux tablans s'installent provisoirement le long de la route fédérale pour y vendre fruits, légumes et tissus.

La population du village semble devoir augmenter si l'on tient compte des nombreuses demandes de terrain qui sont faites. Des familles demandent à venir s'installer, au point qu'il est question de faire un lotissement dans l'ancienne zone du terrain d'aviation. Il est permis de se demander s'il convient de favoriser cette croissance, ou s'il n'est pas plus rentable, à la fois sur le plan du coût de revient des équipements collectifs, et sur le plan de l'amélioration du niveau de vie des cultivateurs, d'aménager la rivière jusqu'à KOLDA, en permettant aux chalands de 50 tonnes de charger à plein à KOLDA ; on éviterait ainsi la double manutention camion-chaland, ce qui rendrait possible une augmentation du prix d'achat au cultivateur, d'au moins 1 franc par kilog.

#### - MARSASSOUM

Agglomération de 3.000 habitants, est le point de transit le plus important de la MOYENNE CASAMANCE. Sa position sur le SONGROUGROU lui permettant d'évacuer directement les arachides par chaland sur ZIGUINCHOR.

Les équipements collectifs sont réduits à une école de 3 classes, un dispensaire et un bureau de poste. Au point de vue commercial, il existe 1 commerçant européen, 3 libano-syriens et 2 commerçants africains ; ceux-ci font un effort certain pour fixer la clientèle, les prix pratiqués étant inférieurs à ceux de SEDHIOU, et pour certains articles, comme le sucre, égaux à ceux de DAKAR.

MARSASSOUM polarise toute la zone ouest de la MOYENNE CASAMANCE, jusqu'à la limite d'attraction de SEDHIOU, que l'on peut faire passer approximativement par SAMBAMBA et DJIREDDJI. Les tonnages d'arachides commercialisés sont en progression constante.

Si la position de MARSASSOUM au regard des transports fluviaux est excellente, sa situation par rapport à ZIGUINCHOR et à la TRANSGAMBIENNE en ce qui concerne les transports par route est médiocre, à cause de l'obligation de franchir le fleuve (2 fois pour atteindre ZIGUINCHOR). Il est probable que le sud de la zone d'attraction de MARSASSOUM lui échappera le jour où le bac BAMBALI-DIATTACOUNDA sera installé, les populations de cette zone préférant rejoindre directement ZIGUINCHOR par la route du sud.

3- Indépendamment de ces trois centres existe un certain nombre de villages où l'on trouve des commerces et un début d'équipement leur permettant d'exercer une attraction réelle sur la petite région environnante ; ce sont du nord au sud :

- au nord :

TANKON : (école, dispensaire, point de traite), situé à quelques kms de la TRANSGAMBIENNE est le seul village exerçant une polarisation dans la sous-zone toucouleur.

BONA : (école à 3 classes et point de traite) draine toute la région à dominante diola située sur la rive droite du SONGROUGROU. Il est lui aussi à quelques kms de la TRANSGAMBIENNE.

INOR : (école, dispensaire, point de traite) situé plus à l'est, sur cette même rive du SONGROUGROU, ancien chef-lieu administratif exerce une influence sur le petit groupe de villages mandingues de part et d'autre du narigot.

DIAROUMEY : (dispensaire, point de traite, bac sur le SONGROUGROU) dessert les villages situés le long du cours supérieur du SONGROUGROU.

BOUSSIMBALO : (école, point de traite) seul point important de la Frange peul.

- La partie centrale est polarisée :

- . à l'ouest par MARSASSOUM,
- . au centre, par SEDHIOU,
- . à l'est par DIANNAH-MALARY.

- au sud :

BENETTE (école, point de traite) et SINGHERE (école, point de traite)

desservent une région fort isolée et assez peuplée, située entre la rive gauche du SONGROUGROU et la rive droite de la CASAMANCE.

SIMBANDY-BRASSOU (école, point de traite) et surtout :

TANNEF (école à 3 classes, point de traite, dispensaire)

polarisent la partie la plus peuplée de l'ancien canton du BRASSOU.

SAMINE : (école, dispensaire, point de traite) est un centre commercial rayonnant sur la partie est de la sous-zone Balante.

SIMBANDY-BALANTE : (dispensaire et école privée, point de traite) rayonne sur la partie centrale de cette même sous-zone jusqu'à la limite d'influence de GOUDOUMP à l'ouest.

4- Quelques villages exercent un moindre rayonnement sont ou assez importants, ou assez bien placés pour être en mesure de poursuivre leur équipement.

Ce sont :

- KANDIOU (point de traite) à la limite nord-ouest de la zone, pour contrer l'influence de la GAMBIE.
- KAMOYA (école) situé sur la piste MARSASSOUM-SEDI pour drainer le courant de traite des villages situés sur la rive gauche du SONGROUGROU.
- DJIREDJI (point de traite) dans la partie de la zone balante située sur la rive droite de la CASAMANCE.
- MANKANON (point de traite) gros village mandingue riche passé, situé à mi-chemin entre DIANNAH et SAMINE.
- SANDINIÈRE (école) gros village situé face à SEDI sur la rive gauche de la CASAMANCE.
- NIAGHA (point de traite) qui pourrait rayonner sur la frange peul située au sud-est de la zone.
- YARAN ou MANGACOUNDA (école, points de traite) à la frontière de la GUINÉE PORTUGAISE, village situé entre SAMINE et TANAFF en sous-zone balante est.
- DIATTACOUNDA (école, point de traite)
- DJIBANAR (école) et
- BIRKAMA (école)

sont trois villages importants de la rive gauche de la CASAMANCE qui pourraient être développés en tant que centres de pêche.

5- Un centre agricole important; SEFA, et le groupe de villages de culture de la C.G.O.T. exerce déjà un rayonnement - qui peut devenir essentiel - pour le développement économique de la CASAMANCE.

Si chacun des villages cités ci-dessus recevait un équipement suffisant, il serait inutile de créer d'autres points de polarisation.

6-Attractions extérieures à la zone

- à l'est : l'attraction exercée par KOLDA est nulle et à l'inverse ce sont des points de polarisation de TANKON (pour les Toucouleurs), de BOUSSIMBALO (pour les Peuls) de DIANNAH-MALARY enfin qui attirent les habitants de la HAUTE CASAMANCE.
- au sud : les échanges constants des populations balantes, mancagnes et mandjacques avec leurs frères de GUINEE PORTUGAISE sont l'expression de la forte interdépendance des 2 zones frontalières. Il n'y a pas attraction de l'une sur l'autre particulièrement marquée, mais la venue d'hommes et la venue de marchandises s'effectuent depuis la GUINEE vers la CASAMANCE.
- à l'ouest : sur la région située entre la rive gauche de la CASAMANCE et la GUINEE PORTUGAISE, ZIGUINCHOR exerce une attraction forte (elle sera accentuée quand la nouvelle route sud sera ouverte) jusqu'à la hauteur de DJIBANAR, une attraction moins forte jusqu'à SAMINE.  
ZIGUINCHOR et BIGNONA exercent une attraction réelle sur MARSASSOUM.
- au nord : les régions frontalières (KANDIOU et nord de l'ancien canton du KABADA) sont attirées par la GAMBIE.

LES ASPECTS SOCIOLOGIQUES

En règle générale, à l'exception des Toucouleurs, des Mancagnes et des Balantes animistes, tous les habitants de la MOYENNE CASAMANCE vivent suivant les coutumes mandingues ou sont fortement influencés par elles. C'est donc essentiellement le comportement social Mandingue qui est étudié ici; en fin de chapitre seront indiquées les différences essentielles de comportement pour les groupes ethniques minoritaires.

LES ASPECTS SOCIOLOGIQUES CONCERNANT LES MANDINGUES

1- L'ORGANISATION SOCIALE MANDINGUE

L'organisation politique et sociale Mandingue actuelle peut s'analyser suivant trois lignes principales :

une stratification de la société en castes, définie par des critères de profession et de condition.

un système de parenté restant à la base de la formation des principaux groupements sociaux : concession et villages.

une hiérarchie entre lignages définissant un système politique.

La stratification en castes est très marquée; elle ne se traduit pas par des tensions.

1- Les Castes

Les castes Mandingues se définissent par quatre caractéristiques :

- Chaque individu, de par sa naissance, fait partie de la caste à laquelle son père appartient.

- Chaque individu doit choisir son épouse à l'intérieur de sa propre caste.
- Certaines spécialisations ou certains états sont liés à l'appartenance à une caste.
- Les castes sont hiérarchisées entre elles.

Au sein de la Société, on rencontre :

- Les hommes de condition libre, catégorie comprenant la fois les familles de chefs et les gens du commun.
- Les gens véritablement castés : griots, forgerons, vanniers.
- Les captifs que l'on appellera tels bien qu'ils ne sont actuellement affranchis. X

L'absence de données numériques ne permet pas de connaître la répartition de la population suivant ces différentes catégories. D'ailleurs, les bouleversements du 19<sup>ème</sup> siècle, l'effondrement de la société Mandingue en tant que puissance militaire, ont profondément modifié les rapports entre les castes et notamment le statut des captifs : actuellement il est très malaisé de savoir, et très incertain de demander, si telle ou telle personne est descendant captif.

Dans la hiérarchie des castes, les griots "Diali" sont plus hauts placés après les hommes libres. Autrefois, les griots vivaient par petits groupes dans les concessions des chefs auxquels ils étaient attachés et qui les nourrissaient et les entretenaient en tant que membres de la maisonnée. Ils participaient pendant l'hivernage aux travaux agricoles mais leur tâche essentielle était de jouer, de chanter les louanges de la famille et de raconter les exploits de ses ancêtres.

Depuis un certain temps, les griots ont tendance à se séparer des familles, dont ils dépendaient étroitement, et à s'installer, soit dans une concession séparée, soit même dans un autre village. Ils forment ainsi de petits groupes familiaux indépendants. Certains d'entre eux ont renoncé à leur art pour s'adonner à l'agriculture mais nombreux sont encore ceux qui continuent leur métier de griot. Adapté il est vrai aux conditions modernes : ils continuent à jouer pour les familles dont ils sont originaires, au moment des fêtes, tant civiles que religieuses, qui rythment l'année, mais ils partent aussi avec leur "cora" (grosse harpe à 15, 17 ou 21 cordes) faire de longues

tournées qui les conduisent jusque dans les villes où leur succès est parfois très important; accompagnées du quémassage traditionnel, ces tournées peuvent d'ailleurs leur rapporter des revenus très substantiels.

Les forgerons "nouous" forment normalement entre-eux des concessions séparées dans les villages mandingues. Leur mode de vie est double :

- à la saison des pluies, le forgeron et sa famille consacrent leur temps aux cultures.
- à la saison sèche, le forgeron consacre son temps à la forge où il fabrique les ustensibles agricoles; il est éventuellement serrurier ou même parfois armurier et bijoutier.

En dehors du travail du fer, de l'aluminium et parfois de l'argent, le forgeron détient un rôle important dans certains rituels :

- c'est lui, notamment, qui pratique la circoncision chez les garçons, alors que sa femme pratique l'excision chez les jeunes filles.

La femme du forgeron est également potière, fabriquant avec adresse des canaris, des marmites et toute une gamme de poterie. Elle pratique aussi certains tatouages portés par les femmes Mandingues.

Les cordonniers "garankoe" constituent une caste peu nombreuse que l'on ne rencontre que dans certains villages où ils vivent en groupe. Ils partagent également leur temps entre l'agriculture et l'artisanat. Ils préparent et tannent leurs peaux et confectionnent tous les objets en cuir, aussi bien les sandales, que les babouches ou les gris-gris.

A l'origine, il semble que les captifs aient presque tous été des captifs de case faisant partie intégrante de la concession de leur maître. Actuellement, avec l'évolution du régime des captifs, ils se sont constitués en concessions indépendantes et il est souvent difficile de distinguer une concession d'hommes libres d'une concession de captifs qui tout naturellement ont adopté le mode de vie et les mêmes coutumes que leurs anciens maîtres. Toutefois, ils continuent à se marier entre eux.

## 2- Le Village et la Concession

Au niveau du village, l'organisation sociale est caractérisée par la juxtaposition de plusieurs types de concessions allant depuis la grande concession, habitée par une famille étendue pouvant comprendre jusqu'à 100 membres plus, jusqu'à la concession habitée par la famille nucléaire - mari, épouse, enfants - en passant par des types intermédiaires, par exemple une concession habitée par 3 ou 4 frères consanguins.

Encore qu'il soit difficile de se prononcer en toute certitude, en l'absence d'inventaire de villages remontant par exemple au-delà de la période de colonisation, il est probable que le premier de ces types de concession soit l'un des types de l'organisation traditionnelle.

La famille étendue consacre en effet les règles de parenté et de résidence. Elle est le lien ou le segment de lignage, c'est-à-dire tous les membres d'un lignage patrilinéaire descendant d'un ancêtre commun à 5, 6 ou 7 générations. La résidence est patrilocale, c'est-à-dire que le mari, la femme et les enfants vivent dans la même concession que le mari. Ce groupe, le "kabilo", comprend en général un nombre élevé de personnes ; ce type de concession se rencontre avec une forte fréquence en pays Mandingue. Il peut couvrir une grande superficie et comprendre plusieurs dizaines de cases, soit distribuées autour d'une même cour, soit entassées de façon assez désordonnée quand le plan du village ne permet pas d'extension de superficie de la concession. La description d'une concession faite au village de DIARENG a été faite au chapitre "Niveau Logement".

## 3- Le pays Mandingue

Comme l'a fait remarquer LABOURET à propos des Mandingues du SOUDAN :

"Si la tribu et le clan ont pu exister autrefois dans le pays Mandingue, on n'en trouve plus trace aujourd'hui plus que d'une ancienne organisation politique imposée par les hégémonies diverses qui ont dominé le pays. Il est probable que les gouvernements et les provinces administrés par les représentants du pouvoir central et qu'

frappé les voyageurs arabes du Moyen Age, correspondaient en réalité à des groupements territoriaux anciens dont le rôle a été autrefois prépondérant".

Actuellement, en observant le pays, on n'aperçoit plus avec netteté que la division en villages et en lignages et l'on observe seulement des traces de la division en un certain nombre de territoires plus ou moins étendus, correspondant à des provinces ou à des cantons généralement désignés en Mandingue sous le nom de "Kafo", c'est-à-dire littéralement réunion.

Le pays Mandingue de MOYENNE CASAMANCE n'a pas de véritable cohésion et les comportements ne sont pas identiques partout.

## 2-LA COHESION SOCIALE ET LES TENSIONS

La société Mandingue et son économie sont basées sur une étroite dépendance de la femme par rapport à l'homme : cet état de choses est actuellement à l'origine de situations conflictuelles latentes qui sont une des principales causes du déséquilibre de la société Mandingue; d'autre part, le passage à l'économie monétaire et l'importance grandissante du secteur de production arachidière entraînent un individualisme économique, qui n'est pas sans influence sur la cohésion sociale autant pour la famille restreinte que pour le groupe familial ou pour le village.

### 1- Cohésion sociale et tensions dans la famille restreinte

La famille se compose d'un chef de famille qui détient l'autorité, des frères de celui-ci ainsi que de leurs épouses et enfants, de ses fils - même mariés - ainsi que de leur famille, groupés autour de terres communes ou de greniers communs.

#### - La dépendance de la femme

Cette dépendance se traduit de différentes façons :

- Le mariage est étroitement réglementé. La famille joue un rôle primordial, la volonté des époux n'étant que très secondaire.
- Le mariage préférentiel entre proches parents est très fréquent : ainsi, à KATABINA, les mariages avec la cousine croisée du côté maternel, c'est-à-dire la fille du frère de la mère, représentent environ 30% sur le nombre de mariages actuels et de 60% sur les mariages contractés en tant que premiers mariages; ces derniers sont les mariages conclus entre jeunes filles et jeunes gens n'ayant encore été mariés : cette différence s'explique par le fait que c'est généralement le premier mariage qui ne lie à des arrangements de famille et à des conceptions d'ordre matrimonial, dès le plus jeune des intéressés. C'est pour lui que le système de mariage préférentiel joue dans toute sa force. Pour le deuxième mariage d'un homme ou le remariage d'un homme ou d'une femme, le choix du conjoint est laissé dans la plupart des cas plus ou moins à la libre volonté des intéressés et seules les interddictions pour inceste jouent alors, de façon gative, pour limiter le choix du conjoint.

Cette liberté de choix explique que, pour les mariages, moins de 10% se fassent suivant les normes du mariage préférentiel.

- Les dots sont élevées. Comme on le sait, les parents importants sont généralement le garant du maintien de l'épouse sous l'emprise du mari; en cas de divorce, dans la mesure où une demande en divorce par la femme est acceptée, il lui faut rembourser obligatoirement la dot : condition exorbitante, si le dot est forte, dans une population où le revenu des femmes est étroitement réglementé et limité.
- Le père et le groupe lignager de celui-ci a une grande autorité sur la fille; celle-ci, même après le mariage accompli, ne rejoint pas automatiquement le domicile de son mari, mais elle peut rester un certain nombre d'années encore dans la concession de ses propres parents qui cherchent ainsi à la garder près d'eux le plus longtemps possible, même lorsqu'elle commence à avoir des enfants.
- Le divorce est étroitement réglementé, et de fait, très peu fréquent. Il n'arrive pour ainsi dire jamais que le mari demande le divorce : en

cas d'ailleurs, on le sait, la loi islamique prévoit une répudiation immédiate. Au contraire, la femme qui demande le divorce se trouve en face de nombreux obstacles d'ordre juridique qui le rend très difficile à obtenir dans le cas où le mari s'y oppose.

La monographie de KATABINA est à cet égard très explicite. La rareté du divorce s'inscrit dans les chiffres en valeur absolue et encore plus nettement dans la comparaison de ces chiffres avec les données analogues que l'on possède sur d'autres populations de la région, notamment les Toucouleurs, les Peulhs et les Maures habitant la Vallée du Fleuve Sénégal.

A KATABINA, sur 61 femmes mariées ou ayant été mariées, 10, soit 1 sur 6, sont des femmes ayant divorcé; sur 81 mariages ayant été effectués par les 61 femmes mariées du village, 11, soit environ 12% ont jusqu'ici été conclus par un divorce.

Les tableaux suivants donnent les chiffres correspondant pour les populations Maures et Toucouleurs (voir rapport MISOES; Démographie):

	Maures	Toucouleurs	Mandingues
Pourcentage de femmes ayant été mariées plus d'une fois	43 %	30,5 %	16,5%
Nombre moyen de mariages contractés par l'ensemble des femmes de plus de 15 ans	1,37%	1,32 %	1,10%

Par contre, le chiffre très élevé des mariages terminés par un veuvage (26 sur 31), nous rappelle le taux élevé de mortalité et ses conséquences tant d'ordre social que psychologique sur la nature même des liens du mariage dans ces sociétés.

En plus de ces formes institutionnelles, des caractéristiques d'ordre religieux et psycho-sociologique tendent, au sein de la société Mandingue, à maintenir la femme dans la dépendance et la plus

extrême soumission à l'homme.

Au niveau du ménage et des liens personnels entre mari et femme : le mari est, dans son rôle, seigneur et maître; son pouvoir est très étendu. Dans la vie quotidienne de nombreux signes de sa font foi, comme par exemple, la révérence que la femme fait à son mari lors de son retour de courses. D'autre part, la pression familiale et sociale exercée sur les femmes est très forte.

La tradition, l'éducation pèsent sur le comportement des femmes : l'étiquette de paresseuse est facilement accolée aux femmes qui ne se plient pas à la dure discipline. Dans le quartier de "moussocounda", se fait une certaine émulation entre les femmes des diverses générations et à l'intérieur de chaque génération : une femme peut braver impunément une "mauvaise réputation" : les plus vieilles femmes veillent à ce que le comportement des plus jeunes soit sans reproche.

Enfin, et ce n'est pas là le moyen le moins intéressant, au contraire, la pression des hommes sur les femmes, est l'interprétation que font les Mandingues de la religion musulmane. Selon l'effet, une femme même si elle ne dit pas régulièrement ses prières, pourvu qu'elle soit soumise à son mari et fasse parfaitement ses "devoirs d'Etat", ira au paradis si son mari veut bien "témoigner" à sa mort. On voit combien ce "signage" le jour de sa mort est pour une femme une menace continuelle, menace d'autant plus effrayante que les femmes sont - bien que le milieu social est profondément empreint de religion - peu insérées dans la religion et donc complètement dépendantes de leur mari pour leurs rapports avec l'au-delà. Cette dépendance n'est d'ailleurs pas seulement morale mais pour ainsi dire, institutionnalisés de façon très stricte dans la manière dont ces coutumes sont appliqués dans la région. Le jour de la mort de la femme en effet, le mari est convoqué tout spécialement à la Mosquée, sa présence est indispensable, car avant l'enterrement de sa femme, l'Iman de la Mosquée lui pose un certain nombre de questions. De cet interrogatoire qui se fait devant Dieu et devant les hommes, dépend la vie future de sa femme dans l'eau-delà.

- Les Tensions dans les rapports entre Hommes et Femmes

Des situations conflictuelles latentes existent entre hommes et femmes du fait de la précise division du travail entre les sexes et de la situation faite à la femme. De ce point de vue, il n'est pas exagéré de dire que la société Mandingue n'est pas du tout équilibrée.

• Sous l'aspect familial

En premier lieu, les circonstances qui entourent le choix des époux reflètent et sont à l'origine des frustrations et des conflits profonds. C'est dès l'âge de 6, 7 ou 8 ans qu'une jeune fille est choisie par son futur époux ou par ses parents. Le consentement des parents est évidemment déterminant, la fille n'ayant qu'à acquiescer à leur décision. C'est là une source de difficultés psychologiques graves dès que la jeune épousée prend conscience de sa propre personnalité, une fois le mariage contracté et c'est là certainement une cause fréquente de divorce. On retrouve dans les jugements des tribunaux coutumiers de nombreux cas de cet ordre :

"Dientang DRAME avait 7 ans quand Madjiré (l'époux) a commencé à la chercher : dans notre coutume c'est le père qui choisit un mari à sa fille - je n'ai pas demandé le consentement de ma fille, toutefois, ma fille n'a pas refusé" (1)

"Sanounding était ma promise... Ayant épousé deux femmes avant que Sanounding ne soit majeure (2) et ne pouvant, en aucun cas, garder trois épouses, j'ai préféré la passer à mon frère Bourang qui n'avait pas d'épouse. Les parents de Sanounding n'avaient pas accepté. Après plusieurs démarches ils ont fini par céder à mes instances (3).

---

Note (1) Registre du Tribunal coutumier de SEDHIOU - N° 7 - Année 1955

(2) Majeure au sens Mandingue c'est-à-dire nubile, en âge d'être épousée.

(3) Registre du Tribunal coutumier de SEDHIOU - N° 10 - Année 1958.

Ministère du Développement  
Rural et de l'Hydraulique

**SOMIVAC**

Unité de Planification

R.P. 175 — ZIGUINCHOR

"Je suis originaire de BONA. Mon père est décédé depuis longtemps; ma mère s'est remariée avec Bourama DIASSY grand frère de mon père. Ce dernier, sans demander mon consentement, m'a donné en mariage au nommé Fourmoisse SONKO, frère de sa première femme. Ce sont les nommés SONKO et Cissé SONKO qui se sont emparés de moi et m'ont conduite par force chez mon mari à BOUBARCOUNE. Tous les jours je me dispute avec Fourmoisse (qui a 20 ans de plus qu'elle et est infirme, à moitié paralysé). Deux fois j'ai pris la fuite pour rejoindre ma mère, mais les frères de mon mari poursuivent et m'obligent à retourner chez lui. Après le décès de mon père adoptif je me suis enfuie chez ma mère. Depuis lors je n'ai plus accepté de retourner" (4).

Ces témoignages sont très nombreux mais encore faut-il savoir que le nombre de femmes qui arrivent à divorcer en passant devant le Tribunal coutumier de la Subdivision est certainement infime par rapport au nombre de celles qui souhaiteraient divorcer (5).

Dans la société traditionnelle, en effet, toute tentative se coalise pour empêcher le divorce quand il est demandé par la femme, alors qu'il faut se rappeler que la répudiation de la femme par le mari est une simple formalité qui n'a même pas besoin d'être motivée.

D'autre part le mariage préférentiel avec la fille de la soeur du père est répandu : dans de telles unions, les époux ont un grand-père commun, un grand nombre d'intérêts communs. Comme un divorce pourrait amener la brouille entre deux groupes familiaux, le divorce qui dépasse de loin les seuls époux,

Note (4) Registre du Tribunal coutumier de SEDHIOU - n° 11, année 1957.

(5) La justice au niveau du village n'applique évidemment pas de règles contraires au droit coutumier comme celles contenues dans le décret du 15.6.39 portant réglementation des mariages entre indigènes en Casamance et subordonnant au consentement de la jeune femme la validité du mariage, règles par contre pouvant justifier une demande en divorce devant le Tribunal coutumier du 1er degré de la subdivision.

rarement admis. D'autre part, d'une façon plus générale, les autorités juridiques réelles : l'Iman au niveau du village, le chef de canton au niveau du canton, n'acceptent que très exceptionnellement une demande de divorce émanant d'une femme; en fait c'est une justice d'hommes qui tend à maintenir une cohésion sociale fondée sur la prépondérance des hommes (6).

Une autre cause de litige, qui met d'autre part bien en lumière l'importance des femmes dans l'appareil productif Mandingue, est l'habitude courante de ne pas laisser une jeune épouse rejoindre définitivement la concession de son mari avant un certain temps.

Quelle est l'origine à cette entorse à la règle virilocale du mariage, reconnue pourtant comme universellement valable au sein du pays Mandingue ? La cause, en fait, paraît surtout économique : pour le groupe familial du père de la jeune épouse, celle-ci représente une main-d'oeuvre appréciable que le mariage va lui faire perdre au profit du groupe familial de son mari. Aussi, le père tend-il souvent à retarder le plus possible le départ définitif de sa fille : celle-ci, une fois le mariage conclu, peut continuer ainsi, pendant plusieurs mois ou même plusieurs années, à vivre et travailler pour son père, quitte pour la fille à aller passer ses nuits chez son époux.

Tous les prétextes sont bons pour certains pères, à empêcher leur fille de quitter sa concession; maladie et dot non encore complètement payée sont les arguments que l'on rencontre le plus souvent pour justifier la prolongation de situations pareillement anormales.

---

Note (6) Un chef de canton, étranger à la région et choqué par la tradition de la femme en pays Mandingue, donnait raison aux femmes Mandingues venant devant lui demander le divorce. Il n'a pas été réélu l'année dernière chef de canton; le principal grief de la population à son égard était cette trop grande facilité avec laquelle il accordait le divorce, facilité pouvant probablement mettre en péril l'ordre social tel qu'il est conçu par les Mandingues.

"Nous nous sommes épousés. A partir de ce moment mon beau-père n'a jamais consenti à laisser sa fille cohabiter avec moi. Elle ne restait chez moi que la nuit. Quatre années durant, je n'ai pu habiter avec ma femme".

Réponse du beau-père :

"J'ai fait attendre à Madjiré plusieurs années la cohabitation complète avec ma fille car d'après notre coutume le trousseau de la fille comporte de nombreux pagnes en bandes de coton tissées sur place. J'ai aussi tardé parce que, étant malade, je n'ai pu travailler pendant trois années".

Cette importance du rôle économique de la femme est d'ailleurs une source continuelle de discussions entre hommes et femmes. A KATABINA on a pu observer plusieurs :

dans telle concession, un homme a battu sa femme qui "se prétendant malade" ne voulait pas aller à la rizière.

tel autre se plaint que sa femme ne cultive qu'une superficie suffisante de rizière, etc..

Ces conflits ne sont résorbés au sein de la société traditionnelle que d'une façon très imparfaite. Le mari, quelque reproche qu'il puisse faire à sa femme, ne peut la répudier puisqu'il perdrait tous les plans, s'il prenait la responsabilité de la renvoyer, tant pour la production du riz et les travaux domestiques que pour le remboursement de la dot dû généralement par lui en cas de renvoi de sa femme. Le contexte économique dans lequel prennent place les rapports entre les époux, tend à rendre très rare la répudiation. Comme la femme de son côté ne peut, on l'a vu, demander le divorce que pour des raisons telles que : non-entente ou mauvais traitements, les tensions tendent à se perpétuer à l'intérieur du ménage en créant un climat de méfiance et de crainte qui n'est tolérable que dans la mesure où hommes et femmes peuvent mener des vies presque absolument séparées, la femme travaillant avec les autres femmes aux rizières et le reste du temps vivant dans le "moussé da", ce quartier de la concession qui leur est réservé et où elles passent l'essentiel de leur temps.

Cette distance entre les hommes et les femmes se traduit d'ailleurs tant dans la vie de tous les jours que dans la morale Mandingue. Au puritanisme de principe (les filles se marient vierges - on ne peut généralement pas parler à une femme qui n'est pas la vôtre, etc...) - s'oppose un certain relâchement caché des moeurs qui se traduit, par exemple, par une fréquence assez élevée de l'adultère.

• Sous l'aspect économique

Les hommes se sont réservés les productions qui donnent la possibilité d'un revenu monétaire pour le moindre travail, laissant aux femmes la totale responsabilité de la dure et peu rémunératrice culture du riz.

L'aspect économique de la situation conflictuelle, qui oppose de façon plus ou moins latente les sexes, ne pouvait, dans l'ancienne société traditionnelle, avoir la même importance qu'actuellement, puisque les hommes et les femmes concouraient alors à peu près également à satisfaire les besoins du groupe familial : parallèlement au riz cultivé par les femmes, les hommes cultivaient d'importantes superficies de mil et de sorgho - sous forme de champs collectifs comme c'est encore le cas dans certaines zones comme le BRASSOU et le BOUDHIE, ou sous forme de champs individuels comme c'est le cas dans le FOGNY.

Depuis l'extension de l'arachide qui a rompu l'équilibre en faveur du secteur monétaire, le décalage entre le travail fourni par les femmes et celui fourni par les hommes est apparu. La culture de l'arachide a été monopolisée par les hommes, au détriment du secteur de subsistance où les femmes gardent leur place.

Cette situation est d'autant plus ressentie dans les régions comme le PAKAO où les cultures vivrières d'hommes sont en régression plus nette. Les hommes se sont ainsi réservés toutes les possibilités - au moins théoriquement - que leur donne le marché, laissant aux femmes le dur labeur et le maigre profit de la culture du riz.

A KATABINA pour l'année 1958-1959, marquée il est vrai par une mauvaise récolte de riz, les revenus

monétaires revenant en propre aux femmes ont été de moins de 5% de l'ensemble des revenus monétaires de la communauté villageoise.

La seule compensation donnée aux femmes dans la société Mandingue est l'obligation pour les hommes de payer leur habillement.

## 2- Cohésion sociale et tensions dans la concession

La cohésion du groupe familial, du fait de la religion surtout, se maintient malgré un individualisme grandissant au niveau de la concession.

L'abandon quasi total des cultures de mil et de sorgho, culture pure est à l'origine de profondes modifications dans le système économique traditionnel et le rapport de forces à l'intérieur de la société. Une telle évolution ne peut évidemment aller sans que les liens entre les différents groupes de ménages, ou ménages habitant la même cour n'aillent en se relâchant et sans que l'autorité du chef de cour n'aille en s'affaiblissant. Toutefois, il faut constater que le contexte socio-religieux dans lequel prend place cette évolution du système économique est tel que les effets de cette évolution ne semblent encore difficilement perceptibles. Surtout peut-être, les possibilités de comparaison précis manquent pour en connaître les effets. Des descriptions du pays Mandingue, remontant à quelques années, font défaut. Effectivement, on ne retrouve plus aussi vivante la "communauté paisible" décrite d'ailleurs par LABOURET pour d'autres régions Mandingues que celle de CASAMANCE. Les ménages sont très individualisés économiquement comme le montre l'enquête sur les budgets de famille, et l'existence d'autant de "cuisines" de femmes dans le ménage !! Pourtant la cohésion du groupe familial et son unité semblent assez bien se maintenir. peut-être y a-t-il à cela d'autres raisons surtout d'ordre extra économiques.

## 3- Cohésion sociale et tensions dans le village

S'il existe encore une assez étroite solidarité à l'intérieur de la concession, celle du "Korda", même entre les différents ménages et groupes qui la composent, la solidarité se réduit à très peu de choses au niveau supérieur, par exemple sur le plan du village.

Pour ne citer que quelques indices montrant comme l'ont

"village" est peu développé ou en tous cas ne paraît pas actuellement apte à servir de base à quelque forme active de production, remarquons que les deux sociétés de jeunes gens "foulankro" qui existent dans chaque village et groupent les garçons de 14 à 25 ans, l'autre ceux de 25 à 35 ans environ, n'ont pas de caisse commune ou de capital commun contrairement par exemple à ce qui se passe au FOULADOU. Chez les Peulhs, en effet, quand une société de jeunes travaille chez un cultivateur, l'argent gagné entre dans une caisse commune et pourra servir soit à aider l'un des membres en cas de besoin, soit à financer une grande fête au moment de la saison sèche. Souvent aussi la société a son propre champ d'arachides dont le produit est utilisé collectivement. Chez le Mandingue au contraire, l'argent gagné par la société est aussitôt partagé entre les membres et si ces derniers veulent organiser une fête, chacun doit alors cotiser pour cette circonstance.

De même, il faut remarquer les transactions auxquelles donne lieu le poisson : le nombre de pirogues n'est pas suffisant et d'autre part les hommes vont pêcher tour à tour en fonction du temps libre dont chacun dispose, mais au lieu que les pêcheurs du jour donnent du poisson à ceux qui n'ont pas pêché, à charge pour ces derniers de leur en rendre quand ils iront pêcher à leur tour, le poisson donne lieu tous les jours à un marché en argent assez étoffé - chaque pêcheur vend le produit de sa pêche, quitte le lendemain à en acheter à celui à qui il en a vendu la veille - ainsi c'est la "monétarisation" qui semble dans ce cas avoir eu pour conséquence de limiter la solidarité entre les individus à l'échelon du village.

Si le don reste pratiqué dans certains cas, il se fait le plus souvent en argent et à l'intérieur du cadre presque institutionnalisé qu'est le quémandage en pays Mandingue et qui met en jeu tout l'ensemble des relations sociales de type traditionnel : entre les générations, entre les groupes familiaux, entre les castes. Ces rapports restent la trame vivante des relations humaines et tout effort de développement tendant à grouper les individus, devrait en tenir compte.

#### 4 - Cohésion et tensions dans la MOYENNE CASAMANCE

Le comportement "conquérant" du Mandingue et les tensions nées d'oppositions politiques ne favorisent pas l'unité en MOYENNE CASAMANCE.

A l'intérieur de la société Mandingue nous avons vu que

si l'existence des castes constituait encore une importante barrière sociale dans les domaines du choix du conjoint et de l'exercice de certains métiers, elle n'était pas l'origine de conflits ou même de tensions sociales graves.

Il a été souligné aussi qu'il n'existait plus (et qu'il n'avait probablement jamais existé) de véritables "pays Mandingue" en CASAMANCE et qu'à l'heure actuelle même les traces des anciens territoires, des anciennes chefferies avaient quasi disparu.

Il est important de souligner enfin, pour la MOYENNE CASAMANCE, que le comportement Mandingue dans les rapports avec les ethnies voisines, (et le nombre de celles-ci augmente l'importance du phénomène) est préjudiciable à la cohésion sociale en MOYENNE CASAMANCE; l'esprit conquérant et le mépris manifesté par les Mandingues les uns envers les autres populations : il est significatif de voir que les quartiers Mandingues sont toujours séparés des quartiers d'autres ethnies dans les villages mixtes et de voir combien les Balantes, les Mancagnes et les Peulhs ont une tendance à fréquenter les populations Mandingues qui les entourent.

Viennent s'ajouter aux tensions d'ordre sociologique et ethnique, et le plus souvent s'y intégrer complètement, des tensions d'ordre politique particulièrement vives dans cette région.

### 3-LA VIE TRADITIONNELLE ET RELIGIEUSE

En ce domaine, l'essentiel est en pays Mandingue l'influence de la religion.

#### 1- La Vie religieuse

Tous les Mandingues sont aujourd'hui musulmans; l'influence de l'Islam sur la culture mandingue traditionnelle est profonde et d'autant plus profonde chez certains groupes Mandingues où l'islamisation est très ancienne; ceci apparaît être le cas des groupes peuplant la CASAMANCE où la pénétration de l'Islam semble bien antérieure au 16ème siècle d'après Valentin FERNANDEZ : "Beaucoup dans ce pays (de la partie nord des Mandingues) suivent la religion de MAHOMET et là on voit beaucoup de "bissérijs" qui sont des prêtres Maures allant dans cette région pour enseigner leur foi à ce peuple". Aussi l'influence Maure, très caractéristique de



l'Islam Mandingue remonte probablement aussi loin que l'islamisation. Aujourd'hui, elle est encore très marquée au moins pour le PAKAO qui est la plus importante des régions Mandingues de la MOYENNE CASAMANCE : l'affiliation quasi générale à la secte des Quadrias, secte dont les principaux représentants en AFRIQUE OCCIDENTALE sont les tribus maraboutiques de MAURITANIE, montre combien les rapports entre le pays Mandingue et l'Islam Maure sont encore étroits. Les liaisons sont assez étroites pour que des tribus maraboutiques Maures telles que celles de CHEIKH SYDIA fassent, en CASAMANCE, chaque année des tournées de prédication et de collectes de dons. Seule peut-être la branche des Mandingues dits de GABOU, dont la plupart des membres venus par immigration récente de la GUINEE PORTUGAISE (circonscription de GABOU, FARIM, BAGETA) et qu'on trouve principalement dans la région du BRASSOU, ne serait islamisée que depuis relativement peu de temps (2).

Si l'Islam a profondément marqué la culture Mandingue, il faut toutefois dire que cet Islam a conservé ou acquis en son sein des caractères assez originaux.

L'Islam Mandingue, de même d'ailleurs que l'Islam Toucouleur, est essentiellement propagateur de la foi du prophète. L'ancienneté de leur conversion est très certainement à l'origine du sentiment de supériorité qui anime les Mandingues dans leurs rapports avec les peuples voisins. Pour ces derniers d'ailleurs, le Mandingue était, jusqu'à ces dernières années, craint et redouté : d'une part c'était l'envahisseur, qui à un moment ou à un autre a dominé toutes les populations de la CASAMANCE; d'autre part, c'était lui qui déclarait détenir la vérité, combattait avec succès toutes les anciennes idoles, et faisait convertir peu à peu à un monothéisme universaliste toutes les populations conquises ou dominées.

Du rôle de conquérant homme de foi qu'il a assumé pendant plusieurs siècles, le Mandingue a gardé tout un ensemble de comportements et de préjugés qui probablement aujourd'hui lui nuisent plus qu'ils ne le servent. Nous avons vu que dans leurs rapports avec leurs voisins, les Mandingues font souvent montre d'un mépris qui ne correspond plus du tout au rapport actuel des forces. Aussi quand ils vont, au moment de la soudure, quêmander du mil dans les villages Peulhs voisins où il est en abondance, ne le font-ils qu'en dépassant leur condescendance vis à vis des Peulhs, ou en

la justifiant par la louange de leurs qualités de paysan  
métier qu'ils méprisent en fait.

C'est de là que viennent aussi probablement les corres-  
pondances certaines, tenant à la mentalité Mandingue, en  
le Mandingue et le commerce. Depuis l'établissement de la  
sécurité, les Mandingues, bien avant les Maures d'ailleurs  
et sous une forme différente, ont pris une part prépondé-  
rante au développement du petit commerce et surtout du col-  
tage. Ce sont les "Dioulas" qui ont donné leur nom à tous  
les marchands ambulants et colporteurs de l'Ouest Africain.

L'isolement qui a fait suite au déclin de la puissance Man-  
dingue en CASAMANCE au 19ème siècle a certainement eu des  
conséquences sur l'Islam Mandingue qui a eu tendance à  
développer de son côté, ou tout au moins à ne pas rester  
suffisamment en contact avec l'Islam Maure et Nord-Africain.  
Les tendances à certaines superstitions n'ont pas été con-  
tre-carrées et actuellement de nombreuses formes de marab-  
tage : gris-gris, médicaments indigènes, recettes magiques  
sont propagés par des marabouts Mandingues tant dans les  
centres urbains du SENEGAL et de la GAMBIE que dans les  
zones rurales.

## 2- Les rites traditionnels ou occultes

Parallèlement à la religion dont on vient  
de voir le rôle prépondérant dans la soc-  
té Mandingue, il existe un certain nombre  
de pratiques et de croyances qui semblent  
contribuer au maintien de la cohésion de  
société.

La circoncision des garçons et l'excision des filles se  
faisaient autrefois vers 15-16 ans pour les uns et vers 12-14  
ans pour les autres, elles tendent aujourd'hui à se faire  
plus tôt vers 8-9 ans; ces fêtes rituelles qui réunissent  
parfois plusieurs villages ont une grande importance dans  
la vie sociale et mettent en jeu un certain nombre de rites  
où la religion musulmane ne semble avoir qu'un rôle sec-  
ondaire en face de tout un appareil de superstitions et de  
rites magiques. Dans ces cérémonies, sont aussi impliqués  
certains types de relations qui sont la base même de l'or-  
ganisation sociale Mandingue : les forgerons, les griots  
tiennent des rôles bien définis.

Il ne faut pas tenir pour peu importante l'existence de  
sociétés plus ou moins secrètes dont la plus répandue est

doute celle du "Kankouran". Chaque village a sa société Kankouran qui réunit les hommes circoncis et ceux à initier à l'occasion de leur circoncision. Cette société d'hommes est symbolisée par un personnage masqué et tout entier recouvert d'un vêtement de paille tressée dont la simple vue est rigoureusement interdite aux personnes du sexe féminin, sous peine de sanctions sévères. Ce personnage sort à l'occasion de certaines fêtes; socialement, c'est une sorte de "croquemitaine" ou de "père fouettard" dont le rôle essentiel est d'insuffler l'esprit civique aux jeunes esprits. Ses attributions sont fort diverses : c'est lui qui interdit de cueillir les mangues quand elles sont encore vertes; qui inflige ces épreuves aux jeunes circoncis pour leur donner l'occasion de montrer leur force, leur courage et leur virilité; qui frappe les adolescents dont la conduite à un moment ou à un autre aurait été incorrecte.

Le "Kankouran", répandu en Casamance, tant en pays Mandingue que dans les régions ayant subi fortement l'influence Mandingue, peut présenter d'assez fortes différences de village à village et de région à région. Certains "Kankouran" ont de grandes réputations magiques (ex: celui de OUIL à la frontière de la GUINEE PORTUGAISE) qui dépassent le cadre de leur village d'origine et peuvent être vénérées ou craintes à de grandes distances.

Sans aucune exagération, on peut dire que les sociétés "Kankouran" cristallisent actuellement une grande partie des pratiques magiques et des superstitions qui demeurent très vivantes sur toute l'étendue de la zone Mandingue.

A l'exception des fêtes religieuses, familiales ou rituelles, il n'existe pas en pays Mandingue de manifestation culturelle ou d'activité artistique particulière, autre que la musique indispensable pour les fêtes et les danses. Il n'a pas été observé de manifestations sportives, comme les luttes de HAUTE CASAMANCE.

#### 4-LES INFLUENCES QUI S'EXERCENT EN PAYS MANDINGUE

La population rurale et urbaine de la MOYEN-CASAMANCE est très intéressée par la politique qui peut être un moteur important pour le développement à certaines conditions. L'influence des chefs religieux est, à l'échelon du village et même de la petite région, essentielle.

### 1- A l'intérieur du village

Le chef du village, aidé du conseil des notables (qui comprend des gens de castes différentes, comme il a observé dans quelques villages de la zone) exerce une influence; aucun jeune ne fait, en titre, partie du conseil mais il ne leur est pas interdit d'y assister et de donner éventuellement leur avis.

En fait, l'influence la plus importante est exercée non par le chef du village mais par l'Iman, qui peut parfois entrer en conflit avec le chef, mais qui, en règle générale, est respecté et considéré par tous comme détenant l'autorité religieuse et temporelle à la fois; souvent se compare, à ce respect du chef religieux, une forte part de condition animiste et beaucoup d'Imans augmentent leur pouvoir par l'efficacité des gris-gris qu'ils distribuent, ou vendent le plus souvent à leurs adeptes pour conjurer le mauvais sort, provoquer une bonne récolte, guérir un malade ou assurer le paradis. Il n'est pas rare de voir des femmes musulmanes (le même fait, d'ailleurs, peut être observé pour des femmes Balantes ou Mandjaques catholiques) aller consulter le féticheur Balante pour se garantir une bonne progéniture; il est tout à fait habituel, en cas de maladie, que l'on consulte d'abord le marabout avant de se présenter au dispensaire, et surtout à l'hôpital.

Hors du domaine de l'influence autoritaire des chefs de villages ou des chefs religieux, il faut noter que l'influence des lettrés n'est guère forte (si l'on met à part l'influence importante des Imans, lettrés en arabe) et que dans les villages de la zone ont été rencontrés des gens ayant voyagé : marabouts, commerçants, navétanes ou autres; leur influence est loin d'être négligeable car ce sont eux qui rapportent des idées et des goûts nouveaux concernant le bâtiment et surtout l'habitat dont on a vu le commencement d'amélioration pour une ou deux habitations au moins dans chacun des villages étudiés.

### 2- A l'échelon de la région

L'influence de certains chefs religieux dépasse très largement le cadre de leur village de résidence pour s'étendre sur une petite région et même au-delà des limites de la MOYENNE CASAMANCE; des rivalités (marquées surtout par la rivalité de leurs adeptes entre "familles spirituelles") existent et il n'en est aucune dont le prestige soit tel qu'il domine sans contestation l'ensemble du pays Mandingue; en ce domaine non plus, il n'y a pas homogénéité.

L'influence la plus forte au niveau de la région est

des hommes politiques; étant donné l'inbrication extrême des domaines politiques, religieux et économiques en cette région, cette influence est ressentie dans le moindre village; un intérêt réel, très souvent passionné et plus irraisonné et affectif que réfléchi et soucieux du bien commun, est apporté par la population au domaine politique et aux hommes politiques qui lui paraissent en être l'émanation. A l'exception du village Balante animiste, dans les 13 autres villages enquêtés, l'intérêt porté à la politique est le fait de tous et non seulement du chef de village. Cette vivacité de la passion politique et même les dissensions qu'elle entraîne, peuvent être un facteur favorable au développement de la région car elles sont les prémisses d'une attitude active de la population vis à vis de son propre sort; il serait par contre dangereux, et stérilisant à la longue que l'on ne cherche pas à dépasser le plan des intérêts trop personnels, comme l'obtention d'un poste ou d'une construction ou la demande d'une intervention, qui trop souvent encore sont le "moteur" de l'attachement de l'individu à tel ou tel homme ou formation politique.

L'influence des chefs traditionnels est peu importante; encore forte avant la guerre de 1940-1945, elle s'est trouvée battue en brèche par la réputation souvent mauvaise que s'est acquise en particulier la chefferie de canton par la participation aux réquisitions et au travail obligatoire.

## 5-LES TENDANCES AU CHANGEMENT SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Paradoxalement, bien que le comportement économique du Mandingue soit assez proche d'un comportement du type occidental, au moins dans certains domaines, on ne peut que difficilement entrevoir les solutions que le Mandingue trouvera, dans les années à venir, aux problèmes du développement économique et surtout aux problèmes de l'augmentation de ses besoins.

A vrai dire, les traditions de guerrier et de marabout ne le prédisposent pas à un rôle actif dans le développement de la production. Le "secteur primaire" de l'économie que représentent les tâches agricoles, ne l'intéresse que faiblement ou même lui répugne; c'est le domaine des fermes qui produit la nourriture du groupe; ce n'est qu'à la rigueur

celui des hommes pour un complément de nourriture et une  
mentation du revenu monétaire aujourd'hui indispensable.

Le peu d'empressement que le Mandingue montre pour l'agriculture et son rôle limité dans ce domaine étaient déjà notés au début du 16ème siècle par V. FERNANDEZ :

"Les femmes de ce pays cultivent et labourent et nourrissent leur mari et filent du coton....."

En fait le Mandingue ne se sent à l'aise que dans le secteur tertiaire : celui des services. Il est assez significatif que les plus hauts niveaux de revenus se rencontrent surtout chez les commerçants, les marabouts ou les griots. Les quelques maisons plus modernes et couvertes de tôle, que l'on rencontre dans les villages Mandingues, appartiennent, dans la grande majorité des cas, à des commerçants et à des marabouts ayant fait des séjours de quelques années dans des centres urbains du SENEGAL ou en GAMBIE et s'étant ensuite retirés dans leur village natal en y faisant un peu de commerce ou de crédit.

Les prédispositions des Mandingues pour le commerce et leur supériorité sur les autres populations dans ce domaine sont fort loin déjà puisqu'en 1510 le même V. FERNANDEZ avait écrit :

"(Les Mandingues) trafiquent de leurs marchandises très loin vers l'intérieur et plus loin qu'aucun autre peuple de cette région et ils vont même jusqu'au château de MINA par l'intérieur" (1).

D'ailleurs ce sont eux qui ont donné le nom générique de "Dioulas" aux colporteurs de l'Ouest Africain.

---

Note (1) Valentin FERNANDES. Le château de MINA est l'actuel ELMINA de GHANA édifié en 1482 par les Portugais.

villageoise dans son ensemble, facilite le développement du secteur monétaire à un rythme d'autant plus rapide que le brassage de populations est important au sein d'un même village.

C'est ainsi que, très fréquemment, dans le même village, rencontre un ou deux forgerons d'origine mandingue avec femmes potières, quelques Balantes éleveurs, fabricants de vanneries et de meubles, quelques Mancagnes maraîchers, quelques Bainouks pêcheurs, quelques Peulhs bergers : sans aucun doute, il existe une dialectique très particulière à l'évolution économique dans une région culturellement hétérogène.

## 2-NOTE SUR LES BALANTES

L'élément autochtone Balante représente certainement un élément plus actif quant à la production que la population mandingue, mais moins progressif que les populations immigrées telles que Mandjaques ou Mancagnes; encore que l'on soit en présence d'un groupement aujourd'hui très profondément travaillé par diverses forces religieuses et socio-économiques. Sans doute une analyse serrée devrait-elle distinguer les Balantes ayant conservé leur religion traditionnelle à base d'aninisme et les Balantes islamisés par les Marabouts mandingues qui sont nombreux à s'être installés à demeure dans le BALANTACOUNDA.

En fait, la distinction est souvent difficile à faire, et la mesure où dans la zone considérée comme islamisée, existent encore - souvent dans les générations âgées - des Balantes non convertis à l'Islam et inversement dans la zone non islamisée, de nombreux jeunes tentés ou du moins influencés par l'Islam. D'autre part, il ne faut pas oublier, sous-estimer, l'influence culturelle que représente toute la chaîne de ces gros bourgs commerciaux qu'on rencontre le long de la CASAMANCE depuis TANAFFE jusqu'à ADEANE et où les groupements musulmans, particulièrement mandingues, sont très importants. L'addition de ces deux facteurs (population différentes de Balantes aninistes, ouverture au progrès économique et densité des infrastructures très inégale) se traduit sur le terrain par un important décalage du niveau de vie entre les villages des plateaux aux concessions dispersées et non clôturées, où les puits manquent, où l'attachement aux fétiches est extrême, où hommes, femmes et bétail cohabitent, et la chaîne des riches villages riverains.

fleuve où l'on trouve les écoles, les églises, les mosquées, où la bicyclette est répandue, où le lit en fer et la tôle ondulée sont courants.

Les habitudes de travail des Balantes sont plus communautaires que celles des Mandingues, du moins pour les cultures vivrières pratiquées essentiellement par les hommes (exemple : champs communs de mil et de maïs pour l'ensemble d'une concession); l'arachide et le mil qui y est associé sont cultivés individuellement; de même le riz en sec; les rizières sont le travail des femmes qui y pratiquent la culture individuelle.

Le régime foncier est un facteur favorable au développement de la sous-zone occupée essentiellement par des Balantes : pays de colonisation récente (on a vu comment l'occupation du pays par les Balantes était faible), "frontière" au sens où l'Ouest Nord américain l'était au 19<sup>e</sup> siècle, la région connaît actuellement une pratique foncière assez libérale, excepté peut-être pour la bande de terre située contre la CASAMANCE et qui a fait l'objet d'une occupation déjà ancienne et assez dense ( de SIMANDI BRASSOU en passant par SAMINE, DIATTACOUNDA, SIMBANDI BALANTE).

Celui qui défriche la terre non encore cultivée auparavant, a sur elle des droits de culture permanents, inattaquables et transmissibles aux héritiers. Toutefois, ce défrichement doit être soumis à l'approbation, ou du moins peut faire l'objet d'interdiction de la part du chef du village balante sur le terroir duquel se trouve la terre défrichée. Pratiquement, on demande de défricher une parcelle vierge directement au chef de village pour un Balante, ou pour un étranger par l'intermédiaire de son "logeur" chef de concession où l'étranger est installé. Dans le cas où un cultivateur veut mettre en culture une terre qui a déjà été cultivée par un autre que lui, il en demande l'autorisation à celui qui a défriché la terre pour la première fois ou à défaut à son héritier. Celui qui rend la terre au cultivateur peut le faire à titre gratuit ou suivant une redevance qui ne dépasse jamais le dixième de la récolte.

Ce système de tenue des sols est certainement un facteur très favorable au développement actuel de la région.

Le rôle de la femme est important et il ne faut pas se fier aux conditions sous-humaines de son logement (entassement-promiscuité avec les animaux) pour juger que la femme balante est plus déshéritée qu'une autre; il semble au contraire que le rôle joué par elle au sein du groupe familial soit important : les hommes sont le plus souvent absents du foyer, retenus au dehors par les cultures en hivernage, par la

récolte du vin de palme au village ou dans la région et d'autres temps, et -s'il ne travaille pas - par l'absence de l'occupation du "cabaret" où, sous l'ombrage de la palme, il consomme et s'énivre. Cette absence du mari et trop souvent son manque de lucidité, laisse à la femme une initiative quasi-complète dans la concession; la femme est beaucoup moins "tenue" que la femme mandingue.

Le rôle des chefs traditionnels et plus encore des chefs de village est presque nul chez les Balantes.

### 3-NOTE SUR LES MANDJAQUES ET LES MANCAGNES

1- Ces populations immigrées de GUINEE PORTUGAISE conservent avec ce pays, et particulièrement avec les membres de la famille vivant là-bas, des liens permanents; cette interdépendance se traduit par des échanges de main-d'oeuvre (Balantes venant de GUINEE vers la CASAMANCE), par des échanges de biens (achat de biens de consommation en GUINEE PORTUGAISE, envoi de bétail, de palmistes ou parfois d'arachides) et par des relations familiales constantes: ainsi, les gens vont choisir leur fiancée en GUINEE PORTUGAISE; quand un père de famille meurt, il est courant de voir des parents venir chercher femmes, enfants et biens et les mener en GUINEE PORTUGAISE.

Ce phénomène d'osmose n'est pas sans rappeler celui qui existe sur la frontière franco-belge, dans les FLANDRES; il y a eu un fort retentissement dans le domaine économique.

2- Ces migrants sont les agents les plus dynamiques de la mise en valeur de la MOYENNE CASAMANCE: travailleurs prenants, ouverts au progrès et aux formes nouvelles de culture, ces migrants ont su conserver cependant leurs habitudes traditionnelles de travail en commun (tout le groupe entretient les grands champs d'arachide), du sens de l'économie: ainsi la pratique d'une culture associée exploitation mil-arachide et l'entretien des riches tapades qui permettent d'obtenir un apport vivrier autoconsommé suffisant; maintien de la tradition qui se retrouve aussi dans le choix des outils ou des techniques culturelles n'empêche pas les migrants de s'étendre chaque année ses superficies cultivées d'arachide, ni le Mancagne de s'adonner avec succès aux cultures maraîchères ou d'entretenir de fort corrects vergers.

Enfin, il apparaît que le sens de l'épargne et de l'investissement productif soit déjà solidement ancré chez ces populations: les somptueuses dépenses et la folle prodigalité

des Mandingues, à l'occasion des fêtes, l'excès d'hospitalité des Mandingues du PAKAO, les orgies des Balantes sont ignorés des Mancagnes et des Mandjaques; la comparaison des dépenses et des revenus du budget moyen d'un habitant fait d'autre part apparaître, malgré un investissement normal (20% des dépenses) en biens durables et en dépenses d'exploitation ou de construction, une plus value des recettes sur les dépenses de l'ordre de 20%.

#### 4-NOTE SUR LES TOUCOULEURS

Très séparée des autres sous-zones de la MOYENNE CASAMANCE, la sous-zone toucouleur entretient peu de contacts avec le reste de la région et vit fermée sur elle-même, à l'exception des Marabouts qui parcourent, en saison sèche, la HAUTE et MOYENNE CASAMANCE.

L'ethnie toucouleur s'est laissée peu influencée par les Mandingues et vit suivant des coutumes et un mode économique très semblables à celui des Toucouleurs du FOUTA, avec une hiérarchie sociale très marquée. Ils se distinguent cependant de ces derniers par un esprit d'entreprise de pionnier, beaucoup plus développé : "à partir de 20 ans, si tu peux constituer à toi seul et amasser une botte de mil, tu es en mesure de créer ton village". Ils s'en distinguent encore par un fanatisme religieux poussé, qui se traduit par exemple par un refus systématique de l'école moderne.

Enfin, la division en castes est plus rigoureuse que sur le FLEUVE : ainsi l'esclave qui tisse et travaille en partie pour son maître existe encore largement; pour échapper à cette condition, certains villages, (ex. Madine) peuplés uniquement d'esclaves, se constituent.

CHAPITRE 2  
=====

LES NIVEAUX DE VIE ET LES BESOINS  
-----

2-1 Situation d'ensemble	(12)
2-2 Les niveaux essentiels	( 7)
2-3 Les niveaux de confort	(11)
2-4 Les niveaux culturels	( 5)

CHARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE DES NIVEAUX DE VIE

L'étude des budgets de famille a été effectuée pour les trois groupes ethniques les plus importants de la MOYENNE CASAMANCE : d'une part les MANDINGUES, d'autre part les BALANTES, enfin groupés : les MANDJACQUES et les MANCAGNES.

1-LES DEPENSES DES MANDINGUES

L'enquête a porté sur 63 budgets de ménage (490 personnes) répartis dans les 7 villages Mandingues étudiés par l'enquête dans la MOYENNE CASAMANCE ; d'autre part, sur le village de KATABINA où tous les budgets de ménage (183 habitants) ont été étudiés.

1- Les résultats suivants ont été observés :

STRUCTURE DES DEPENSES PAR PERSONNE ET PAR AN

	KATABINA		Ensemble des Man-	
	Frs CFA	En % des dépenses totales	Frs CFA	%
			dingues	
Denrées aliment. locales ..	3.090	38,0	1.010	18,0
" " importées ..	420	5,0	290	5,5
Tabac, cola .....	315	4,0	265	5,0
Total dépenses alimen-				
taires .....	3.825	47,0	1.565	28,5
Biens consommables .....	190	2,5	235	4,0
Habillement .....	1.870	23,0	1.860	33,5
Biens durables .....	395	5,0	330	6,0
Impôts .....	225	3,0	230	4,0
Donns, cotisations .....	890	10,5	470	8,5
Transport .....	105	1,5	115	2,0
Dépenses d'exploitation ..	360	4,5	435	8,0
Dépenses de construction ..	245	3,0	290	5,5
Total des dépenses non				
alimentaires .....	4.280	53,0	3.965	71,5
DEPENSES TOTALES .....	8.105	100,0	5.530	100,0

2- La lecture des tableaux amène les remarques suivantes :

- l'importance des dépenses monétaires est faible puisqu'elle est de l'ordre de 5.500 Frs CFA par personne et par an (elle est cependant très supérieure aux dépenses monétaires des Peulhs de HAUTE CASAMANCE qui n'était que de 3.500 Frs).

Il ne faut pas oublier l'autoconsommation (voir chapitre revenus) qui apparaît aussi importante que la part monétaire puisqu'elle est évaluée à 5.600 Frs CFA par personne et par an.

- La non-similitude des budgets de KATABINA et de ceux de l'ensemble de la zone Mandingue.

Cette différence entre les deux structures porte :

- sur le volume des dépenses monétaires : 2.575 Frs de plus pour KATABINA, soit une augmentation de 48 % par rapport au revenu moyen mandingue.
- sur la répartition des dépenses par gonflement du seul poste "Achat de denrées alimentaires locales" qui passe de 1.010 Frs à 3.090 Frs absorbant donc presque toute la différence (2.080 Frs sur 2.575 Frs) le reste de cette différence se trouvant absorbée par 130 Frs de plus d'achats des "denrées alimentaires importées" et par 420 Frs de plus au poste "dons, cotisations".

Pour tous les autres postes, les budgets sont similaires.

Ceci confirme la distinction faite dans la présentation des sous-zones entre deux groupes mandingues à comportement différent ; KATABINA apparaît comme typique du groupe Mandingue du PAKAO ou du SOUMA-BALMADOU où la culture de l'arachide s'est, en grande partie, substituée aux cultures vivrières, provoquant une augmentation importante de la part alimentaire des dépenses. Dans l'autre groupe Mandingue (BRASSOU, BOUDHIE) si l'on constate bien une régression des cultures vivrières, soulignée par l'importance des dépenses alimentaires (achat de denrées locales notamment) cette régression n'est pas si forte que pour la région de KATABINA et fait baisser la moyenne obtenue pour l'ensemble de la sous-zone.

3- La structure des dépenses fait ressortir la hiérarchie des besoins des MANDINGUES :

- viennent en tête les dépenses alimentaires

Si l'on ajoute aux dépenses monétaires la part de l'autoconsommation, le bilan global des dépenses alimentaires peut être estimé à :

zône Mandingue	En Frs CFA par personne et par an	Par autoconsommation	Par achats monétaires	Global	%
Denrées alimentaires .....					
Production locale .....	5.600	1.010	6.610	92,5	
Denrées alimentaires d'importation .....	0	290	290	4,0	
Boissons, cola, tabac .....	0	265	265	3,5	
<b>Totaux Dépenses Alimentaires .....</b>	<b>5.600</b>	<b>1.565</b>	<b>7.165</b>	<b>100,0</b>	
-----	-----	-----	-----	-----	-----
Pour un budget global de .....	5.600	5.530	11.130		
	autoconsom.	monétaire	global		
		taire			

Dans le budget global du Mandingue (11.130 Frs) la part alimentation représente 7.165 Frs CFA, soit 63 %.

Pour cette part alimentation :

- 78 % proviennent de l'autoconsommation,
- 22 % proviennent d'achats monétaires répartis en 14,5 % de denrées alimentaires de production locale, 4 % de produits importés, 3,5 % de cola et tabac.

Il est intéressant de connaître la composition exacte des dépenses alimentaires ; le tableau suivant présente à la fois les dépenses du Mandingue de l'ensemble de la sous-zône et les dépenses du Mandingue de KATABINA, ce qui permettra une comparaison instructive :

: DETAIL DES DEPENSES MONETAIRES D'ALIMENTATION PAR PERSONNE ET									
: PAR AN EN FRs CFA									
: Denrées locales			: Boissons et exci-			: Denrées import			
: Produits			: tants			: :			
: Ensemble	: Man:	: KATA-	: Produits	: Ensemble	: Man:	: KATA-	: Produits	: Ensemble	: Man:
: dingue	: BINA	:	: dingue	: BINA	:	: dingue	: BINA	: dingue	: BINA
: Sorgho-Mil	: 100	: 270	: Tabac	: ( 315	: 170	: Sucre	: 145	:	:
: Riz	: 360	: 2.270	: Cola	:	: 95	: Pain-Bis.	: 10	:	:
: Maïs	: 0	: 60	: -	:	:	: Café	: 5	:	:
: Graisse et	:	:	:	:	:	:	:	:	:
: huile palme	: 125	: 120	: -	:	:	: Conserv.	: 15	:	:
: Viande	: 140	: 100	:	:	:	: Autres	: 115	:	:
: Poisson	: 200	: 210	:	:	:	:	:	:	:
: Autres	: 85	: 60	:	:	:	:	:	:	:
: Total ....	: 1.010	: 3.090	: Total	: 315	: 265	: Total	: 290	:	:

Les dépenses alimentaires se portent essentiellement sur un apport supplémentaire de céréales (riz, mil, maïs) indispensables à l'équilibre quantitatif de la ration, mais qui n'apporte pas, par comparaison à la ration du Peulh de HAUTE CASAMANCE, aucune amélioration qualitative, ni même quantitative (comme le montre l'analyse de l'alimentation voir Niveau Alimentation).

Cet apport supplémentaire est nécessité par l'insuffisance de la production vivrière, qui se trouve remplacée par la production d'arachide ; il est significatif que la progression de la dépense alimentaire en céréales suit le même rythme que la progression du revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles :

- pour la zone Mandingue : 460 Frs d'achats en céréales ; 2.940 Frs de vente de produits agricoles.
- pour KATABINA : 2.540 Frs d'achats en céréales ; 4.400 Frs de vente de produits agricoles.

Les dépenses alimentaires autres que les dépenses pour les céréales sont faibles et cette pauvreté montre bien qu'il n'y a pas d'amélioration quantitative (même dans le cas de KATABINA qui apparaît "monétairement" plus riche). L'achat et la consommation de poisson sont un facteur favorable mais il n'est pas sûr qu'il soit suffisant pour contrebalancer la très faible consommation du lait.

2- Il faut remarquer l'importance du poste "dons, contributions, religion" qui atteint 8,5 % de l'ensemble des dépenses. En fait il recouvre un certain nombre de dépenses assez hétérogènes que l'on peut ventiler ainsi : les sommes versées au titre de la dot, fiançailles, mariages, cadeaux divers faits à cette occasion (et éventuellement pour certains cas de divorce pris sur l'initiative du mari, sans tort reconnu de la femme, remboursement de la dot). Pour l'année d'enquête, la moyenne des dots était de l'ordre de 20.000 Frs d'argent liquide, compte non tenu des différents dons en nature prévus par la coutume, génisse ou mouton, pagnes, cola, etc ... La dot doit être payée par le père pour le premier mariage de son fils, si celui-ci, comme c'est généralement le cas, n'a pas acquis son indépendance économique ou par l'intéressé lui-même en cas de remariage ou de mariage avec une deuxième ou troisième épouse.

Les sommes versées à l'occasion des diverses cérémonies qui marquent la vie du Mandingue essentiellement la naissance, la circoncision et surtout les funérailles, fêtes marquées par d'abondants repas en commun et la consommation de viande de bétail, se traduisent aussi par de nombreux échanges de cadeaux en argent généralement proportionnels à la proximité de parenté entre celui qui donne et celui qui reçoit. Les sommes varient ainsi entre 10/20 Frs pour les parents éloignés ou les villageois jusqu'à plusieurs milliers de francs pour les parents très proches, fils, gendre, neveu.

3- Le faible niveau des biens consommables : (4 % des dépenses monétaires) pétrole, savon, fil traduit la persistance d'habitudes et d'activités traditionnelles : la veillée sans lumière autour de brandons éclairant faiblement (peut-être d'ailleurs préférable à la lampe à pétrole dans ce pays infesté de moustiques), la lessive au savon local : cendres et huile de palme, la fabrication par les vieillards de cordes et de ficelles avec des fibres obtenues à partir d'écorces de certains arbustes.

4- De même le poste "biens durables" ne représente que 6 % du total des dépenses : on ne rencontre que peu de quincaillerie, peu d'objets manufacturés : radio, machines à coudre sont exceptionnelles. Même les bicyclettes qui sont au FOULADOU par exemple rapportées en grand nombre par les migrants saisonniers, sont assez rares en pays Mandingue.

5- Les dépenses en "transport" sont très faibles (2 %

ceci s'explique par le fait que le Mandingue fait rarement de migrations saisonnières. Ceux qui, comme on le verra plus loin, quittent le pays pour de longues périodes comme commerçants ou marabouts, sont difficilement saisis dans une enquête par sondage, vu leur petit nombre et la forte probabilité de leur absence.

6- Le poste "impôt" (230 Frs, soit 4 %) est très faible en valeur absolue et en valeur relative par rapport à toutes les autres populations de CASAMANCE : cela tient à la place très réduite de l'élevage au sein de l'économie du village Mandingue. Les bovins sont en petit nombre, seuls chèvres et poulets sont en nombre relativement élevés, l'impôt sur le bétail a donc un rendement à peu près inexistant.

7- Le niveau des "dépenses d'exploitation" (435 Frs, soit 8 %) traduit le bas niveau des techniques culturales, ni charrue, ni semoir, ni, bien entendu, engrais ne sont utilisés par le cultivateur Mandingue qui s'en tient toujours à sa houe, son bâton à fouir et sa matchette, comme la cultivatrice Mandingue n'utilise pour sa rizière que la "fantinen".

8- Remarquons enfin que le dépouillement a permis de ventiler séparément les "dépenses de construction" (5,5 %) qui sont, par contre, à peu près inexistantes dans certaines des régions voisines (FOULADOU ou pays FLOUP). C'est là un signe d'ailleurs conforme à l'impression que l'on retire en traversant des régions Mandingues. On y rencontre en effet quelques maisons bâties suivant une technique et un style qui représentent certains perfectionnements sur les formes d'habitat traditionnel : véranda, ouvertures plus grandes, toit en tôle et parfois plafonds.

Il est hors de doute qu'il y ait chez les éléments les plus dynamiques du pays Mandingue un désir certain d'amélioration de l'habitat. C'est là une des "incitations" les plus nettement discernables qui poussent le Mandingue à accroître son revenu : le marabout qui revient de passer quelques années en GAMBIE ou à DAKAR, le commerçant après une traite fructueuse, se font construire une maison couverte de tôles qui témoigne de leur réussite et devient une source certaine de prestige.

#### 4- Analyse suivant l'importance des revenus

La ventilation des budgets suivant la tranche de revenus est la suivante pour la sous-zone Mandingue dans son ensemble :

STRUCTURE DES DEPENSES MONETAIRES ANNUELLES D'UN MANDINGUE DE MOYENNE CASAMANCE SUIVANT LA TRANCHE DE REVENUS DU CHEF DE MENAGE -

: Tranche de revenus	: 0-19.999		: 20.000-		: 30.000-		: 50.000 et plus	
	: Frs	: %	: Frs	: %	: Frs	: %	: Frs	: %
: Denrées alimentaires :	:	:	:	:	:	:	:	:
: locales .....	620	20,0	675	20,0	840	18,0	1.470	18,0
: Denrées alimentaires :	:	:	:	:	:	:	:	:
: importées .....	125	4,0	205	6,0	280	6,5	415	5,0
: Tabac - cola .....	270	9,0	275	8,0	220	5,0	300	3,5
: Biens consommables :	185	6,0	160	4,5	175	4,0	330	4,0
: Habillement .....	900	29,5	1485	43,5	1.730	38,5	2.250	27,5
: Biens durables .....	90	3,0	165	4,5	315	7,0	530	6,5
: Impôts .....	155	5,0	225	6,5	220	5,0	275	3,5
: Dons - religion .....	560	19,0	115	3,5	385	8,5	680	8,5
: Transport .....	35	1,0	35	1,0	35	1,0	210	2,5
: Dépenses d'exploita- :	:	:	:	:	:	:	:	:
: tion .....	105	3,5	85	2,5	280	6,5	865	10,5
: Dépenses de cons- :	:	:	:	:	:	:	:	:
: truction .....	-	-	-	-	-	-	770	9,5
: Total des dépenses .:	3.045	100%	3425	100%	4.480	100%	8.095	100%

Il apparaît à la lecture de ce tableau que : le montant des dépenses alimentaires augmente, de même que les dépenses sur les biens de consommation courante (pétrole, savon, fil etc ...) et sur l'habillement, proportionnellement au revenu. Ce sont d'ailleurs les postes "habillement" et "alimentation" qui sont de loin les plus importants, respectivement 33,5 % et 23,5 % du montant total des dépenses.

Par contre, le poste "impôts" révèle une dépense assez inélastique, normale, puisqu'il s'agit d'un impôt de capitation non proportionnel au revenu.

L'inélasticité de la demande de tabac et de cola montre que c'est là un besoin qui, s'il est un des premiers à satisfaire, doit assez vite arriver à un certain niveau de saturation, constatation qui avait été faite déjà pour les Peulhs du FOULADOU.

Les domaines où la demande paraît particulièrement élastique, c'est-à-dire augmente proportionnellement plus que les revenus, sont les biens durables, les dépenses d'exploitation et les dépenses pour la construction. C'est sur ces différents postes que se portent les motivations les plus fortes et ils sont donc peut-être les plus aptes à stimuler la production. Parmi les biens durables ceux qui ont le plus de succès sont : les moustiquaires

(qui paraissent à vrai dire de première nécessité, dans les régions infestées de moustiques), les lits métalliques, les fusils et plus rarement les bicyclettes et les machines à coudre ; la bicyclette n'est pas aussi répandue et ne joue pas un rôle aussi important que dans le FOULADOU.

Dans les dépenses d'exploitation, on trouve pour les tranches de revenus les plus élevés, en plus de quelques centaines de francs, consacrées obligatoirement à peu près, quel que soit le revenu, à l'achat des outils aratoires : le daba, la machette, le "fantimon", des sommes consacrées aux sociétés de culture venant aider le chef d'exploitation sur ses champs et à l'achat de petit bétail, principalement ovins et caprins, plus rarement quelques bovins que le Mandingue confie généralement à un berger Peulh.

Des dépenses de construction n'ont été enregistrées que dans les catégories de chefs de ménage ayant les revenus les plus élevés. On a déjà souligné comme l'amélioration de son habitat semble être pour le Mandingue qui atteint un certain niveau de vie, un besoin primordial.

## LES BUDGETS DES BALANTES

L'enquête a porté sur 45 budgets de ménage (320 personnes) répartis dans les quartiers ou villages balantes étudiés par l'enquête ; de plus les dépenses moyennes d'un habitant du village de DASSILAME sont présentées (étude faite à partir de 16 budgets de ménage sur les 19 chefs de ménage composant le village).

STRUCTURE DES DEPENSES PAR PERSONNE ET PAR AN

	DASSILAME		BALANTE	
	Frs CFA	En % des dé- penses totales	Frs CFA	en %
: Denrées alimentaires locales . . .	1.455	23,5	695	19,
: Denrées alimentaires importées . . .	200	3,0	150	4,
: Boissons, tabac, cola . . . . .	360	6,0	225	6,
: Total dépenses alimentaires . . .	2.015	32,5	1.070	29,
: Biens consommables . . . . .	70	1,0	170	4,
: Habillement . . . . .	1.100	18,0	1.195	33,
: Biens durables . . . . .	710	11,5	200	5,
: Impôts . . . . .	165	2,5	285	8,
: Dons religion . . . . .	695	11,0	460	12,
: Transport . . . . .	960	15,5	75	2,
: Dépenses de construction . . . . .	-	-	60	2,
: Dépenses d'exploitation . . . . .	480	8,0	135	4,
: Total dépenses non aliment. . . . .	4.180	67,5	2.580	71,
: <u>DEPENSES TOTALES</u> . . . . .	6.195	100,0	3.650	100,

Sont à noter :

- la similitude du budget du Balante "moyen" avec celui de DASSILAME "moyen, similitude frappante quand on examine les chiffres relatifs surtout.
- par contre à la différence du pays mandingue, il apparaît que dans un village balante où la culture de l'arachide est très poussée (ex. de DASSILAME avec 5.120 Frs de revenu moyen par personne provenant de l'arachide) la part des dépenses alimentaires, dans la dépense totale n'augmente pas parallèlement à l'augmentation du revenu et reste proche de 30 % ; il avait été noté en pays mandingue pour un village comme KATABINA où l'arachide occupait une place importante (3.070 Frs) dans le revenu que l'apport supplémentaire ainsi constitué était absorbé par une dépense alimentaire beaucoup plus forte (47 % de dépenses).

Cette distinction, dans l'utilisation du surcroît de revenu produit par l'arachide, est intéressante car elle souligne un fait qui apparaît difficilement dans le seul exposé des chiffres : le meilleur équilibre productions vivrières-productions industrielles du mode d'exploitation balante : malgré l'importance de sa production en arachide, le Balante n'apparaît pas totalement tributaire de cette dernière pour sa nourriture quotidienne car cela se trouve être trop souvent le cas pour le Mandingue, obligé à vivre d'emprunts et d'expédients.

3-LES BUDGETS DES MANDJACQUES ET DES MANCAGNES

Une ventilation, par ethnie, des budgets de famille, faits sur l'ensemble du BALANTACOUNDA et sur les régions avoisinantes de la Subdivision Centrale de ZIGUINCHOR, permet de donner un budget moyen par ethnie, de la région.

DEPENSES ANNUELLES MOYENNES D'UN HABITANT MANDJACQUE OU MANCAGNE DE LA MOYENNE CASAMANCE

	En Frs CFA	En % des dépenses totales
Denrées alimentaires locales	2.145	24,5
Denrées alimentaires import.	160	2,0
Tabac, cola, boisson	375	4,5
<b>Total des dépenses aliment.</b>	<b>2.680</b>	<b>31,0</b>
Biens consommables	160	2,0
Habillement	1.665	19,0
Biens durables	1.050	12,0
Impôts	165	2,0
Dons-religion	1.065	12,5
Transport	1.060	12,0
Dépenses construction	300	3,5
Dépenses exploitation	515	6,0
<b>Total des dépenses non alimentaires</b>	<b>5.980</b>	<b>69,0</b>
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>8.660</b>	<b>100,0</b>

Comme le montre par ailleurs l'analyse de l'origine de ses revenus, grâce à ses superficies importantes d'arachide, le Mandjacque ou le Mancagne arrive à atteindre un revenu

monétaire relativement élevé. Il n'est pas rare de rencontrer dans la région des exploitants ayant 10 ou même 20 ha d'arachide, soit un revenu équivalent à 200 ou 400.000 Frs CFA, très exceptionnel en zone rurale sénégalaise.

De tels revenus, joints à une production vivrière destinée pour une large part, à l'autoconsommation, permettent un niveau de vie très décent. Encore qu'un pourcentage assez fort (mais pas plus que le Mandingue ou le Balante qui pour tant cultivent moins d'arachide - 31 % en moyenne) serve à acheter une part de la nourriture nécessaire à la subsistance du groupe familial, souvent important, et que les Mandjars se constituent parfois des troupeaux qu'ils envoient dans leur village d'origine en GUINEE PORTUGAISE, leur standing de vie semble largement supérieur à celui des autres populations de CASAMANCE.

Leurs dépenses d'habillement et de biens durables leur permettent d'utiliser un certain nombre d'articles manufacturés.

D'autre part, un goût certain de modernisation de l'habitat les amène à construire de grandes maisons couvertes en tôle et que l'on est parfois surpris de rencontrer dans les zones les plus retirées du BALANTACOUNDA.

3- Fonctionnement

SEDHIOU : centre médical : 3.500 consultations/mois  
 maternité : 2.000            "-"  
 accouchements : 100/mois.

2- LES TAUX ET COMMENTAIRES

- Nbre d'habitants par point fixe de soin : 1/14.250 hab.  
 -            "-            médecin : 1/113.950 "  
 -            "-            sage-femme : 1/113.950 "  
 -            "-            infirmier : 1/ 9.500 "  
 -            "-            lit de salle d'hospitalisation :  
 1/7.600 habitants.

Maternités : Evaluation des ressources par rapport aux soins théoriques (calculs provisoires dans l'attente de l'étude démographique de 1960) :

On peut considérer que les nourrissons, nés pendant l'année, représentent les 4 % de la population, soit environ 4.560 accouchements par an. Sachant que la capacité maxi de la maternité est de 500 femmes par an, les sages-femmes pourraient théoriquement surveiller 11 % des accouchements de la zone.

NIVEAU HYGIENE

Le niveau est médiocre chez les Balantes islamisés et les Mandingues, mauvais chez les Balantes animistes, assez satisfaisant chez les Toucouleurs.

1-EAU

L'eau d'alimentation vient de puits nombreux en général, creusés par les villageois eux-mêmes. Partout l'eau est claire et sans goût. Un seul des 14 villages étudiés - DIAPAR SANTO - n'a qu'une eau boueuse dans ses puits. A N'DIOLOFENE où n'existe qu'un puits dont l'eau est saumâtre, les habitants sont obligés de se ravitailler en eau à une mare dont l'eau est claire et douce, mais dont les abords sont sales. De plus, il faut creuser la mare en fin de saison sèche pour retrouver l'eau : ce fait est particulier à la sous-zone toucouleur.

L'eau de consommation des Balantes animistes provient de mares : le Service d'Hygiène est totalement ignoré par eux.

8 villages sur 13 ont un lieu de baignade proche. Lorsqu'il s'agit d'un marigot ou d'un fleuve, l'eau est relativement propre (la CASAMANCE est par endroits très sale, il y a beaucoup de vase) mais les mares qui abondent sont le plus souvent sales (creux au bord des rizières dans la plupart des cas).

2-LAVAGE

Dans 60 % des cas, les habitants de la MOYENNE CASAMANCE se lavent tous les jours complètement. On rencontre pourtant 5 % des gens se lavant moins d'une fois par semaine et 18 % se lavant une fois par semaine. Les Toucouleurs sont moins attentifs au lavage corporel que les autres, peut-être parce que l'eau est plus rare.

Le lavage des vêtements est assuré, soit au puits, soit à la rizière (hivernage) au moins une fois par semaine - 80 % des cas - et au minimum 2 fois par mois (20 % des cas). Les effets de travail sont souvent très sales.

NEAU ALIMENTATION

LES ALIMENTS CONSOMMÉS PAR ORDRE D'IMPORTANCE SONT :

Aliments	:% de ménages en consommant au moins une fois dans l'année	Fréquence de consommation habituelle pour plus de 90 % des ménages enquêtés	Fréquence de consommation pondérée (consom. par tous midi-soir toute l'année = 1.000)
Vin de palme	25 à 50 %	Tous les jours	823
Mil	90 à 100 %	Plusieurs fois par semaine	758
Cola	75 à 90 %	"	734
Riz	50 à 75 %	"	505
Poisson frais	75 à 90 %	"	439
Légumes verts;			
Fruits	75 à 90 %	> 1 fois/semaine	381
Laitages	50 à 75 %	"	356
Manioc	1 à 10 %	"	342
Thé	1 à 10 %	> 1 fois/mois	250
Légumes secs	25 à 100 %	"	238
Poisson sec	50 à 75 %	"	205
Pain, Biscuits	25 à 50 %	"	190
Café	10 à 25 %	"	157

De plus, sont exceptionnellement consommés :

Vin rouge (99) - Volaille (108) - Viande (85)  
Oeufs (81).

ANALYSE DU CALENDRIER DE CONSOMMATION

1- Les aliments consommés toute l'année à la même fréquence sont :

	<u>Fréquence</u>
1 - Vin de palme .....	tous les jours
2 - Mil, Cola, Poisson frais .....	plusieurs fois/semaine
3 - Légumes verts, Fruits, Laitages	
Thé .....	> 1 fois/mois
4 - Poisson sec, Pain .....	"
5 - Café, Vin rouge, Volaille, Viande	
Oeufs .....	< 1 fois/mois

2- Les aliments consommés toute l'année avec des fréquences irrégulières sont :

- 1 - Riz, consommation double de Octobre à Janvier
- 2 - Légumes secs, consommation diminuée d'Août à Décembre
- 3 - Manioc, consommation double de Janvier à Mars.

3-LA PERIODE DE SOUDURE

1- son existence

Pour 100 ménages de la zone :

- 23 % ne subissent pas de période de soudure
- 12 % subissent une période de soudure de 1 mois ou moins
- 33 % subissent une période de soudure de 1 à 2 mois
- 20 % subissent une période de soudure de 2 à 3 mois
- 9 % subissent une période de soudure de 3 à 4 mois
- 3 % subissent une période de soudure de 4 mois et plus

2- Les mois de l'année où la soudure se fait sentir sont

J.	F.	M.	A.	M.	J.	J <sup>t</sup>	A.	S.	O.	N.	D.
1			1	5	11	20	32	18	8	3	2

en % du nombre total de mois de soudure observés pour les ménages de la zone.

3- Avec quel aliment est assurée l'alimentation en période de soudure :

Riz - Mil - Feuilles vertes.

% des ménages s'assurant ces aliments :

: par achat :	à crédit ou :	par vente ou troc :	cucillette :
: comptant :	cadeaux :	d'autres produits :	:
:	:	:	:
:	:	:	:
: 12 % :	96 % :	1 % :	1 % :
:	:	:	:
:	:	:	:

APPRECIATION DE L'AUTOSUFFISANCE DE LA ZONE POUR L'ALIMENTATION DES RURAUX

1- On n'achète pas du tout à l'extérieur les 5 produits suivants :

Riz - Manioc - Volaille - Légumes verts - Vin de palme

2- On complète par des achats à l'extérieur, lors de la soudure pour les 3 produits suivants :

Mil - Oeufs - Légume secs.

3- On se procure à l'extérieur la plus grande partie des 2 produits suivants :

Viande - Laitages

4- On achète à l'extérieur la quantité totale des 7 produits suivants :

Poisson sec - Poisson frais - Pain - Thé - Café - Cola - Vin rouge.

LES NIVEAUX DE CONFORT

1-NIVEAU RESIDENTIEL

Le niveau résidentiel est satisfaisant dans son ensemble.

1- Descriptif d'ensemble

Le type de village le plus fréquemment rencontré est de type traditionnel "Mandingue", extrêmement groupé, en concessions, serrées les unes contre les autres, séparées et desservies par des ruelles mal tracées et étroites (souvent entre 0,70 m et 1 m de large) serpentant entre les clôtures; en général le village est situé dans une clairière; il est entouré des champs de culture, les rizières, cultivées au bord du marigot, sont presque toujours proches et il n'existe pas de campements de culture.

Le plan de BADOUGHA, ci-joint, illustre ce type de village.

Dans la sous-zone "balante" et particulièrement chez les Balantes animistes, le mode de groupement à l'intérieur des villages est très différent puisque les concessions non clôturées sont isolées et fort séparées les unes des autres, disposées sans ordre au milieu des champs; le plan du village de SAMINE SANTO illustre cette disposition.

D'ailleurs l'habitat chez les Balantes a des caractéristiques très originales, étroitement dépendantes des modes culturels. Au moins jusqu'à ces dernières années l'itinérance des concessions suivait l'itinérance des cultures.

Afin d'utiliser la fertilité donnée au sol par l'habitat et la fumure naturelle qui en provient dans un certain rayon autour de la concession - détritiques ménagers, déchets humains et d'animaux etc... - la concession balante se déplace au bout de 5 à 6 ans, allant à quelques 300, 400 ou 500 mètres de là. L'emplacement, laissé libre et enrichi au cours des années où il a été habité, est alors cultivé pour le même nombre d'années qu'a duré la jachère; pendant la saison sèche les troupeaux y paissent ce qui contribue encore à fertiliser le sol; après quoi la concession se déplace à nouveau.

Ce mode d'habitat et de culture a imprimé au paysage une forte originalité: aussi un village Balante se présente comme une constellation de concessions très éparées, par des champs de maïs, de mil, de sorgho et d'arachides, rebord du plateau sur lequel il est installé à un aspect dénudé puisqu'il interdit la présence d'arbres.

Il convient de remarquer qu'un certain individualisme et l'isolement du groupe familial sont fortement associés à ce type d'habitat.

De nombreux villages tels que NIAFOUR, DIATTACONDA, etc., ont perdu très nettement le faciès original. Actuellement tous ces villages de nombreux facteurs tendent à modifier l'itinéraire traditionnel de l'habitation; ce sont principalement la construction de maisons en dur, la plantation d'arbres fruitiers, le développement des cultures de tapades et l'installation de nombreux étrangers qui influencent le système Balante.

Dans la micro-zône Toucouleurs les villages sont groupés mais avec des voies assez larges et mieux tracées qu'en zone Mandingue.

Il existe très peu de villages où la disposition ait été améliorée, à l'exception de gros bourgs où existent des encadrements ou un encadrement rural tels que GOUDOMP ou SIKI.

## 2- Disposition du village

Elle est mauvaise, sauf en sous-zône Toucouleurs.

### Points négatifs

L'aménagement des villages de type Mandingue et Balante est difficile car les concessions sont trop serrées pour les premiers, trop dispersées pour les seconds; les voies sont mal tracées et trop étroites.

### Points positifs

- Les arbres existent dans tous les villages, particulièrement dans la Région du Sud de la Casamance.
- Pas de campements de culture; champs et rizières propres aux villages.

## 3- Propreté

Les villages Mandingues sont difficiles à maintenir propres en raison de l'extrême entassement des concessions. Les villages Toucouleurs sont très propres.

Points positifs

- Les ordures sont le plus souvent (80% des cas rencontrés) rassemblées à l'extérieur du village pour être soit brûlées, soit mises à la rizière.
- Le bétail (dans 80% des cas étudiés) ne vit pas en liberté dans le village; sauf chez les Balantes et chez les Mancagnes où il est parqué ou attaché près de l'habitation, dans les autres zones il est rassemblé dans un parc commun à tout le village qui est déplacé régulièrement de manière à fumer le terrain.
- Aucun village rencontré n'est exposé à des risques d'inondation.

Points négatifs

- L'abondance des pluies provoque la formation de mares à l'intérieur ou autour des villages dans 3 villages sur 4 en hivernage.
- La présence des animaux à proximité du village, les mares stagnantes et l'abondance des forêts entraînent l'existence d'une multitude d'insectes (punaises, mouches, moustiques ou "moutmout") - (dans tous les villages étudiés, durant l'hivernage).
- Les risques d'incendie sont très élevés (groupement des concessions à toit de paille) et les incendies détruisent souvent un quartier entier de village (ex : BOUD-DHIE SAMINE en 1957 et 1958).

4- L'eau

L'eau est suffisante partout (2 villages sur 14 ont signalé la nécessité cependant de creuser plus profond les puits ou mares en fin de saison sèche pour retrouver l'eau.

Points positifs

8 sur 10 ont un point d'eau pour moins de 200 habitants.

Points négatifs

L'équipement des puits est inexistant.

## 2-NIVEAU LOGEMENT

Il est médiocre dans son ensemble.

### 1- Type d'habitation

Il n'y a pas de type d'habitation particulier à l'ensemble de la zone de la Moyenne Casablanca.

La majorité des habitations (84% des unités d'habitation observées) est constituée par des cases rondes ou carrées, pièce unique, sans plafond ni véranda.

L'on a cependant rencontré des habitations plus organisées, avec véranda et une "salle de séjour" située devant le réduit servant de chambre à coucher.

Ce fait est le signe d'un changement dans le mode d'habitation. Ainsi en sous-zone Balante autrefois, et actuellement Balanté, le sont encore, les maisons étaient faites avec des murs en crinting et des toits de chaume : aujourd'hui ce type traditionnel de cases rondes tend à être remplacé, pour au moins 1 à 2 cases sur la dizaine que comprend la concession, par des habitations rectangulaires de construction améliorée, en matériaux plus ou moins durables. La maison devient un capital immobilier dont la présence contrecarre la façon traditionnelle d'exploitation du sol.

### 2- Disposition et qualité du logement

Dans l'ensemble de la zone, les habitations sont groupées à l'intérieur des concessions, entourées de murs médiocres en crinting (30% des cas) ou en tiges de mil, sauf chez les Balantes où la clôture n'existe pas.

L'intérieur des concessions se présente comme un ensemble de cases d'habitation, rondes ou carrées, de greniers et de cuisines; les unités d'habitation sont construites en brique dans 70% des cas, en crinting non crépi et en paille (chez les Balantes et Toucouleurs). Il n'a pas été observé de murs crépis, sauf pour un Chef de village Toucouleur. Quelques habitations sont couvertes en paille et la tôle n'a été rencontrée que dans 2 concessions Mandingues appartenant à un tailleur et à un marabout.

Les habitations ne comportent aucun élément de décoration.

La cour des concessions est entretenue et malgré régulièrement partout au moins 2 à 3 fois par semaine. La propreté de la concession est meilleure chez les Toucouleurs.

La surface d'habitation par habitant est assez réduite : 43% des gens ne disposent que d'une surface inférieure à 7m<sup>2</sup>, 7% seulement disposant de 20m<sup>2</sup> ou plus. Pourtant 46% des cases sont habitées par une seule personne; 29% abritent 2 ou 3 personnes. Ici intervient la différence entre cases d'hommes et cases de femmes, les femmes vivant souvent plus à l'étroit que les hommes. Cependant dans l'ensemble, l'entassement est moins grand qu'en Haute Casamance.

L'ensemble de l'habitat comporte un correct degré d'organisation. Chez les Mandingues, cuisines et greniers sont des constructions séparées. Chez les Balantes, la cuisine entourée de crinting, est située sous le grenier monté sur des pieux de 1m60 : la fumée constitue alors un mode efficace de protection des vivres stockés contre les insectes; le large toit de paille du grenier forme un abri sous lequel la femme effectue le pilage et autres travaux du ménage. Chez les Toucouleurs, il n'y a pas de cuisine séparée et l'on fait la cuisine dans la case ou dans la cour.

### 3- Éléments du confort

Le mobilier est très pauvre; 30% des habitations en sont complètement dépourvues, 50% n'ont qu'une valise ou une malle, 10% seulement des cases disposent de tables et de sièges (de fabrication locale d'ailleurs). La literie est, elle aussi, rudimentaire : dans 85% des cases n'existe que le lit traditionnel, un panneau de crinting sur quelques pieux, avec parfois une paillasse; 11,5 % des habitations ont cependant un lit avec sommier et parfois un matelas. Le village de BIRKAMA (Balantes "modernes") est à ce point de vue mieux équipé : 37,5% des cases ont un lit à sommier.

Pour l'éclairage, la lampe à pétrole sert dans 63% des cas, les villages Mandingues et Balantes étant nettement supérieurs aux villages Toucouleurs en ce domaine : (Toucouleurs 20% seulement de cases éclairées avec la lampe à pétrole).

### 4- Conditions de logement comparées

#### L'homme

Le Chef de famille et les chefs de ménage disposent généralement d'une chambre pour eux seuls, qui est la meilleure et la mieux équipée; c'est dans cette chambre que l'on trouve le lit à sommier et parfois le matelas et la moustiquaire. Chez les femmes on ne trouvera que des lits rudimentaires.

La femme

Les conditions de logement des épouses sont variées  
vant les groupes ethniques :

- Chez la plupart des Mandingues et sous l'influence de l'islam, les femmes d'un même ménage et parfois les femmes d'une même concession quel que soit le ménage, vivent dans une chambre-dortoir; ainsi à BA (voir plan de la concession de 59 personnes, 35 hommes et enfants sont répartis en 3 cases (17,5 et) tandis que les 22 hommes occupent 16 cases, un ménage encore monogamme occupe une case pour lui. autre exemple est celui d'une concession de Diar où les 3 cases de femmes sont "dirigées par les femmes du Chef de concession. En voici l'analyse :

DIARENG - Concession n° 4

<u>N° des cases</u>	<u>Composition des cases d'hommes</u>	<u>Nombre personnes</u>
1	Chef concession (n° 1)	1
2	Frère du Chef (n° 2)	1
3	Grand frère du frère du Chef (n°5)	1
4	1er fils du chef et sa fille(n°7)	1
5	2ème " "	
	2ème fils d'un frère(décédé) du chef	
	Neveu frère du chef - neveu du chef (3)	2
6	3ème fils du Chef + épouse + 2 enf.(11)	2
7	4ème fils du Chef (6)	1
8	5ème fils du chef (8)	1
9	6ème fils du Chef (9)	1
10	1er fils d'un frère(décédé) du Chef	1
11	1 Talibé du Chef	

Composition des cases de femmes

12	1ère épouse du Chef	) 11 femmes
	1ère et 2ème épouses du 2ème fils du Chef + 1 enfant	
	2ème épouse du 3ème fils plus 2 enfants	
	1ère épouse du 4ème fils plus 2 enfants	
	1ère épouse du 5ème fils	
13	2ème épouse du Chef plus 1 enfant	) 12 femmes
	1ère et 2ème épouses du 6ème fils	
	1ère, 2ème et 3ème veuves d'un frère du Chef	
	1ère épouse du fils d'un frère du Chef	
	1ère épouse du frère du Chef	
	1ère épouse d'un Talibé	
	1ère épouse d'un Talibé	
	Nièce du frère du Chef	



La répartition chez les Balantes est la suivante :

Case d'hommes : 1,2 habitant par case 47% des cases habitées par des hommes

Case de femmes : 44 habitants par case 46% des cases habitées par des femmes (ou enfants)

Case mixte de ménage : 2,6 habitants par case 7% des cases habitées par des ménages.

Chez les Toucouleurs, enfin, la séparation des hommes des femmes est très marquée; il n'y a pour ainsi dire de cases de ménages; l'entassement des femmes dans une case commune n'existe pas; la répartition est la suivante :

Case d'hommes : 1 habitant par case 44% des cases habitées par des hommes

Case de femmes: 2,1 habitants par case 53% des cases habitées par des femmes

Case mixte de ménage: 4 habitants par case 3% des cases habitées par des ménages.

### Les enfants

Partout les petits enfants, garçons ou filles, logent avec les femmes, en général sur des nattes à même le sol ou sur le lit rudimentaire de leur mère. Les jeunes filles continuent à habiter avec les femmes tandis que les jeunes hommes se voient octroyer une case spéciale pour eux tout parfois même pour chacun d'entre eux.

### Les vieillards

Les vieillards logent dans des plus vieilles cases et sont le plus souvent abandonnés, sauf si le fils qui les loge est dans l'aisance.

3-NIV

Il es  
instr  
sont-

Hab

On  
fis  
chaDan  
de  
ou  
bi  
qusu  
dé

La

La  
es  
la  
de  
si  
ch  
co  
te  
l'Le  
sc  
pa  
mé  
da  
si  
qu  
coLe  
Da  
ch

### 3-NIVEAU DOMESTIQUE

Il est médiocre dans son ensemble sauf pour l'eau; de plus les instruments comme la machine à coudre et les fers à repasser sont objets courants dans la zone Mandingue.

#### Habillement - Parure

On trouve des tissus imprimés partout, l'habillement est suffisant et permet un changement fréquent. Les habits portés chaque jour sont cependant souvent usés et déchirés.

Dans la sous-Zone Toucouleur la majorité des habits portés sont de production locale. Selon les villages, on apporte une plus ou moins grande attention à la parure. Il s'agit souvent des bijoux frustes traditionnels, bracelets, simples colliers ou quelques bijoux dans la coiffure. Cependant, dans 5 villages sur 14, il a été noté que la toilette constituait une forte dépense.

#### La cuisine

La cuisine existe presque partout (76% des concessions). Elle est typique des concessions des Mandingues et des Balantes islamisés (90% des ménages de cette zone ont une cuisine : Cf description au niveau logement). Il existe même plusieurs cuisines, chaque femme ayant la sienne. Toutefois, en saison sèche, on fait la cuisine au dehors. Chez les Toucouleurs par contre, la cuisine est plus rare. Enfin dans le village Balante fétichiste étudié, SAMINE SANTO, la cuisine est faite dans l'unité d'habitation des femmes.

Le foyer est toujours rudimentaire : 3 pierres sur lesquelles sont posées les marmites. Le fourneau malgache existe un peu partout, mais il sert uniquement pour le fer à repasser. De même le charbon de bois, qu'utilisent 64% des ménages, sert davantage à la forge et pour le fer à repasser que pour la cuisine, faite au bois. Le charbon de bois est d'ailleurs fabriqué sur place, par les gens eux-mêmes. Il n'a été nulle part constaté la présence de réchauds ou autres.

Les ustensiles de cuisine n'existent qu'en nombre peu élevé. Dans 80% des ménages étudiés, il n'existe que des marmites, des chaudrons et quelques bols émaillés ou bassines :

Voici quelques exemples : à RADOUGHA, un ménage possède :

- |   |           |
|---|-----------|
| - 3 calebasses                                  | 1 bassine |
| - 2 canaris                                     | 1 marmite |
| - 2 canaris percés de<br>trous pour le couscous | 4 bols    |

A BISSASSOU DOUMA : pour un ménage :

- |                |           |
|----------------|-----------|
| - 3 calebasses | 1 marmite |
| - 2 canaris    | 1 bassine |
|                | 5 bols    |

C'est le niveau moyen des ménages étudiés. Cependant 20 ménages possèdent des ustensiles soit en nombre plus abondant (marmites et plats) soit d'apparition plus récente, casseroles parfois même, mais rarement cuillères :

Par exemple à BISSASSOU DOUMA, pour un ménage :

- |                |             |
|----------------|-------------|
| - 6 calebasses | 5 bols      |
| - 2 canaris    | 1 casserole |
| - 4 marmites   | 1 bassine   |
|                | 2 cuillères |

A BOUDHIE SAMINE : pour un ménage

- |                |            |
|----------------|------------|
| - 4 calebasses | 3 marmites |
| - 2 canaris    | 3 plats    |
|                | 2 bassines |

Chaque femme a son matériel de cuisine. Mais les exemples cités montrent qu'il est encore très pauvre.

### Eau

Le lieu de puisage est proche partout, jamais situé à plus de 500 mètres de l'habitation et pour 50% des concessions étudiées à moins de 50 m. Le lavage des vêtements se fait au puits, mais en hivernage, il a lieu dans la rizière (mare). L'eau provient généralement de puits, peu profonds de construction locale, sans margelle. Le bord du puits est entouré d'une armature en bois, et légèrement surélevé pour éviter l'écroulement. En hivernage, l'approvisionnement en eau se fait aussi par les mares, mais cette eau sert généralement pas à la consommation. Seul SAMINE SAMINE n'a pas de puits, une mare proche approvisionnait le village : ceci est caractéristique des Balantes fétichistes qui se déplaçant souvent, ne creusent pas de puits et s'installent près d'un point d'eau naturel.

Equipement ménager

Le fer à repasser existe partout (sauf chez les Balantes animistes : SAMINE SANTO), mais on ne s'en sert pas dans 16% des cas (en particulier N'DIOLOFENE et VELINGARA, Toucouleurs) - 26% des ménages possèdent un fer à repasser et 25% peuvent s'en procurer dans une concession voisine (à BIRKAMA 20 ménages sur 31 ont un fer à repasser).

La machine à coudre est inconnue dans 1 village sur 3. En dehors de ces villages, 20% des ménages disposent d'une machine à coudre dans la concession (A BIRKAMA : 12 ménages sur 31 disposent d'une machine à coudre dans la concession).

- Nombre d'écoles par habitant :

24 écoles (45 maîtres dans le secteur public, 6 dans le privé) existent pour l'année scolaire 1958-1959 (20 publiques, 4 privées) soit :

$\frac{24}{113.933}$  donc 1 école pour 4.700 habitants globaux  
(ville et rural)

- Nombre d'habitants par maître :

$\frac{113.933}{51}$  soit 1 maître pour 2.230 habitants

- Nombre d'élèves par habitant :

2.091 élèves (1.877 garçons, 214 filles) de l'école publique et,  
235 élèves (195 garçons, 40 filles) dans les écoles privées pour 1958-1959, soit :

$\frac{2.326}{113.933}$  donc 1 élève pour 48 habitants globaux

- Nombre d'élèves par population d'âge scolaire :

Le pourcentage de la population de 5 à 14 ans doit voisiner (voir population SEDHIOU) 20 % de la population totale soit :

$\frac{114.000 \times 20}{100}$  donc 22.800

L'ordre de grandeur du rapport :

$\frac{2.236}{22.800}$  serait donc de 10 élèves pour 100 enfants d'âge scolaire.

- Proportions respectives garçons-filles scolarisés

Les chiffres globaux sont : 2.072 garçons, 254 filles, soit 1 fille pour 6 garçons.

Les proportions à SEDHIOU sont : 344 garçons, 94 filles, soit 1 fille pour 3 garçons, taux assez élevé.

Les proportions dans l'enseignement privé sont : 195 garçons, 40 filles, soit presque 1 fille pour 5 garçons.

- Proportions respectives ville-rural

Les écoles de SEDHIOU comprennent 438 élèves, soit

$\frac{438}{2.326}$  soit plus du cinquième de la population scolarisée de la zone.

Sur ce nombre (438), 82 % (soit 359) des élèves ont leurs parents résidant à SEDHIOU - 18 % proviennent du reste de la subdivision.

On peut estimer le taux urbain à

$\frac{359}{4.635}$  soit 1 élève pour 13 habitants urbains

Le taux de scolarisés par rapport à la population d'âge scolaire est de l'ordre de 38 pour 100 dans les écoles et de 9 % en milieu rural.

### 3- Maîtres

Les maîtres sont jeunes (75 % ont moins de 25 ans) récemment arrivés (88 % sont là depuis moins de 2 ans) rarement originaires de la région (16 %) ; au point de vue qualification 1 sur 10 a le grade d'instituteur, 8 sur 10 sont instituteurs adjoints et 1 sur 10 est moniteur.

Le taux maîtres-élèves est de :

$\frac{2.326}{51}$  soit 45,6 élèves par maître

Leurs difficultés sont le manque de matériel scolaire et le logement (1 directeur d'école sur 2 et 2 maîtres sur 3 n'ont pas de logement administratif).

### 4- Elèves

L'assiduité des élèves à SEDHIOU est excellente : 98 %. En brousse, la régularité est satisfaisante. Dans 36 % des cas, l'assiduité atteint ou dépasse 90 %. Dans 54 % elle dépasse 60 %. Les périodes d'absentéisme coïncident avec les travaux des champs et les fêtes de circoncision.

L'origine ethnique des élèves (32,1 % Mandingues, 17,9 % Diolas, 17,3 % Balantes, 9,8 % Peuls, 6,3 % Ouoloffs, 4,8 % Bambaras, 4,8 % Mancagnes, 7 % divers) est assez proche de la répartition de la population globale : cependant la proportion des Mandingues scolarisés (32 %) est plus faible que la proportion globale (43,5 %) alors que la proportion Peul est identique 9,8 et 10, ce qui est remarquable eu égard aux résultats constatés en HAUTE CASAMANCE.

A SEDHIOU même 18 % des élèves sont originaires de la brousse et logent chez des tuteurs. En brousse (il n'y a pas de cantines) le rayonnement de l'école s'étend jusqu'à une distance maxime de 5 kms, exception faite de DIANNAH-MALARY et BOUSSIMBALO dont l'attraction s'exerce jusqu'à 10 kms.

20 % des enfants proviennent d'autres villages et logent chez des tuteurs auxquels ils fournissent du travail dans les champs.

Des 17 élèves sortis en 1954 avec le C.E.P.E. :

- 12 , soit 71 % sont étudiants à DAKAR ou SAINT-LOUIS
- 3 , soit 17 % sont militaires,
- 1 , soit 6 % ouvrier spécialisé,
- 1 , soit 6 % sans profession ou de profession inconnue

2-NIVEAU CULTUREL

1- Connaissance de l'arabe

En MOYENNE CASAMANCE, l'arabe est parlé dans 9 villages pour les 14 enquêtés, par 1 à 5 personnes dans chaque village ; et à 2 exceptions près, cette langue est lue et écrite dans les mêmes proportions.

Il faut aussi noter que dans 5 villages quelques personnes peuvent transcrire leur dialecte en caractères arabes.

2- Connaissance du français

Le français n'est parlé que dans 10 villages sur 14 (par 1 à 4 personnes par village), mais il n'est lu et écrit dans 5 villages seulement (par 1 à 4 personnes, là encore).

3- Intérêt porté à l'instruction

Les adultes manifestent le désir de s'instruire et même dans 7 villages plusieurs apprennent à lire (2 villages comptent respectivement 18 et 20).

Cependant le nombre de ceux qui ont fait des études jusqu'au C.E.P.E. est encore très restreint. Parmi les 14 villages étudiés pour l'ensemble de la MOYENNE CASAMANCE, 5 villages ont vu quelques-uns de leurs habitants poursuivre des études jusqu'au

C.E.P. et ou bien rester au village (c'est le cas de 2 villages) ou bien travailler à l'extérieur (c'est le cas de 3 villages).

L'attitude générale est favorable à la scolarité, avec une préférence pour l'école coranique notamment dans les régions Toucouleurs et Mandingues.

Les lettrés sont considérés comme des personnages privilégiés. Leur influence est assez peu marquée et consiste surtout en services pratiques rendus aux autres : lecture du courrier, rédaction des lettres par exemple.

CHAPITRE 3  
=====LES NIVEAUX DE PRODUCTION ET LES POSSIBILITES  
-----

3-1 Caractéristiques du niveau économique	(23)
3-2 Etudes agricoles	(22)
3-3 Autres activités rurales	( 7)
3-4 Niveaux d'échange	( 9)

CARACTERISTIQUES DU NIVEAU ECONOMIQUE

I A LES REVENUS

1-LES REVENUS MANDINGUES

L'enquête par sondage sur l'ensemble de la population rurale Mandingue recouvrant la subdivision de SEDHIOU, a porté sur 63 budgets, c'est-à-dire 490 personnes réparties dans les différents villages de la zone.

Les résultats que l'on analysera ci-dessous montrent que le budget global du Mandingue, c'est-à-dire le revenu monétaire plus l'autoconsommation s'élève aux environs de 11.500 Fr CFA par personne et par an. Dans ce budget, le revenu monétaire et l'autoconsommation entrent respectivement pour 52 % et 48 %. Ces deux données importantes peuvent servir de comparaison avec d'autres régions : d'une part le niveau absolu du revenu, qui permet la comparaison des niveaux de vie malgré le caractère toujours très superficiel de tels rapprochements; d'autre part le pourcentage de l'autoconsommation et du revenu monétaire qui mesure l'importance relative du secteur de subsistance par rapport au secteur monétaire.

Rappelons les résultats d'enquêtes similaires faites dans d'autres régions :

en FRANCE en 1952, l'enquête faite sur les dépenses de ménages agricoles a montré que la part de l'autoconsommation était de 27,5%.

en COTE d'IVOIRE, dans la zone cacaoyère, elle se situe aux environs de 40%.

au FOULADOU - pays voisin des Mandingues - elle est de 62%.

Le rapprochement de ces chiffres 27,5, 40, 62 avec le chiffre 48 pour le pays Mandingue met en évidence :

le fait que la régression de l'économie de subsistance ayant commencé au cours des dernières décennies, une monétarisation progressive de l'économie est certainement en train de se réaliser.

par ailleurs, le niveau absolu des revenus montre que cette évolution des structures ne s'accompagne pas d'une amélioration sensible du niveau de vie. Celui-ci reste très bas puisque, converti en dollars USA, le revenu annuel par personne est d'environ 50 dollars pour rappelons-le, un revenu moyen de l'ordre de 60 dollars en INDE, 250 dollars en YOUGOSLAVIE, 750 dollars en FRANCE, 1.800 dollars aux ETATS-UNIS.

### 1- L'autoconsommation

Comme pour les études comparables faites dans la Vallée du SENEGAL et dans les autres régions de la CASAMANCE, on négligera pour l'estimation de l'autoconsommation la valeur des productions artisanales, forge, vannerie, poterie et celles des services rentrant dans le cadre des activités traditionnelles : construction de cases, édification de pades, coupes de bois mort, réalisées par le groupe familial lui-même, pour ne s'occuper que de l'autoconsommation portant sur les denrées alimentaires produites par la cueillette et résultant de l'agriculture, de la cueillette et de l'élevage, de la chasse et de la pêche.

L'enquête sur les habitudes alimentaires faite auprès de l'échantillon de ménages sur toute la zone étudiée permet de donner des ordres de grandeur pour les principaux postes de cette autoconsommation. L'estimation de la valeur des denrées consommées a été faite à partir des prix de détail pratiqués sur les marchés des villages de l'échantillon enquêté.

ESTIMATION DE L'AUTOCONSOMMATION POUR LE PAYS MANDINGUE

	Estimation de la ration alimentaire, par personne et par jour, en Gr (par principaux postes)	Valeur de la consommation par an en Fr CFA	Dont quantité achetée par personne et par an en Fr CFA	Et quantité autoconsommée par personne et en Fr CFA	%
Borgho	170	1.250	100	1.150	20,5 %
	240	3.050	360	2.690	48,0 %
Fonio	60	400	-	400	7,0 %
	5	30	-	30	0,5 %
	10	220	140	80	1,5 %
	50	390	200	190	3,5 %
	30	220	-	220	4,0 %
	25	640	125	515	9,0 %
elles	200	410	85	325	6,0 %
ces					
Tal	790	6.610	1.010	5.600	100 %

L'autoconsommation moyenne par personne et par an peut donc être estimée à 5.600 Fr CFA.

Il faut souligner que la part des achats pour l'obtention des produits alimentaires de base : 1.010 Fr pour 6.610 Fr de valeur consommée, soit 15%, est faible, mais est déjà plus de 2 fois supérieure à la dépense alimentaire constatée dans le pays de HAUTE CASAMANCE.

2- Les revenus monétaires

Pour les 63 budgets Mandingues étudiés en MOYENNE CASAMANCE, la structure du revenu monétaire annuel moyen par personne est la suivante :

Origine du revenu	Valeur en Fr CFA	% du revenu monétaire
Vente de l'arachide	2.800	46,0
Autres revenus de l'agriculture	140	2,5
Pêche	20	0,5
Elevage	125	2,0
Artisanat	205	3,5
Commerce	510	8,5
Revenus de travailleurs migrants	500	8,0
Maraboutage	870	14,0
Salaires, retraites	120	2,0
Cadeaux, emprunts divers	780	13,0
	6.070	100,0

Le revenu monétaire apparaît de l'ordre de 6.000 Fr CFA par personne et par an. Son analyse permet de noter que :

- La vente de l'arachide représente près de la moitié du revenu monétaire, alors que la vente d'autres produits agricoles est infime, 2,5%. Encore une partie de celle-ci provient-elle de la vente de très petites quantités de riz par les femmes, dont c'est avec l'artisanat, des seules ressources de revenus permises. A ce sujet, notons que les revenus monétaires des femmes ne représentent que 5% de l'ensemble des revenus.
- Les postes pêche et élevage sont aussi très faibles. La pêche, très localisée le long de la CASAMANCE, est surtout destinée à l'autoconsommation; l'élevage, ce petit bétail surtout, n'est pas suffisant pour qu'il ait une commercialisation notable. Le profit matériel que tire le Mandingue de la possession de gros bétail est presque nul. Il n'a pas droit au lait et ne possède pratiquement aucun contrôle sur le croît de son troupeau.
- Le poste "revenus provenant des migrations" ne représente que 8% du total des revenus monétaires. Cela s'explique probablement par le fait que la migration n'a pas, pour le Mandingue, l'importance qu'elle a pour les Peulhs du FOULADOU ou pour les Diolas de

BIGNONA. L'enquête faite à KATABINA et le sondage fait sur l'ensemble du pays Mandingue montrent que les migrations n'atteignent que 7% de la population.

Les migrations saisonnières n'intéressent que les hommes et ce n'est que lorsqu'il s'agit de migrations définitives que quelques femmes accompagnent leur mari. Encore une proportion relativement importante des migrants - 1,5% sur les 7% - représente t-elle de très jeunes gens qui vont travailler comme navétanes non loin de leur village - soit dans la subdivision de BIGNONA, soit dans la subdivision de SEDHIOU même. Tout se passe comme si les Mandingues, compte tenu des caractères pénibles du travail des migrants et des conditions quasi-ascétiques de vie auxquelles ils se soumettent, s'ils veulent économiser des sommes suffisantes, préfèrent pour la plupart continuer la vie matériellement médiocre mais tranquille et même souvent oisive qu'ils mènent au village plutôt que les duretés et le petit profit des migrations.

- Les autres postes importants sont le commerce - 8,5% des revenus - et le maraboutage 14%. Cela correspond à ce que l'on a déjà signalé sur l'aisance du Mandingue à se nouvoir dans le secteur tertiaire (commerce et maraboutage) où l'Islam Mandingue est assez spécialisé (vente de gris-gris, recettes médicales et magiques, etc...).
- Le poste "cadeaux-emprunts divers" est aussi un des plus importants. On a vu la place que tenait le crédit. Cette place n'est égalée ou même dépassée que par le quémandage qui se pratique à tous les échelons, dans tous les domaines et en toutes circonstances. Le quémandage est certainement un trait typique de la société Mandingue.

### 3- Analyse du revenu global

En considérant à la fois l'autoconsommation et les revenus monétaires, l'on peut estimer la répartition des revenus du Mandingue de la façon suivante :

En Fr CFA, par personne/par an				
	Autocon-	Revenu	Revenu	%
	sommation	monétaire	global	revenu
				global
Provenant de l'arachide	220	2.800	3.020	26
Autres productions agricoles, cueillette et pêche	5.270	160	5.430	46
Elevage, lait, viande	110	125	235	2
Artisanat	-	205	205	1
Commerce	-	510	510	4
Revenu des travailleurs migrants	-	500	500	4
Divers	-	1.770	1.770	15
	5.600	6.070	11.670	100

Ce tableau fait apparaître :

- que l'essentiel du revenu provient de l'agriculture 72,5% du total. Pour ce poste "productions agricoles totales" les productions agricoles vivrières totalisent 64% contre 26% en provenance de l'arachide sur laquelle est importante par sa part commercialisée qui représente 24% du revenu global et 46% du revenu monétaire.
- que le deuxième poste important est constitué d'appareils divers (15% du revenu global) répartis entre :

salaires, retraites = 120 Fr, soit 1,0% du revenu global  
2,0% " " monétaire

maraboutage = 870 Fr, soit 7,5% du revenu global  
14,0% " " monétaire

cadeaux, emprunts = 780 Fr, soit 7,0% du revenu global  
13% " " monétaire

L'importance de ces deux postes de revenus est de nouveau à souligner.

- que les deux postes suivants sont beaucoup moins importants : commerce et revenu provenant des migrations (4,5% du revenu global chacun).

- que le poste élevage ne vient qu'en 5ème position avec seulement 2,0% du revenu global et une part presque nulle dans l'autoconsommation (il n'en représente que 2%.)
- que le poste artisanat est encore plus minime.

Il ne faut pas oublier que la part d'autoconsommation est sous évaluée du fait de l'impossibilité de chiffrer l'apport des petits travaux (nattes, savon, construction de cases, etc...)

#### 4- Comparaison des revenus monétaires

- Dans l'étude monographique du village de KATABINA situé dans le canton du PAKAO, on a cherché à reconstituer tous les budgets des familles composant le village sans exception (183 habitants); la structure suivante a été observée :

STRUCTURE DU REVENU MONETAIRE ANNUEL d'UN HABITANT de KATABINA			
: Arachide	: 3.700	: 50,5	:
: Autres produits agricoles	: 740	: 10,0	:
: Elevage	: 140	: 2,0	:
: Pêche	: 1.010	: 13,5	:
: Artisanat	: 250	: 3,5	:
: Commerce	: 500	: 7,0	:
: Revenus des migrations	: 190	: 2,5	:
: Salaires, retraites	: 110	: 1,5	:
: Emprunts et autres revenus	: 710	: 9,5	:
: Total des revenus	: 7.350	: 100,0	:

Si l'on compare le revenu de KATABINA au revenu moyen de zone Mandingue l'on constate :

- . un revenu monétaire légèrement supérieur à KATABINA (+ 19%).
- . une structure des revenus un peu différente caractérisée par :

l'importance plus grande en valeur absolue (3.700 contre 2.800 Fr) surtout de l'apport de l'arachide à KATABINA; de même pour les autres productions agricoles.

l'importance beaucoup plus grande de l'apport de la pêche à KATABINA (1.010 Fr contre 20 Fr).

l'importance beaucoup plus grande des revenus annexes pour l'ensemble de la zone que pour KATABINA; les revenus annexes composés des maraboutages, des migrations, des salaires et des cadeaux et emprunts et autres étant de l'ordre de 2.270 (soit 37% du revenu monétaire) pour la zone, contre 1.010 Fr (soit 13,5%) à KATABINA.

l'équivalence des postes commerce, artisanat, élevage.

Ces différences confirment la distinction qui a été faite dans l'analyse des sous-zones entre les deux groupes Mandingues :

- dans le groupe Mandingue du PAKAO, du SONKODOU et du SOUMA-BALMADOU, dont le village de KATABINA est un exemple, l'économie traditionnelle avec respect de l'équilibre vivrier est en nette régression et laisse la place à une économie monétaire basée sur la culture de l'arachide, et la mise sur le marché de produits annexes (agricoles ou pêche) se traduisant sur le plan des achats par une part plus importante des achats alimentaires ( voir chapitre des dépenses).
- dans le reste du pays Mandingue (cantons du Brass et du Bouddhié) où le peuplement est surtout d'origine guinéenne les caractères de l'économie traditionnelle, beaucoup moins monétarisée, sont restés très vivants.

Ces différences dans la structure des revenus montrent aussi, qu'en MOYENNE CASAMANCE Mandingue, les budgets sont hétérogènes suivant les régions en raison des apports du fleuve par la pêche, en raison aussi des apports plus ou moins importants des activités particulières aux Mandingues du type maraboutage, cadeaux, etc.

- L'ensemble des revenus étudiés dans la sous-zône Mandingue a été ventilé, suivant la tranche de revenus du

chef de ménage en 4 catégories; les résultats sont les suivants :

REVENUS MONÉTAIRES ANNUELS D'UN MANDINGUE DE MOYENNE CASAMANCE								
SUIVANT LA TRANCHE DE REVENU DU CHEF DE MENAGE								
Tranche de revenus	0-19.999		20.000-29.999		30.000-49.999		50.000 & plus	
	Fr CFA	%	Fr CFA	%	Fr CFA	%	Fr CFA	%
Revenu de l'agriculture	2.030	78,0	2.300	62,5	3.480	68,0	3.730	33,0
Autres revenus de l'agriculture	115	4,5	235	6,5	245	5,0	70	0,5
Pêche	10	0,5	-	-	-	-	40	0,5
Élevage	170	6,5	185	5,0	40	1,0	170	1,5
Artisanat	100	4,0	190	5,0	385	7,5	225	2,0
Commerce	25	1,0	-	-	150	3,0	560	5,0
Transports	-	-	305	8,5	205	4,0	1.130	10,0
Reparations	-	-	15	0,5	240	4,5	2.390	21,0
Salaires, retraites	-	-	15	0,5	80	1,5	305	2,5
Autres, impôts et autres	150	5,5	425	11,5	280	5,5	2.730	24,0
<b>Total des revenus</b>	<b>2.600</b>	<b>100</b>	<b>3.670</b>	<b>100</b>	<b>5.105</b>	<b>100</b>	<b>11.350</b>	<b>100 %</b>

L'on observe que :

- Les moyennes de revenus par personne sont réparties de 2.500 Fr à 11.500 Fr CFA par an; l'étalement de revenus est assez important
- La structure des revenus est similaire quelle que soit la tranche de revenus du chef de ménage à l'exception de la tranche la plus élevée : pour cette dernière, l'apport de la valeur absolue des productions agricoles n'est pas beaucoup plus élevé que pour les autres classes (3.800 Fr contre

2.150, 2.500, 3.700 Fr) mais les revenus annexes sont considérables tant du fait de l'importance de l'apport provenant des migrations, que du fait des apports de revenus de maraboutage, de cadeaux ou d'emprunts qui, considérés ensemble, représentent un apport moyen de 6.550 Fr soit près du double de l'apport des productions agricoles.

## 2-LES REVENUS DES BALANTES

Pour les villages ou quartiers balantes étudiés par l'enquête, une analyse des budgets de familles balantes établie par moyenne sur 45 chefs de ménage interrogés - groupant 320 personnes - permet de préciser la structure de leur revenu monétaire annuel moyen par personne. La comparaison de cette moyenne avec celle obtenue par étude de 16 budgets des chefs de ménage du village de DASSILAME est présentée

	DASSILAME		Ensemble des Balantes	
	Valeur en Fr CFA	En % des revenus totaux	Valeur en Fr CFA	En % des revenus totaux
Arachides	5.120	75.0	2.700	66.5
Autres revenus agricoles	655	9.5	320	8.0
Pêche	10	-	20	0.5
Elevage	325	5.0	390	9.5
Artisanat	355	5.0	40	1.0
Commerce	40	0.5	45	1.0
Salaires et migrations	80	1.0	450	11.0
Emprunts et autres revenus	265	4.0	90	2.5
<b>Total des revenus</b>	<b>6.840</b>	<b>100.0</b>	<b>4.055</b>	<b>100.0</b>

Comme on le voit, le niveau général des revenus est faible, guère plus élevé que celui des Poulhs de la HAUTE CASAMANCE (3.500 Fr) et il apparaît même, pour l'ensemble de la sous-zone, inférieur à celui des Mandingues de MOYENNE CASAMANCE (6.000 Fr)

Si on le compare à ce dernier il apparaît :

que les revenus obtenus par l'arachide, les autres productions agricoles, les migrations sont identiques en chiffres absolus.

que les revenus obtenus par l'élevage sont plus élevés pour les Balantes.

mais que la différence existant en faveur du Mandingue est essentiellement due aux revenus plus importants qu'il tire de l'artisanat, du commerce, du marchandage et enfin des emprunts et cadeaux.

Si l'on juge de l'importance relative des sources des revenus entre elles, il apparaît nettement que la part monétaire de l'économie du Balante est tout à fait dépendante de l'arachide qui représente plus de 66% (et à DASSILAME 75%) du revenu monétaire, contre 46% pour un Mandingue et 52% pour un Peulh. En fait les productions vivrières autoconsommées sont importantes chez les Balantes et la fragilité économique de la part monétaire qui ne repose que sur un seul produit ou presque n'est pas une menace constante pour le Balante qui peut subvenir sans à coups et par lui-même à ses besoins essentiels.

### 3-LES REVENUS DES MANCAGNES ET DES MANDJACQUES

Ce phénomène est plus net encore pour ces deux minorités ethniques entreprenantes et prévoyantes tout à la fois : pour eux la part "Productions agricoles totales" représente plus de 90% du revenu monétaire (le même pourcentage pour un Mandingue est de moins de 50%); l'arachide est une source de revenu quatre fois plus importante pour un Mandjacque que pour un Balante; malgré cela la part alimentaire des dépenses reste assez peu élevée (30%) et laisse une part importante du revenu élevé des Mandjacques pour l'achat de biens de consommation ou de biens d'équipement.

Le tableau suivant donne le revenu annuel moyen pour l'ethnie mancagne et mandjacque de MOYENNE CASAMANCE

Origine des revenus	Valeur en Fr CFA	En % de l'ensem- des revenus
Arachide	9.090	86.5
Autres produits agricoles	585	5.5
Pêche	-	-
Elevage	205	2.0
Artisanat	-	-
Commerce	-	-
Revenus des migrations	145	1.5
Emprunts et autres revenus	455	4.5
Total des revenus	10.480	100.0

Ce revenu monétaire, le plus élevé de CASAMANCE, est égal trois fois le revenu monétaire du Peulh de HAUTE CASAMANCE et à deux fois celui du Mandingue. Ces différences indiquent bien l'efficacité économique de ces deux ethnies guinéennes.

1 B LES DIFFERENTES FORMES D'ECONOMIE RURALE

1-L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN ZONE RURALE MANDINGUE

L'organisation sociale Mandingue se traduit sur le plan de la production par une forte enprise du groupement familial sur l'individu et par une étroite soumission de la femme. Par contre, il n'apparaît pas, à la différence du pays Peulh, une solidarité dans la production agricole, au niveau du village, et même au niveau de la concession l'importance donnée à la culture de l'arachide entraîne une diminution de la solidarité économique dans la famille.

Dans la mesure, en effet, où les cultures vivrières étaient faites sous forme de champs collectifs, "marrou", avec la participation de tous les hommes de la concession, "Korda", sous la direction du chef de famille, l'agriculture était une des expressions les plus évidentes de la cohésion du groupe familial, de la solidarité entre ses membres et de la puissance de son chef. Dans certaines régions, comme KATABINA, ces formes collectives de culture sont en train de disparaître progressivement; actuellement seules quelques cultures de tapade sont faites collectivement par concession. La forte armature sociale est marquée par une stricte répartition des hommes et des femmes dans les différentes unités de production ou d'exploitation, répartition homogène pour tout le pays Mandingue.

1- L'enprise du groupe sur l'individu est telle par exemple que les jeunes gens n'ont jamais de champs personnels avant leur mariage. Suivant les principes traditionnels, il semble même que tant que son père vit, le fils n'a pas le droit d'acquérir une complète autonomie économique : le fils continue à travailler pour son père, de même que l'épouse du fils, en contrepartie de la dot qui a été payée par le père. Après son mariage et en échange de son travail, le fils peut recevoir parfois, de son père, le paiement de ses dépenses courants : habillement, impôt, etc....

2- Il est donc normal que l'on ait constaté un nombre d'exploitants agricoles nettement inférieur au nombre d'hommes en âge de travailler; ainsi à KATABINA, pour les 48 hommes

d'un âge supérieur à vingt ans, on n'a dénombré que 26 exploitations agricoles : c'est-à-dire 26 unités de production comprenant généralement chacune : 1 champ d'arachides, 1 champ de fonio, 1 parcelle de maïs. Il n'est pas inutile de voir comment se groupent ces 48 hommes adultes autour de ces 26 exploitations.

L'interrogatoire détaillé à l'intérieur de chaque concession montre qu'il existe :

- 8 cultivateurs travaillant isolément
- 12 groupes de deux cultivateurs
- 6 groupes de trois cultivateurs

Pour les 26 chefs de ménage à la tête d'exploitations agricoles, on trouve 22 aides familiaux dont 15 célibataires et 7 mariés. Ces derniers attendant la mort de leur père, une occasion, ou quelques années de plus pour prendre leur propre autonomie économique, cette autonomie est rarement complète puisque en tant que membre d'un lignage, ils restent toujours soumis à un certain nombre de prestations de services et de biens dont il ne faut pas sous-estimer l'importance; il ne faut pas oublier non plus que cette dépendance joue souvent aussi en leur faveur par l'aide, dont ils peuvent éventuellement bénéficier, des autres membres du lignage, à des occasions diverses : maladie, cérémonies, etc...

3- La place importante que tiennent les femmes dans l'économie de subsistance et la soumission de l'épouse au mari sont comme symbolisées par l'existence du "Bountoumo". Le "Bountoumo" est une énorme poterie, qui peut avoir plus de 1,50 m de hauteur et plus de 3 m de diamètre, destinée à servir de réservoir de riz. Cette poterie est fabriquée par la femme pour le mari qui la détient à l'intérieur de sa propre case. Remplie à la récolte du riz cultivé par la femme, elle sert surtout de grenier en cas de disette ou d'incendie. En cas d'incendie, en effet, et l'on sait combien ils sont fréquents et dévastateurs en fin de saison sèche en pays Mandingue, (surtout au PAKAO) la case du chef de ménage peut brûler, mais le riz reste intact dans la poterie dont le couvercle est cimenté de façon très étanché. De même, quand les autres réserves de grains sont épuisées ou lorsqu'il faut recevoir, le mari puise dans le "Bountoumo" qui est ainsi une garantie, en cas de danger, de survie du groupe familial.

4- La femme Mandingue consacre le minimum de son temps au ménage et à ses enfants. En général, elle ne passe chez elle que le temps nécessaire à la préparation des repas. Très active, elle paraît toujours occupée : en saison sèche, dans la brousse et la forêt où, tout en surveillant

les moutons et les chèvres en pâturage, elle ramasse une grande variété de produits de cueillette (graines, tubercules, feuilles) qui servent d'appoint pour la nourriture familiale et sont d'un grand secours les années particulièrement déficitaires; pendant la période de culture du riz, elle travaille aux rizières.

Le comportement de l'homme vis à vis du travail est généralement assez différent. Dans l'ensemble on peut dire, que sauf pendant les deux ou trois mois que durent le semis et la préparation des champs d'arachide, il travaille peu. Le tableau de la page 16 donne l'occupation habituelle d'un ménage Mandingue durant l'année.

5- Il existe, comme dans presque toutes les sociétés africaines, des formes d'association de travail et de distraction.

Ces sociétés de cultures se rencontrent principalement sous trois types :

- "Sorimo" est la société fondée pour aider un cultivateur qui en fait la demande pour une matinée.
- "Ouréramou" est le nom de celle qui s'organise pour l'après-midi.

Le travail, dans ces 2 types de société qui ne groupent que quelques hommes, rarement plus de 10 ou 20, ne peut être rémunéré - parfois quelques noix de cola ou un peu de tabac sont offerts aux travailleurs. Ces types d'aide collective sont souvent à charge de réciprocité, ou à titre d'assistance lorsque l'intéressé est dans la nécessité d'être aidé (maladie ou mort d'un aide familial dans le courant de l'année agricole).

- "Tignaon" est la société de travail fondée par une équipe travaillant toute la journée. Il est obligatoirement accompagné d'un repas, offert par celui qui bénéficie du travail collectif, aux travailleurs; un bouc et de la nourriture en abondance étant alors la contrepartie du travail réalisé sur son champ.

6- Pourtant les modes d'entraide les plus répandus ne sont pas ceux faits à titre gratuit ou sur le plan de la réciprocité, ce sont ceux rémunérés en argent.

## - OCCUPATION HABITUELLE D'UN MENAGE MANDINGUE DURANT L'ANNEE

Mois	Chef de ménage	Jeunes gens	Femmes	Enfants
Janvier	Quelques jours pour le battage de l'arachide et la récolte du mil	Mêmes travaux que le père	Récolte du riz	Aides la m
Février	Repos	Migrations éventuelles vers escales (ou repos)	Récolte de riz et cueillette	"
Mars	Repos	Repos	Repos et cueillette	"
Avril	Repos et menus travaux (cases)	Repos	Récolte palmistes et début rizière de décrue	"
Mai	Repos et menus travaux (défrichage)	Même occupation que le père	Concassage et rizières	"
Juin	Travaux des champs à temps plein	Même occupation que le père	Repiquage du riz à temps plein	"
Juillet	Travaux des champs à temps plein	Même occupation que le père	Repiquage du riz à temps plein	"
Août	Travaux des champs et récolte maïs à temps plein	Même occupation que le père	Repiquage du riz à temps plein	"
Septembre	Repos	Pour quelques-uns, départ pour déterrer les arachides au Nord Sénégal; pour les autres même occupation que le père	Rizière à mi-temps	"
Octobre	Récolte arachide et repos	" " "	Surveillance et début récolte riz	"
Novembre	Récolte arachide mil et repos	" " "	" "	"
Décembre	Récolte mil et battage arachide	" " "	" "	"



C'est là un fait assez remarquable montrant ce que l'on pourrait appeler la "monétarisation" progressive de l'économie traditionnelle Mandingue. Bien entendu, il ne saurait être question de salariat à l'intérieur même de la société villageoise mais quelques cultivateurs consacrent certaines sommes d'argent pour faire travailler dans leurs champs d'arachide aux périodes où la main-d'oeuvre familiale est insuffisante.

Dans ce domaine encore, on peut constater comment les conditions de l'économie moderne s'adaptent aux types traditionnels de relations : ce sont les sociétés de jeunes gens qui sont ainsi louées par les cultivateurs pendant un temps donné ou pour une tâche bien déterminée : le désherbage d'une certaine superficie plantée en arachides par exemple. Le travail une fois effectué, les jeunes gens se partagent la somme payée par le cultivateur en parts égales s'ils ont tous travaillé le même temps, sinon au prorata du travail de chacun.

Les sociétés de jeunes gens qui travaillent ainsi sont d'ailleurs de compositions très diverses et changeantes suivant les circonstances et, surtout, suivant le temps libre laissé à chacun par les travaux de ses propres champs ou ceux de sa famille.

Pour KATABINA, par exemple, c'est une trentaine de garçons, non encore mariés pour la plupart, qui par groupes de 5 à 10 au maximum se répartissent ces tâches rémunérées. Du côté de la demande de main-d'oeuvre, c'est-à-dire de ceux qui louent les services de ces sociétés de cultures, on trouve 2 cultivateurs sur 5 qui utilisent ces travailleurs, mais la plupart pour des travaux très limités : en moyenne chacun de ces cultivateurs paie 1.200 Fr CFA de travaux, soit à peu près l'équivalent de 12 journées de travail. Ce chiffre montre l'extension limitée, au moins actuellement, de ce type d'emploi en pays Mandingue.

Il faut signaler aussi que le navétanat est à peu près inconnu dans la région, en dehors de quelques cas isolés, originaires pour la plupart de Guinée Portugaise et venant se placer comme navétanes pour une durée de 2 à 3 ans.

2-L'ECONOMIE RURALE DANS LA SOUS ZONE DU BALANTACOUNDA1- Niveau d'ensemble

L'impression que l'on ressent est celle d'une grande prospérité générale :

- sur le plan vivrier

Elle se traduit par une grande extension des cultures et une grande diversité :

- Les cultures de tapades - Le village est entièrement entouré de champs de tapades faits de grosses branches superposées ou de tiges de palmiers entrelacées. Là on trouve une grande variété de cultures en dépit d'une certaine apparence de désordre : la base de ces cultures est le manioc et le maïs, mais on rencontre aussi de l'igname, de la patate, des haricots, du niébé, du gonbo et du piment, des aubergines et de la tomate, des oignons et aussi des fruits : papayers, bananiers, ananas. Les arbres fruitiers manguiers, mais aussi agrumes, semblent plus nombreux que partout ailleurs, orangers et citronniers. Il existe aussi de véritables vergers contenant des orangers plantés en ligne - il est vrai le plus souvent encore jeunes, 5 ou 6 ans maximum - Certains cultivateurs ont fait des essais de plantation de colatiers. Le long des marigots à hauteur on cultive l'ananas. Enfin la culture du cacao et de la canne à sucre paraît fort répandue pour la consommation familiale.
- Les cultures de plein champ - de brousse - éparpillées dans la brousse on rencontre des îlots cultivés - champs de mil et de sorgho en cultures pures - champs d'arachides qui frappent par leur étendue, par la netteté de leurs sillons, par leur entretien, champs d'aubergines et de tomates, - champs de riz en culture sèche, semés de variétés précoces "Taba". Enfin, dans les bas-fonds, on rencontre les rizières inondées qui sont, comme dans le reste de la MOYENNE et de la HAUTE CASAMANCE, le domaine des femmes.

D'autres apports vivriers sont d'autre part essentiels

- La cueillette joue un rôle important; notamment les nombreux peuplements de palmiers sont assez

rationnellement exploités, mais aujourd'hui avec l'islamisation progressive, plus pour les graines, l'huile et les palmistes que pour le vin.

- L'élevage, tant la basse-cour : poulets, canards, que le petit élevage : ovins, caprins, et l'élevage des bovins paraissent assez développés et très répandus. Les vaches sont traitées deux fois par jour et l'on trouve aisément du lait. D'un point de vue quantitatif, si l'élevage ne tient pas la place qu'il tient au FOULADOU, il n'atteint pas moins un niveau élevé. A DASSILAME, on a dénombré environ 2 bovins pour 5 habitants et l'ovin ou caprin par habitant. D'ailleurs, comme on le verra plus loin, la place de l'élevage diffère sensiblement suivant les ethnies.
- La pêche complète une activité qui paraît déjà assez riche et diverse. Les habitants vont pêcher dans les petits bras de la Casamance qui coulent le long des thalwegs où se trouvent les rizières.

- sur le plan artisanal

Il existe un artisanat assez vivant qui contribue à donner l'impression que cette région a dépassé largement le stade de l'économie de subsistance et même celui d'une économie de traite simple pour aborder celui d'une économie diversifiée; forgerons, tailleurs, potiers sont nombreux et certains habitants font des meubles : lits, sièges, avec des stipes de palmier entrelacés, prenant la forme d'un cannelage très régulier.

Ici encore plus qu'ailleurs, il semble qu'il faille différencier entre les ethnies. Aussi, dans les villages où les Balantes forment une population homogène et isolée, la culture de l'arachide est trop limitée pour atteindre un tel niveau des revenus; au contraire, dans les zones cosmopolites - en particulier celles où dominent les Mancagnes et surtout les Mandjaques - on rencontre des superficies très importantes d'arachide donnant aux chefs d'exploitations des revenus substantiels.

rationnellement exploités, mais aujourd'hui avec l'islamisation progressive, plus pour les graines, l'huile et les palmistes que pour le vin.

- L'élevage, tant la basse-cour : poulets, canards, que le petit élevage : ovins, caprins, et l'élevage des bovins paraissent assez développés et très répandus. Les vaches sont traitées deux fois par jour et l'on trouve aisément du lait. D'un point de vue quantitatif, si l'élevage ne tient pas la place qu'il tient au FOULADOU, il n'atteint pas moins un niveau élevé. A DASSILAME, on a dénombré environ 2 bovins pour 5 habitants et l'ovin ou caprin par habitant. D'ailleurs, comme on le verra plus loin, la place de l'élevage diffère sensiblement suivant les ethnies.
- La pêche complète une activité qui paraît déjà assez riche et diverse. Les habitants vont pêcher dans les petits bras de la Casamance qui coulent le long des thalwegs où se trouvent les rizières.

- sur le plan artisanal

Il existe un artisanat assez vivant qui contribue à donner l'impression que cette région a dépassé largement le stade de l'économie de subsistance et même celui d'une économie de traite simple pour aborder celui d'une économie diversifiée; forgerons, tailleurs, potiers sont nombreux et certains habitants font des meubles : lits, sièges, avec des stipes de palmier entrelacés, prenant la forme d'un cannelage très régulier.

Ici encore plus qu'ailleurs, il semble qu'il faille différencier entre les ethnies. Aussi, dans les villages où les Balantes forment une population homogène et isolée, la culture de l'arachide est trop limitée pour atteindre un tel niveau des revenus; au contraire, dans les zones cosmopolites - en particulier celles où dominent les Mancagnes et surtout les Mandjaques - on rencontre des superficies très importantes d'arachide donnant aux chefs d'exploitations des revenus substantiels.

## 2- L'économie rurale des Balantes

La société rurale balante est, du point de vue économique, basée sur un mélange, apparemment assez harmonieux, d'individualisme et d'esprit communautaire.

Au niveau de la concession groupant en moyenne 3 ou 4 ménages, il existe un certain nombre de champs communs, tel que le champ de maïs en tapade près de la concession et un champ de mil. Les récoltes de ces champs communs sont réparties entre les différents ménages de la concession, à peu près suivant l'effectif de chaque ménage, mais le mil du champ commun est conservé jusqu'au début de l'hivernage.

Parmi les autres cultures, l'arachide est principalement cultivée par les hommes, tandis que le fonio et le riz sont cultivés en champs individuels par les femmes. Toutefois, les hommes peuvent participer à la culture du riz sec dont chaque ménage possède une parcelle, variété dite "Tabouya" qu'on cultive en culture sèche généralement la première année de culture après le défrichement.

Le riz, le maïs, le fonio et le sorgho ou le mil associé dans les champs d'arachide doivent servir à l'alimentation du ménage jusqu'au début de l'hivernage à l'époque où l'on se met à cultiver le mil du champ commun. Ainsi si l'on manque de céréales, c'est donc à ce moment là, avant l'hivernage, que l'on est obligé d'en acheter. Ce qui est plus favorable quant au prix et aux conditions de crédit que durant l'hivernage même. Quoi qu'il en soit, ces formes traditionnelles de production ne permettent pas d'atteindre un niveau de vie comparable à celui des Mandjaques. Les formes culturelles, les habitudes collectives de travail sur des champs vivriers, ne leur permettent pas d'accéder à une véritable économie différenciée.

En fait leur niveau de vie paraît caractérisé par un équilibre vivrier très satisfaisant grâce à la diversification de leurs productions vivrières et leurs activités annexes de pêche et d'élevage, mais leur revenu monétaire (4.000 Fr CFA par personne et par an) est très comparable à celui des autres populations de MOYENNE et de HAUTE CASAMANCE, c'est-à-dire sensiblement inférieur à celui des Mandjaques ou Mancagnes habitant la région.

3-

Ain  
tio  
cha  
de  
chi  
deCom  
tur  
tec  
cel

### 3- L'économie rurale des Mandjaques

L'exploitation agricole mandjaque comprend généralement une superficie très étendue d'arachide qui permet d'atteindre un niveau de revenus monétaires très exceptionnel en CASAMANCE et peut-être au SENEGAL.

Ainsi, l'inventaire et la mesure des champs des exploitations mandjaques de DASSILAME ont montré qu'en moyenne chaque exploitant avait près de 6 ha d'arachides. A titre de comparaison, rappelons que la superficie moyenne d'arachides de l'exploitant Mandingue est de 1,70 ha et celle de l'exploitant Peulh de 1,05 ha.

Comment l'exploitant Mandjaque arrive-t-il à mettre en culture des superficies aussi importantes, compte tenu des techniques culturales assez rudimentaires et comparables à celles de ses voisins Casamançais.

- Premier point : le Mandjaque consacre tous ses efforts à la culture de l'arachide; il ne possède que très rarement des champs vivriers - nil, sorgho, maïs, riz. En dehors de sa tapade qui avoisine sa concession, cultivée principalement par les femmes et qui comprend d'ailleurs une grande diversité de productions depuis le maïs et le nil jusqu'aux légumineuses et légumes, le Mandjaque n'a qu'un champ d'arachide associé à du nil mais de densité faible, de l'ordre de 2 à 3.000 poquets à l'hectare. Toutefois, en raison de la superficie étendue d'arachides, la production de nil associé donne en une année une production appréciable.
- Deuxième point : les modes cultureux des Mandjaques peuvent différer de ceux des populations voisines :
  - d'une part, ils ne mettent généralement en culture que des terres déjà défrichées. Le redébroussaillage d'une terre en jachère depuis 3 ou 5 ans nécessite un moins grand nombre d'heures de travail, à superficie égale, que les terrains forestiers qui n'ont jamais été défrichés. Aussi les Mandjaques, ne suivant pas l'habitude répandue en MOYENNE et HAUTE CASAMANCE, de planter l'arachide sur des terres nouvellement défrichées, en première année de culture, économisent des heures de travail qui leur permettent de cultiver de plus grandes superficies. Le plus faible rendement des terres qui ont déjà

été cultivées par rapport aux terres nouvellement défrichées - fait qui n'est d'ailleurs pas prouvé - étant plus que compensé par l'extension possible des superficies.

- d'autre part, sur le plan des modes culturaux, il faut signaler aussi l'emploi fréquent par les Mandjaques du "cayendo" pour les cultures de l'arachide. Le "cayendo" d'un maniement certainement plus pénible mais qui permet au cultivateur de creuser des sillons plus profonds de 20 à 30 centimètres et très nettement dessinés, est d'une très grande efficacité dans la mesure où il permet un bon ravitaillement en eau de la terre et des plantes, où il rend inutile le désherbage qui suit généralement le semis et enfin où il facilite grandement le déterrage des arachides. Tous ces facteurs contribuent aussi à rendre plus productif le travail du cultivateur.

- Troisième point : Les Mandjaques sont, à juste titre semble-t-il, réputés dans la région auprès des autres populations pour utiliser intensément toute la main-d'oeuvre possible pendant la période des travaux de l'arachide. Cela se traduit de 2 façons :

- d'une part, tous les membres du groupe familial, sans distinction de sexe ou de catégorie d'âge, participent aux travaux. Naturellement, il existe une certaine division du travail à l'intérieur du groupe familial suivant les capacités naturelles de chacun, mais il n'existe pas, comme chez les Mandingues par exemple, une séparation au niveau des cultures, l'arachide étant réservée aux hommes et la culture du riz aux femmes. Cela permet au chef d'exploitation Mandjaque d'utiliser toute la main-d'oeuvre familiale dont il peut disposer au moment du débroussaillage ou du semis, c'est-à-dire pendant la période où le goulot d'étranglement main-d'oeuvre se fait sentir le plus vivement.

- d'autre part, le facteur qui permet une telle extension des superficies cultivées repose dans les habitudes de travail des Mandjaques. En période de travaux agricoles, le groupe familial au grand complet se déplace vers les champs, quitte le village dès avant le jour et n'y rentre que la nuit tombée. Une cuisine, d'ailleurs assez rudimentaire, se fait aux champs au milieu de la journée, ce qui permet aux Mandjaques d'accomplir, pendant cette période de très longues journées, un travail important.

3-L'

Le  
so  
pl  
ph  
fi  
in  
de  
pa  
et  
re  
in  
de

Mandjake

Enfin, il faut signaler en ce qui concerne l'effectif de la population, l'importance des navétanes en provenance de la GUINEE PORTUGAISE, venant passer 5 ou 6 mois. Ce sont en général des jeunes gens appartenant de plus ou moins près à la famille du chef d'exploitation installé dans le BALANTACOUNDA.

### 3-L'ECONOMIE RURALE DANS LA SOUS-ZONE TOUCOULEUR

Les conditions écologiques sont moins bonnes dans cette sous-zone que dans le reste de la MOYENNE CASAMANCE; la pluviométrie annuelle avoisine 1000 mm, le réseau hydrographique est faible - les rizières et les palmeraies sont infimes - Travailleur, le Toucouleur pratique des cultures intensives sur défriche (ce qui entraîne la multiplicité de petits villages, souvent "itinérants"); il s'intéresse particulièrement aux mils et sorghos, au manioc, au maïs et au coton qu'il file et tisse. Il pratique peu la culture de l'arachide; la chasse constitue pour lui un apport important; il n'y a ni pratique ni possibilité sur place de pêche.

ETUDE AGRICOLE

INTRODUCTION

On a vu que si la BASSE CASAMANCE constituait un ensemble particulier, en revanche la MOYENNE et la HAUTE CASAMANCE ne se distinguaient pas l'une de l'autre par des facteurs naturels bien marqués. La différence principale est d'ordre ethnique : à l'ouest, les Mandingues et les Balantes dominant, à l'est, les Peuls.

La zone peule correspond assez bien avec les subdivisions de KOLDA et de VELINGARA ; ce qu'il est convenu d'appeler la HAUTE CASAMANCE peut du même coup se définir clairement ; la subdivision de SEDHIOU au contraire est très diverse ; les Peuls à l'est, les Toucouleurs au nord y apportent les pratiques culturelles de la HAUTE CASAMANCE, dont celles des Mandingues ne se distinguent d'ailleurs pas toujours nettement. Seul le pays balante a une originalité indiscutable, qui cependant ne peut suffire à marquer toute la MOYENNE CASAMANCE, loin de là.

Aussi a-t-on regroupé ici l'étude agricole de trois subdivisions de MOYENNE et de HAUTE CASAMANCE : SEDHIOU, KOLDA, VELINGARA, réservant pour l'étude par zones et sous-zones l'analyse de ce qui distingue tout de même entre eux chacun des éléments de cet ensemble.

I - LES SYSTEMES DE CULTURE ET LEURS VARIATIONS (1)

Une première constatation : le pays n'est habité que là où la culture du riz est possible. Cette coïncidence ressort de

Note (1) On ne traitera ici que des modes de production connus des agriculteurs africains et habituellement pratiqués par eux. La culture motorisée n'intéresse guère encore en effet que le périmètre de la C.G.O.T.

l'examen de la carte au 1/200.000ème avec en superposition le transparent qui porte l'emplacement des seccos, et celui qui porte mention de la densité d'habitat. On voit ainsi, en consultant l'atlas établi au cours de l'enquête et annexé aux rapports régionaux, que les aires de culture, jalonnées par les seccos, coïncident avec les aires d'habitat plus dense, et avec les cours d'eau (1).

La population est donc depuis longtemps liée à l'agriculture, et à un type particulier d'agriculture où le riz jouait un rôle important. Sans doute l'habitat n'est-il pas complètement sédentaire, surtout en pays peulh, mais ses déplacements sont réglés par l'obligation de renouveler les terres de plateau où l'on pratique la culture sèche. Ils se font d'ailleurs rares sous cette forme, et l'apparition de villages nouveaux correspond désormais davantage à l'expansion démographique, ou à la dislocation de certains groupes patriarcaux.

Rien ne permet donc d'affirmer, ainsi qu'on l'entend parfois dire, que les Peulhs de CASAMANCE sont, comme leurs frères de race dans d'autres régions, des pasteurs encore semi-nomades, s'adaptant peu à peu à une culture encore itinérante. Sans doute ont-ils franchi autrefois cette étape, mais cette évolution paraît achevée depuis longtemps ici.

#### 1- Les cultures sèches de brousse :

Dans toute la HAUTE et MOYENNE CASAMANCE on retrouve, à quelques rares exceptions près, le même système très extensif, basé sur l'incorporation du couvert végétal spontané à une suite de rotations : sept à dix ans de culture alternent avec quatre à trente ans, parfois plus, de régénération du couvert naturel.

Chaque période de culture est en outre conduite selon un assolement assez capricieux mais qui présente néanmoins quelques caractères constants ; le brulis progressif, sur trois ans du couvert forestier initial, préservant presque toujours quelques pieds et en tous cas les souches en vue de la régénération ultérieure de ce dernier.

Deux cycles donc se superposent : d'une part une sorte de révolution, portant sur des durées variables, et qui fait

Note (1) On ne peut invoquer à ce propos le problème de l'eau, ni les difficultés particulières à un établissement en brousse, comme on l'a vu dans l'étude du milieu naturel.

alterner la culture et le taillis ; d'autre part une rotation annuelle, dans les clairières de culture ainsi ménagées, faisant succéder sur une même parcelle des spéculations différentes.

Ce schéma général s'infléchit parfois sous l'influence de facteurs locaux. Le système a également été modifié par le développement de l'arachide, mais celle-ci ne l'a pas profondément altéré : l'arachide a pris dans l'assolement la place qu'une extension progressive des clairières de culture permettait de lui réserver ; les diagrammes ci-contre font bien ressortir ce fait. C'est une des raisons pour lesquelles les cultures vivrières se sont également accrues en surface dans le même temps (1) bien qu'elles soient manifestement négligées par l'agriculteur ; elles ne sont pas en effet pour lui, comme l'arachide, source d'argent, de numéraire.

Les facteurs locaux qui tendent à modifier le système sont évidemment nombreux et parfois complexes. On peut en distinguer cependant deux groupes :

- L'immigration d'éléments étrangers à la région. C'est le cas chez les Ouolofs du Nord de KOLDA, à la frontière gambienne, extrême pointe vers le sud de la poussée oulofe. Contenus heureusement par la forêt classée et le peuplement peul, ces immigrants pratiquent la monoculture sur des brulis désordonnés. La médiocrité de leurs méthodes contraste avec ce que l'on voit plus au sud.

C'est aussi le cas des Mandjacs remontant de Guinée Portugaise au sud de la Casamance ; mais pour d'autres raisons, comme on va le voir.

- L'obligation de ne plus déplacer les cultures. Cette nécessité peut avoir elle-même plusieurs causes :

- l'accroissement de la population. Le pays balante, le BALANTACOUNDA, plus dense, a vu aussi défricher toutes ses bonnes terres. On ne défriche plus guère aujourd'hui, car ce serait pour cultiver des terres moins riches. Aussi pratique-t-on la jachère d'assolement presque toujours un an sur deux, et laisse-t-on de loin en loin le taillis se réinstaller durant quatre ou cinq ans ; on prend grand soin

Note (1) Quoiqu'en moindre proportion. Voir à ce propos en annexe la comparaison entre l'évolution démographique et l'extension des cultures industrielles et vivrières.

d'ailleurs de préserver à cet effet quelques arbres sur chaque parcelle (1)

C'est dans cette contrée qu'immigrent les Mandjacks. Ils occupent les terres médiocres que les Balantes leur laissent cultiver, et pratiquent pour compenser cette médiocrité de vastes défrichements, d'autant plus inquiétants que la pluviométrie est déjà très forte, et l'érosion plus rapide encore qu'ailleurs.

- L'attrait d'un emplacement favorable. Pris entre les bords de la CASAMANCE, où le commerce est ancien, et une région de haute brousse infestée de tsé-tsé et de cynocéphales, les Mandingues du PAKAO ont fixé leurs cultures au voisinage de la piste de SEDHIOU à DIANA-MALARY. La baisse des rendements de l'arachide les incite dans ces conditions à revenir, plutôt qu'au médiocre fonio, aux autres cultures vivrières alternées, ici de façon fort irrégulière, avec des jachères d'une ou plusieurs années.

Le maïs se développe aujourd'hui rapidement dans ce milieu particulier.

## 2 - La riziculture

Elle présente elle aussi une assez grande homogénéité. C'est tout d'abord une culture féminine. La seule exception est représentée par les Mandjacks immigrants dans le BALANTACOUNDA, qui cultivent en billon au caillando, comme les Diolas eux-mêmes, et par certains Diolas et Mandjacks fixés à l'Est de MARSASSOUM en pays mandingue.

C'est aussi partout une culture où l'on n'est pas maître de l'eau. Les hommes, en règle générale, ne travaillant pas à la rizière, celle-ci n'a pour la protéger que des diguettes rudimentaires.

Les femmes cultivent souvent avec soin, presque toujours de la même façon : à plat et à l'aide des mêmes outils qu'emploient les hommes pour les cultures de brousse, ou

Note (1) à BIRKAMA (BALANTACOUNDA) ces arbres paraissent choisis parmi les meilleures espèces : Caïlcedrats, Santanflora, Bois de Fer notamment.

avec un long outil à percussion, le baro . Pour s'adapter aux divers types de rizières, elles ne jouent guère que sur les variétés de semences dont elles disposent et sur les dates, ou le mode de semis. Mais elles le font généralement avec ingéniosité et peuvent arriver dans certains cas à de très bons résultats.

Ce n'est donc pas une riziculture négligée dans sa pratique. Mais il lui manque la force musculaire des hommes, et surtout, elle n'a plus d'intérêt qu'aux yeux de la femme, à qui elle assure une indépendance plus grande. Ce fait essentiel pèse évidemment lourd sur les chances de développement de la culture, et ne devra jamais être perdu de vue dans l'élaboration des projets.

On trouvera dans le tableau ci-joint la nomenclature des diverses sortes de rizières, présentées simultanément avec les modes de semis et les variétés qui leur correspondent dans la pratique courante. On a résumé très brièvement leurs possibilités actuelles dans la colonne de droite.

### 3 - Les cultures de tapades

On les appelle aussi cultures de case. Elles entourent, on le sait, les villages et bénéficient d'un entretien, d'une surveillance et d'un apport organique qui les apparente (souvent encore de loin malheureusement) au jardinage.

Les plantes les plus constamment cultivées en tapada sont ici le maïs, les mils, les tubercules (manioc, patates). Le coton ne se rencontre guère que dans la moitié sud de la HAUTE CASAMANCE (entre KOLDA et KOUNKANE) et en pays toucouleur, c'est-à-dire dans le Nord de la MOYENNE CASAMANCE ; les légumes amenés d'Europe se répandent autour des escales.

A ces variations dans les espèces cultivées s'en ajoutent d'autres quant à la qualité du travail et à l'intensité de la fumure, les cultures les plus soignées se trouvant probablement chez les Balantes, ainsi que dans le BOUDHIE et le YACINE (entre SONGROUGROU et CASAMANCE) ; c'est là d'ailleurs que se pratique le plus gros apport de matière organique, grâce au parcage régulier du bétail.

Les cultures de tapades sont des cultures d'hivernage, même s'il s'agit de plantes pérennes, comme le coton ;

elles ne reçoivent aucun arrosage en saison sèche. Ceci les distingue bien nettement des cultures maraichères.

4 - Les cultures maraichères et les plantations

Les premières n'offrent guère de particularités quant au système de production. Elles n'existent qu'autour des principales escales, de KOLDA surtout, dont le marché est bien approvisionné. Elles sont arrosées en saison sèche grâce aux cours d'eau et aux puits.

Il faut signaler cependant les cultures maraichères de décrue, le long de la CASAMANCE, particulières à KOLDA, et les semis, ou les plantations de fin d'hivernage. Ces deux méthodes cherchent évidemment à limiter les arrosages, qui ne sont plus qu'un complément en fin de cycle.

Les plantations fruitières sont encore toutes du type familial, même si une partie de la production trouve parfois à se vendre en dehors. Cependant certaines de ces plantations, notamment celles des principales communautés maraboutiques et dans le BOUDHIE-YACINE dépassent déjà de beaucoup les besoins réunis de l'autoconsommation et de l'étroit marché local. La surproduction qui en résulte crée une véritable déception.

Dans l'ensemble, on est certainement parvenu en effet à la limite de deux modes de production et le problème des débouchés en vient à primer les autres (1)

Les espèces plantées sont nombreuses et paraissent venir toutes dans de bonnes conditions : mangues et mangos, bananes, ananas, agrumes dominant, ananas et agrumes se faisant plus rares cependant quand on va vers l'est. L'on trouve aussi en MOYENNE CASAMANCE des cocotiers, encore peu nombreux mais recherchés, des colatiers, des papayers; des colatiers également vers KOLDA.

Ces plantations trouvent souvent leur origine dans les campagnes de vulgarisation menées avant la guerre, époque où fut créée la station de DJIBELOR, près de ZIGUINCHOR. Aujourd'hui, le mouvement a repris et se développe en partie de lui-même, ce qui est très encourageant. Néanmoins l'entretien des arbres comme la manière de les planter doivent

Note (1) En prenant pour base de calcul les estimations du 5<sup>e</sup> Secteur Agricole, la production annuelle disponible serait de 50 Kgs par habitant dans le Cercle (supérieure à ce chiffre en BASSE CASAMANCE, égale en MOYENNE CASAMANCE, inférieure en HAUTE CASAMANCE).

Note

être encore grandement améliorés. Seuls en effet les bananiers et l'ananas font généralement l'objet d'une plantation régulière et d'un véritable entretien.

Les agrumes présentent presque toujours le défaut d'être peu teintés, ce qui en rend l'écoulement plus difficile. En revanche, les bananiers et les ananas produisent toute l'année, même sans arrosage, avec cependant un maximum en hivernage. De même, les agrumes, si on les dirige par l'irrigation, peuvent être échelonnés sur douze mois.

## 2 - LES PRATIQUES CULTURALES - JACHERE ET ASSOLEMENTS

### 1 - La Jachère

Il y en a deux sortes. L'une s'intercale entre deux cycles de culture, et s'accompagne d'une régénération forestière plus ou moins rapide et complète ; c'est la jachère arborée. L'autre vient se placer entre deux cultures d'un même cycle : c'est la jachère d'assolement.

- La jachère arborée. La régénération du couvert y est très rapide, grâce aux souches et aux quelques pieds conservés durant la culture. En peu d'années se reforme un épais taillis, comme on peut le constater partout (1).

- La jachère d'assolement : On a vu que sa pratique n'est pas générale, ni toujours régulière : elle apparaît quand la culture devient permanente. Les agriculteurs la considèrent en effet comme le meilleur moyen d'éviter l'usure du sol.

Les Balantes la font alterner régulièrement avec la culture : un an sur deux. Cette remarquable prudence

---

Note (1) Et notamment à Séfa, sur certains défrichements abandonnés, comme sur certaines cultures remises en friche du fait des dangers d'érosion. L'intérêt de cet exemple résulte de la puissance des moyens de travail, qui ont provoqué certainement dans le milieu végétal une lésion beaucoup plus grave que les moyens traditionnels ne l'auraient fait.

est à peu près unique. Chez les Mandingues, la jachère ne revient que quand l'agriculteur n'est pas satisfait de ses rendements, et peut alors se maintenir plusieurs années, selon les terres disponibles à côté. Le résultat n'est évidemment pas le même.

Enfin il existe des jachères en quelque sorte occasionnelles, dues à un manque de bras, plus rarement de semences, ou à des pluies trop tardives. Elles rendent parfois difficiles l'interprétation des pratiques culturelles habituelles.

De la récolte à l'hivernage, la jachère reste nue ; seuls les rejets de souche lui assurent un début de protection, et dans ces conditions l'érosion en nappe doit être souvent sensible (1). Puis, après les premières pluies d'hivernage, le tapis herbacé se forme, variable selon les sols, et atteint rapidement une hauteur de plus d'un mètre parfois. En cas de pâturage intense ou de parcage, c'est au contraire seulement une végétation courte et claire qui parviendra à s'établir.

La jachère d'assolement ne se pratique pas dans les cultures de tapades, sauf rares exceptions.

En rizière, la jachère ne se voit presque jamais non plus. Mais de loin en loin cependant telle rizière est abandonnée pour une longue période. Il semble d'ailleurs que l'habitude s'en perde, peut-être par crainte de voir d'autres villages s'emparer des parcelles ainsi délaissées. Car si la terre est surabondante, les rizières, elles, sont dans certains secteurs déjà trop rares pour les besoins de tous, bien qu'elles ne prêtent pas à des conflits violents comme parfois en BASSE CASAMANCE.

On verra plus loin que les cultures de tapades et les rizières sont justement les seuls champs à recevoir une fumure régulière.

Note (1) Les Balantes conservent toujours de grands arbres au milieu des cultures bien qu'ils ne pratiquent plus guère la jachère arborée. Ils disent que la fertilité du sol disparaîtrait rapidement si on les abattait. Plus encore que l'apport organique des feuilles, ou l'ombre, c'est sans doute le rôle d'écran contre les premières pluies qu'il y a lieu d'invoquer pour expliquer leur observation.

## 2 - Rotations et assolements

On fait partout, sauf dans la sous-zone ouolof, alterner les cultures d'une année à l'autre. Cette constatation générale est importante, mais y a-t-il réellement un assolement régulier ?

L'usage est de faire alterner l'arachide et les mils durant tout le cycle de culture, en y mêlant parfois le maïs ou quelque autre plante. Mais cette règle de base est accommodée selon les besoins et les possibilités de chacun. Les semis associés, les jachères occasionnelles, une tendance parfois à répéter l'arachide près du village, là où la garde est plus facile, ou encore en tête de cycle, rompent l'alternance. Cependant, l'usage n'en est pas pour autant méconnu, et l'on ne s'en écarte jamais beaucoup (1).

Ainsi la MOYENNE et la HAUTE CASAMANCE connaissent-elles grosso modo les rotations suivantes :

- le plus couramment :

- . 1ère année, sur défrichement par brulis : arachide. Sol difficile, rendement médiocre.
- . 2ème année, rendement déjà meilleur. Céréale.
- . 3ème année, arachide. Très bonne récolte.
- . 4ème année, céréales. Très bonne année aussi, mais l'herbe devient abondante.
- . 5ème, 6ème, 7ème année, même alternance, mais rendements décroissants ; l'herbe gagne de plus en plus.
- . 8ème année, fin de la culture. Jachère arborée.

- Dans certains secteurs, au sud de la CASAMANCE notamment, on met en tête le mil, suivi par l'arachide.

- Dans les contrées où la culture est permanente, on a au contraire :

- . Chez les Balantes, la succession Arachide - Jachère Céréale - Jachère. C'est le seul assolement vraiment régulier que l'on rencontre.

Note (1) "La terre se lasse d'une même plante, comme l'homme d'une même compagnie. Elle fait fête au contraire à une plante nouvelle. C'est pourquoi nous faisons le mil après l'arachide, puis par exemple du maïs, et ainsi de suite", disait un chef religieux aux enquêteurs en s'excusant d'expliquer ces choses à sa manière.

- Chez les Mandingues du Pakao, une variation des données sur le schéma général suivant : Arachide - Céréale - Jachère.

- Dans les rizières, il n'y a pas d'assolement, et l'on y fait toujours riz sur riz.
- Dans les tapades, seuls les tubercules sont déplacés d'une façon à peu près régulière ; le coton, là où il se pratique, l'est généralement de temps en temps. Les céréales se répètent ou se succèdent les unes aux autres, sans règle apparente ; elles sont d'ailleurs souvent semées en association, généralement entre elles.

### 3 - LES PRATIQUES CULTURALES - LES FACONS ET L'OUTILLAGE

#### 1 - Le défrichement

Il se fait par brulis et s'échelonne sur trois ans.

La première année, on coupe à la machette, qui est un sabre d'abattis rudimentaire, la végétation arborescente, on la rassemble au pied de la plupart des grands arbres et l'on brûle. Les grands arbres sont tués, sèchent mais généralement ne tombent pas. Ceux qui survivent à l'opération subissent une incision annulaire. Ne sont préservés qu'un petit nombre d'arbres, parmi lesquels en premier lieu les Nérés (1)

Ces opérations, très spectaculaires, donnent le sentiment d'une destruction aveugle, irrémédiable ; leur vue est dès l'abord pénible et choquante. Ceci explique bien des jugements sévères sur l'agriculture locale et aussi qu'on ait rarement pris intérêt à analyser plus complètement la valeur de ses pratiques.

Note (1) Mais non pas toutes les essences protégées par la Loi. Cependant les arbres conservés entrent généralement dans cette catégorie. Les défrichements à blanc sont certainement une rare exception, si même ils existent. Les enquêteurs n'en ont pas vu, bien que leur enquête se soit déroulée en pleine période de brulis.

On cultive dès cette année-là, médiocrement, sur un sol inégal.

La deuxième année on brûle les arbres morts, qui tombent et se consomment lentement.

La troisième année enfin, l'on rabat les moignons qui subsistaient sur les souches et on les brûle ou l'on y met le feu en place. L'opération tue un certain nombre de ces souches, le feu couvant jusqu'à l'intérieur des grosses racines. Mais la majorité demeure vivante, et continuera à rejeter avec vigueur durant tout le cycle de culture.

## 2 - La préparation

Elle varie sensiblement d'une contrée à une autre et selon la culture.

- En culture sèche de brousse et de tapades, l'instrument utilisé est le féfé, qui se confond avec le donkoton de BASSE CASAMANCE ; le daramba, qui ne s'en distingue guère ; le dibong ; chez les Ouolofs, la daba.

- Pour l'arachide, le terrain, préalablement défriché, ou débroussaillé par brûlis en petits tas, est généralement travaillé et disposé en billons réguliers ; ils sont destinés à évacuer l'excès d'eau et le plus souvent orientés, en courbe légère, dans une direction intermédiaire entre la ligne de plus grande pente et l'horizontale. Ces billons n'ont pas les dimensions importantes de ceux qu'on trouve dans les rizières diolas, et la différence de niveau entre le sommet du billon et la dérayure est de l'ordre de 20 cms. La profondeur du travail est elle-même faible, de l'ordre de 10 à 15 cms ; mais grâce au billon, l'arachide disposera néanmoins à son pied de 20 à 25 cms de terre meuble (voir le schéma).

Cette méthode est aussi-générale. Seuls les Ouolofs du Nord de KOLDA sèment directement, après un simple débroussaillage. Mais il y a une variation importante entre l'Ouest et l'Est : si à l'Ouest on prépare les billons avant le semis, dès les premières averses, pour ne semer qu'ensuite, lorsque l'hivernage est bien établi, à l'Est au contraire préparation et semis sont simultanés ; seul le nettoyage a été fait à l'avance. On ne peut dire sans expérimentation si la première méthode, qui semble préférable, est réellement meilleure. C'est peut-être d'ailleurs un

problème de main-d'oeuvre qui est à l'origine de cette différence.

- Pour les mils, on fait rarement le même effort. Cependant ils peuvent être cultivés en billons, comme l'arachide, ou à plat, sans autre préparation que le débroussaillage. En règle générale :
  - les mils hâtifs, souna, sont semés rapidement, à plat dès les premières pluies. Ils sont sacrifiés, et font la soudure.
  - les mils tardifs, sanio, sont préparés correctement, et semés en billons ;
  - les ethnies du Sud, particulièrement les Mandjacks, préparent avec soin leurs mils et en sèment la grande majorité en billons ;
  - les ethnies du Nord, Mandingues, Peuls, font surtout des hâtifs, semés sur le guerêt débroussaillé. Les immigrants Ouolofs, ainsi que les Toucouleurs, ne pratiquent même que cette méthode pour tous leurs mils.

Enfin, les mils sont fréquemment semés en association avec l'arachide ; ils bénéficient évidemment alors de la même préparation que celle-ci, et d'un meilleur entretien.

- Pour le maïs de plein champ, le sol est au contraire toujours bien préparé, comme pour l'arachide. En tapades, on cultive aussi le maïs à plat. D'ailleurs la préparation à plat paraît dominer dans les cultures de case, sans doute en raison de la meilleure structure du sol, bien fumé, et qui retient mieux l'eau.

Au total, aucune de ces façons n'équivaut à un véritable labour, avec retournement général du sol. Il y a néanmoins un certain enfouissement de matière verte et de cendre, sauf la première année du défrichement où il n'y a que de la cendre, beaucoup de cendre, à enfouir. Tous les outils employés font en gros le travail d'un cultivateur à dents souples ; ils culbutent la terre en mottes puis l'homogénéisent, avant qu'on ne lui donne le profil voulu.

- En riziculture, on a déjà signalé que les immigrants mandjacks, ainsi que certains Diolas du YACINE-SUD et du BOUDHIÉ emploient le caillando et la technique du billon, comme en BASSE CASAMANCE. Partout ailleurs les femmes emploient un instrument particulier, le baro, ou à l'est de KOLDA le féfé, le daramba, comme les hommes

au baro, elles travaillent par percussion, sur une profondeur variable avec l'humidité du terrain, la force de la femme, le soin qu'elle y met. Les extrêmes sont de l'ordre de 5 et 15 cms. Le résultat est lui-même très variable. On voit des parcelles, notamment dans les rizières de décrue, bien préparées, égalisées avec soin. Cependant, deux pratiques courantes modifient souvent leur aspect en MOYENNE CASAMANCE. Ce sont :

- La confection de tas d'herbes. Les rizières basses sont envahies en saison sèche par une forte végétation aquatique, qu'on ne peut enfouir. On l'accumule pour une part sur les diguettes, qui s'élèvent ainsi peu à peu. Le reste est rassemblé en un tas, haut et étroit, au centre de la parcelle, et pourrit très lentement.
- Le semis en pépinière sur la parcelle elle-même. Il se fait sur de petits monticules. Les femmes s'efforceront, tantôt d'aplanir ceux-ci lors du repiquage, tantôt au contraire de les conserver; peut-être pour avoir ainsi du riz à deux hauteurs différentes, et prendre deux garanties, aussi bien contre l'excès d'eau que contre la sécheresse.

La préparation des rizières commence très tôt, dès Avril dans les rizières de décrue, et se poursuit jusqu'en plein hivernage.

### 3 - Les semis

Ils ne présentent rien de particulier pour l'arachide et les mils. On emploie pour l'arachide de petits outils à percussion, dibong ou conco, et pour les mils une canne, terminée par un fer, qui permet de semer debout. On sème souvent en poquets de deux ou plusieurs graines. Ceci, comme la profondeur du semis, varie sensiblement d'un point à un autre. Quand on sème le mil à plat, on s'efforce de lui donner un certain alignement, en effectuant une sorte de semis en quinquonce. En billon, on sème sur celui-ci.

Pour le riz, les opérations sont plus complexes, sauf le cas du semis direct.

La pépinière est établie, soit sur la parcelle elle-même dans les rizières de décrue, soit en terrain sec, mais bien enrichi, pour les autres rizières. Dans la parcelle, on peut de même, soit semer sur des monticules, soit dans un angle un peu surélevé. Les semis débutent en Mars pour les rizières de décrue et se prolongent jusqu'en Août,

car il faut avoir toujours de jeunes plants disponibles en cas de destruction du riz en terre par le manque ou l'excès d'eau. Pour les rizières de thalweg et de savane, les semis se font en début d'hivernage.

On repique environ trois ou quatre semaines après les semis, par brins isolés ou réunis par deux. Le repiquage est généralement fait de façon irrégulière, avec soin. S'il y a des pépinières dans la parcelle même, elles sont soit épuisées et repiquées comme le reste, soit laissées telles quelles et les taches surélevées qu'elles font dans le champ apparaissent plus denses.

#### 4 - Les façons d'entretien

Elles sont réglées par la poussée de l'herbe. Sur ces terres mal défrichées et qui jamais ne sont travaillées profondément, sous ce climat et dans ces clairières de culture entourées d'une forte végétation, cette poussée est toujours rapide. Il en est de même dans les rizières où abondent les plantes à rhizomes et à bulbes, que seul un gros labour pourrait combattre. Le développement des herbes est d'ailleurs une des causes qui font abandonner les terres défrichées au bout de peu d'années.

On lutte par une série de sarclages et de binages, faits généralement en buttant la culture, ce qui rafraîchit les billons ou en constitue si l'on avait semé à plat. Mais seule l'arachide est vraiment bien entretenue. Les cultures vivrières passent après. En tenant compte du peu de bras disponibles et du temps perdu à cause de la pluie, on voit qu'elles peuvent subir souvent de gros dégâts.

Dans les rizières, les femmes n'arrivent généralement pas non plus à dominer l'herbe. Le partage des ressources entre le riz et les adventices dépend alors de tant de facteurs que le problème revient à avoir ou non de la chance. La situation est meilleure dans les rizières de savane dont l'eau se retire entièrement en saison sèche, mais ces rizières sont aussi de moindre rendement, et de ce fait moins bien cultivées.

Sarclage et binage se font à la main ou avec une petite houe, le dialo.

Une autre façon connue est le pincement des feuilles. Il est pratiqué, encore rarement, sur l'intéressante association

22

maïs-mil (1).

Enfin, l'abondance des singes, et surtout des cynocéphales, en brousse, oblige à la garde des champs. Celle-ci échoit généralement aux femmes, dans la mesure où elles ne gardent pas leurs propres rizières, et peut durer trois mois.

Contre les poissons prédateurs des rizières on pose parfois des claies fermant la rizière en aval.

Mais il n'existe aucun procédé de lutte contre les parasites des cultures, qui heureusement sont peu attaqués avec les variétés et les peuplements actuellement utilisés.

#### 5 - La récolte

Elle est entièrement manuelle pour les céréales, dont les épis et les panicules sont coupés et liés en petites boîtes. Pour l'arachide, le pied est généralement à la fois soulevé et arraché, tandis que l'on recherche à la main les gousses restées en terre. Il s'en perd très peu. On s'aide des outils de préparation du sol ou de petits outils spéciaux, comme le goundo. Les Ouolofs emploient l'hilaire, qui leur sert aussi aux sarclages.

#### 4 - LES RESTITUTIONS ET LE MAINTIEN DE LA FERTILITE

##### 1 - Cultures sèches de brousse

En règle générale elles ne reçoivent pas de fumure. Les troupeaux les parcourent en saison sèche, mais leur apport est très variable et de plus en partie altéré à la surface, par l'insolation et l'incinération avant la culture. Seuls les Balantes dont les champs sont permanents, pratiquent au

Note(1) Semis en début d'hivernage par lignes alternées; le maïs se développe rapidement; on pince ses feuilles pour qu'il n'étouffe pas le mil. A partir de la mi-Août, on récolte le maïs et l'on nettoie ses lignes. Le mil part alors très vite, car il a végété jusque là en s'enracinant. Le résultat équivaut à celui d'une culture dérobée de maïs. Bien que les rendements soient inférieurs à ceux d'une culture isolée, leur somme procure un résultat bien supérieur.

piquet un parcage régulier du bétail (1).

Les parcelles les plus proches du village reçoivent cependant parfois une fumure obtenue par le ramassage des boues sèches en excédent dans les tapades. Mais elles se mélangent si difficilement au sol que souvent (chez les Peuls de KOLDA, dans le BOUDHIE aussi) on les brûle auparavant.

Le maintien de la fertilité revient donc surtout à l'assolement et à la jachère. Mais il faut ici revenir à la distinction établie à propos des systèmes de culture.

- l'alternance culture-taillis : le défrichement d'un taillis ancien, à plus forte raison de la forêt elle-même, procure une masse de cendres considérable, si considérable qu'on échelonne sur trois ans le brulis pour mieux en répartir l'effet dans le temps. Sans doute, néanmoins, une partie importante en est lessivée par les pluies. Mais il est également certain que tout ne se perd pas.

Le fait est connu des agriculteurs. La valeur de la cendre est telle à leurs yeux que ceux qui brûlent le fumier croient ainsi le rendre plus efficace.

Le procédé revient à mettre à la disposition de la culture, sur sept ans, des réserves minérales amassées sur de nombreuses années et puisées en profondeur, là où la plante n'aurait pu parvenir. Si l'on observe aussi que le bois est dénué de valeur puisqu'il est surabondant partout, et inexploité, on est amené à se rendre compte que le système est rationnel aux yeux de l'agriculteur, et parfaitement satisfaisant pour lui.

Cet apport initial de cendres est complété annuellement par le brulis des repousses de souches en saison sèche.

te(1) Il est difficile d'estimer l'apport organique ainsi assuré. On peut néanmoins tenter une évaluation à partir du poids de déjection émis par un bovin sur un an. Si on le suppose de l'ordre de la tonne, et si la moitié se perd, il reste quand même une quantité non négligeable. Le rapport annuel du Sous-secteur agricole de KOLDA pour 1955 indique que dans un village Peul au Sud de KOUNKANE, SINTIAM-COULANDIALA, on demande à un bovin d'engraisser 1/6e à 1/7e d'hectare, et que chaque hectare de jachère parcouru reçoit ainsi environ 6 tonnes par an.

Note

- L'assolement. S'il n'est pas certain que le brûlis provoque ici un recul du complexe organique dans le sol (1), en revanche l'exposition du terrain au soleil, à la pluie, les façons culturales, vont altérer sa structure. L'assolement va donc avoir pour rôle de limiter ce mouvement, en alternant une légumineuse, l'arachide, avec une céréale ; une plante que l'on maintient propre, qui protège mal le sol et que l'on arrache, avec une plante dont on laissera le pied en terre, les tiges et les feuilles sur place, que l'on entretiendra moins bien et qui protégera le sol par sa taille.

Si ces précautions paraissent insuffisantes ou si la production fléchit trop, on recourt à la jachère, comme on l'a vu à propos du système de culture ; jachère normalement assolée chez les Balantes, jachère irrégulière et plus ou moins longue ailleurs.

## 2 - Riziculture

Les rizières de thalweg, de savane ainsi que les rizières hautes sont paturées en saison sèche, car l'eau s'en retire entièrement. Il en résulte un apport de fumier, mais aussi un tassement du sol préjudiciable à son travail ultérieur et à son aération. Ces sols sont donc presque toujours des sols asphyxiés et difficiles.

Pour d'autres raisons, les rizières basses de lit majeur, inondées ou très humides la plus grande partie de l'année, et envahies de plantes aquatiques se décomposant mal, ont une structure défectueuse et une acidité excessive. D'autre part, l'ensemble de ces rizières est cultivé chaque année, au moins durant de longues périodes.

En compensation, les femmes qui les cultivent apportent à leur fumure un soin et une connaissance empirique exceptionnels. Ceci commence dès la pépinière, établie sur un tas de cendres mêlées à la terre en HAUTE CASAMANCE, sur des buttes ou des planches bien fumées ailleurs.

Note (1) J. Guilloteau cite ("Sols Africains", vol. IV, N° 2, 1956) des chiffres très faibles pour l'élévation de la température dans le sol au passage du feu : 3 à 4° à 2 cm de profondeur pour un feu de graminées au SÉNÉGAL ; au SOUDAN, pour un herbage dense : 14° à 2 cm également. L'élévation n'est forte qu'en surface. Les essais devraient être repris en CASAMANCE. On sait qu'à DAROU, l'I.R.H.O. n'a pas constaté d'effet dépressif du brûlis sur la production.

Lors de la préparation des rizières elles-mêmes il est fréquent de voir les femmes parcourir leur village pour y collecter les immondices rassemblées durant l'année en monticules. L'usage leur en attribue la propriété. Plus rare est l'emploi du fumier, dispensé sur les tapades qu'il fertilise. Elles vont aussi grouper les herbes de la rizière quand elles ne sont pas trop humides, en apporter d'autres des alentours, les brûler, en disperser la cendre. Si ces herbes sont trop humides, on les laissera pourrir lentement en tas, dont le lessivage enrichira peu ou prou le sol.

Une pratique plus intéressante encore est celle de l'écobuage, c'est-à-dire de l'incinération à feu couvert (1), soit de ces herbes, soit de ces immondices, soit d'un mélange des deux. Les femmes disposent les débris organiques en tas ou en ligne, les recouvrent de mottes de terre renversées tout en ménageant un léger tirage. Ainsi l'azote, au lieu de se perdre dans l'atmosphère, est fixé par la terre de recouvrement et rendu rapidement assimilable. Des essais récents ont montré l'exceptionnelle valeur de cette pratique, autrefois très répandue en EUROPE, et qui ici, sans être généralisée, est néanmoins connue partout (2)

### 3 - Les cultures de tapades

Elles sont fumées, fortement, par le parcage des bestiaux. Malheureusement, ici aussi, les déjections sont laissées sur le sol et perdent une part de leur valeur par dessiccation. Leur digestion par le sol en est rendue également difficile ; d'où parfois leur brûlage et leur épandage sur les champs autour du village. Les enquêteurs n'ont pas vu de véritable tas de fumier, dans aucun des villages qu'ils ont visités.

te (1) Le nom d'écobuage désigne souvent par extension le simple brûlis à feu courant. Il y a cependant entre les deux opérations une différence considérable.

te (2) On lira dans "Nos sols" publication du Bureau de l'Afrique Equatoriale (bulletin N° 7 et 8 Avril-Juillet 1958) les résultats d'essais menés en rizières, notamment à la ferme rizicole de BOUMO. L'élévation moyenne du rendement par l'écobuage est de l'ordre de 40 à 50%. Cet essai également devrait être repris en CASAMANCE.

5-LES

On tr  
l'Agr  
année

Les r  
l'Est

Il fa  
de mē  
les p  
voris  
la ré  
ru à  
plus

Au to  
moins  
bless  
à l'h  
cules  
un ré  
outil  
deur.

Sans  
l'abo  
organ  
agric  
et le  
obser  
popul  
part

Systè  
est-i  
met e  
sols  
tamm  
l'éch

C'est  
entre  
équil  
pourr

5-LES RENDEMENTS

On trouvera en annexe les chiffres moyens que le Service de l'Agriculture a tirés des nombreux essais contrôlés chaque année par ses agents.

Les rendements, de façon générale, décroissent de l'Ouest à l'Est.

Il faut attribuer ce fait à la pluviométrie totale qui décroît de même, sans raccourcissement de la saison des pluies. Seules les pluies de début d'hivernage, plus importantes à l'Est, favorisent généralement les premiers semis : maïs et mils, dans la région de VELINGARA ; mais ce petit avantage a déjà disparu à KOLDA dont on a vu par ailleurs que le climat paraissait plus irrégulier.

Au total, les rendements dans l'ensemble n'en restent pas moins bons, surtout si on les met en parallèle avec la faiblesse des instruments de culture. Un rendement général moyen à l'ha de l'ordre de 10 Qx de riz, de maïs, 10 T. de tubercules, avec de faibles écarts d'une campagne à l'autre, c'est un résultat très enviable quand on ne dispose que de modestes outils, effectuant seulement des scarifiages à faible profondeur.

Sans doute faut-il invoquer le climat, la qualité des sols, l'abondance de la végétation, source constante de matière organique. Mais tout au long de cette étude des pratiques agricoles traditionnelles, on aura pu constater leur sagesse et leur prudence. Elles sont certainement le fruit de cette observation longue et judicieuse qui caractérise les vieilles populations agricoles, et il faut aussi leur reconnaître une part dans le résultat.

Systeme efficace donc, le systeme de production traditionnel est-il également un systeme economique du capital naturel qu'il met en oeuvre ? Ou bien tire-t-il ses récoltes du pillage des sols et de la végétation, comme on le lui a jusqu'ici constamment reproché ? Peut-on évaluer du moins l'importance et l'échéance des risques qu'il fait prendre ?

C'est par l'étude de l'équilibre entre l'homme et la forêt ; entre la culture et l'élevage, entre le sol et la plante, équilibre peut-être rompu, peut-être plus stable encore, qu'on pourra maintenant répondre à cette question primordiale.

L'ELEVAGE

vu le peu de place que tient le bétail dans le système de production traditionnelle, il n'est pas un moteur : la culture éléc est d'introduction récente et, si elle se développe ultérieurement, elle n'en est encore qu'à ses débuts. Il n'est non plus un transformateur, puisqu'aucune culture ne lui est destinée. On lui demande surtout de couvrir les besoins de l'agriculteur en viande et dans une mesure moins large, en lait.

Par rapport au nombre d'habitants, l'effectif s'établit à 2 bovins pour 3 habitants, l'ovin pour 4 habitants ; ramené à la surface, à plus d'un bovin et un peu moins d'un ovin (ou caprin) par hectare cultivé ; tout ceci en moyenne générale sur la HAUTE et la MOYENNE CASAMANCE, avec les variations dont le graphique ci-joint rend compte.

On remarquera surtout, grâce à la comparaison sur le même graphique avec la BASSE CASAMANCE, que l'importance des bovins est beaucoup plus élevée à l'ouest, et que le peuplement toucouleur du nord de la MOYENNE CASAMANCE fait exception dans la région. Son troupeau est d'une valeur très supérieure à celui des autres ethnies.

Les variations que l'on constate causent l'importance relative des bovins et caprins tiennent sans doute surtout à la plus grande difficulté qu'on éprouve à estimer l'effectif du petit bétail. On peut avancer pourtant que, malgré l'existence du troupeau toucouleur, la BASSE CASAMANCE, surtout dans sa partie sud, est la plus pauvre en bétail que le reste de la région.

En MOYENNE et en HAUTE CASAMANCE, le troupeau est certes moins nombreux par rapport à la population que dans d'autres régions du SENEGAL (1). Néanmoins, il paraît abondant si l'on songe que l'agriculture est l'activité principale, et non l'élevage. La proportion par rapport aux surfaces cultivées pourrait même faire penser à une certaine harmonie. Mais en fait, s'il y a un élément favorable pour l'avenir, il n'en faut pas moins constater que, dans le présent, l'effectif en troupeau n'est pas déterminé par ces seules opérations agricoles ou économiques. Le troupeau, souvent, est un signe de plus ou moins de richesse, et le bétail demeure surtout une assurance

(1) Le carton du Tableau comporterait en particulier 14 bovins par habitant.

contre l'absence de voir en

Mais ce du clima pose pou bovin ; bovin re et d'ai. endroit gnée au pays mo tenu de approvi escales font pa NIE. Il

Ce capi à la fi tient n

Les bov assez g ils res tains s très pe que tou d'équid

On sait n'exist sur la brouss culteur pendant et MAR située parasi glossi être e ment d ments nes da jusqu' animau

Cepend se mai

contre l'avenir, en même temps qu'un moyen de mobiliser son avoir en cas de besoin.

Mais cette dernière fonction est ici réduite par la régularité du climat et l'abondance du pâturage. Le bétail, en effet, dispose pour ses parcours d'une vaste surface : plus de 15 ha par bovin ; plus de 10 ha encore par tête d'ovin, de caprin ou de bovin réunis ; surface dont ils n'utilisent qu'une faible part et d'ailleurs irrégulièrement, puisqu'on peut constater par endroits du surpâturage. La population est généralement épargnée aussi par les cataclysmes agricoles qui ravagent d'autres pays moins favorisés. Si bien que les transactions, compte tenu des ventes en dehors de la région, ne suffisent pas à un approvisionnement régulier ; les cours restent élevés, et les escales ont de la difficulté à se ravitailler en viande ; elles font parfois venir le bétail de TAMBACOUNDA, voire de MAURITANIE. Il y a peu de bouchers, sans moyens financiers.

Ce capital insuffisamment utilisé présente un bel aspect, même à la fin de la saison sèche. Les sous-bois où l'herbe se maintient ne manquent pas, ainsi que les rizières, les chaumes.

Les bovins, dont le fond est de race N'Dama, atteignent une assez grande taille par le croisement, fréquent, avec le zébu ; ils restent bien en chair et frappent par les qualités de certains spécimens. Les ovins et les caprins en revanche sont de très petite taille. Le grand mouton du Fleuve est rare et presque toujours souffreteux. Enfin, il n'y a pratiquement pas d'équidés.

On sait que la tsé-tsé est fréquente dans la région ; mais elle n'existe en nombre qu'en des points connus, qu'on a localisés sur la carte ci-jointe. Ce sont souvent des aires de hautes brousses, déjà envahies par les cynocéphales et que les agriculteurs ont toutes les raisons d'éviter. Il y a aussi cependant la tache du BOUDHIE et du YACINE-SUD, entre SEDHIOU et MARSASSOUM, qui entrave le développement d'une région bien située. Au total, le troupeau résiste bien, et équilibre le parasitisme du trypanosome. D'ailleurs, de l'avis général, les glossines et les autres vecteurs seraient en régression, peut-être en raison des défrichements consécutifs à l'accroissement de la population, peut-être en raison des vastes classements de forêts, qui ont détourné l'homme et le bétail de zones dangereuses. En tous cas, la culture attelée se développe, jusqu'ici sans fléchissement de la tolérance naturelle des animaux de trait.

Cependant, il paraît certain que les équins ne pourraient ici se maintenir utilement sans traitement préventif régulier.

Les troupeaux de bovins et d'ovins parcourent, séparément, les jachères et les bois alentour des villages, gardés par des bergers. Hors du pays Peul, ceux-ci sont parfois encore des Peuls intéressés aux produits du bétail. Chez les Balantes, les Peuls assurent la surveillance du parcage sur les parcelles de culture, et s'y établissent dans de petites cases de fortune. Ailleurs, les animaux sont presque toujours réunis le soir et parqués dans les tapades ; dans la région bordant la Guinée portugaise, ils sont même réunis dans les concessions par crainte du vol. Les chèvres, au contraire, circulent sans surveillance, en troupe, du moins en dehors de la saison de culture, autour du village, où elles se réfugient le soir.

En pays Peul, il est fréquent de voir les troupeaux de bovins s'éloigner beaucoup, à la fin de la saison sèche, de leur village. C'est le cas surtout pour les environs de KOLDA, dont on a vu sur le graphique comparatif la plus forte densité. Les troupeaux y transhument vers le Nord, très peu peuplé, et non vers le Sud, qui est plus habité.

1-

Il  
son  
gén  
bré  
lan  
souEn  
la

2-

La  
con  
ric  
fo  
ban  
es  
su  
et  
de  
paLe  
ge

-2(22)  
Fin

NCE

3 LES AUTRES ACTIVITES RURALES  
=====

1-LES PRODUCTIONS ANNEXES.

Il faut souligner l'importance dans cette région des ressources annexes, qui jouent dans presque toutes les concessions. A part l'artisanat proprement dit, les principales ressources annexes sont : le maraboutage, la chasse et la pêche, la confection de nattes, la récolte de vin de palme, le miel, la cire, enfin le petit commerce : ces ressources difficiles à évaluer sont un appoint important dans le revenu budgétaire de l'habitant.

1- Exploitation du bois.

Il n'y a pas d'exploitation du bois à proprement parler mais son utilisation pour les besoins ménagers: le bois provient généralement du défrichement des champs ; il est en partie brûlé sur place, en partie utilisé pour le ménage. Les Balantes utilisent le bois ramassé ou coupé en forêt, mais sans souci des arbres.

Enfin, les bambous nombreux dans la région sud servent à la confection de crintings et de nattes.

2- Légumes et fruits.

La région est bien pourvue en arbres fruitiers : 64 % des concessions étudiées présentaient des arbres d'espèces variées : papayers, manguiers, orangers, citronniers, et parfois, en bordure de marigots, de petits vergers avec des bananiers. Cette richesse (mal exploitée car la production est essentiellement familiale et s'écoule difficilement sur le marché) est surtout le fait des zones Mandjacques et Balantes, particulièrement des régions situées au sud de la Casamance. A l'inverse, la sous-zône Toucouleur est pauvre en arbres fruitiers.

Les produits de cueillette sont abondants : fruits sauvages partout, servant pour la confection des sauces, mais

, les  
es  
s  
s,  
cel-  
de  
is  
ant  
s-  
u-  
la  
nt  
  
vins  
vil-  
nt  
Les  
non

surtout vin de palme (dont la récolte est effectuée par Balantes et Mandjacques, mais dont la consommation touche presque toute la population).

La récolte des palmistes est conséquente et leur concassage est le travail des femmes (particulièrement en zone Mandingue et Balante, au sud de la CASAMANCE).

Le miel et la cire sont des apports importants : bien qu'ils soient parfois le fruit de la récolte en brousse, ils sont plus généralement une production des cultivateurs qui possèdent des ruches. La récolte se fait entre mars et mai, après la floraison. Le miel lui-même est consommé sur place, alors que la cire est commercialisée.

Les potagers n'existent en général pas dans la concession elle-même mais près des marigots ou des mares ; ils sont encore peu importants malgré le climat très favorable ; seule la micro-zone Mancagne autour de SEDHIOU a une production maraîchère importante et variée ; les Toucouleurs n'ont pas de potager ; les femmes Mandingues cultivent parfois des tomates, des oignons, ou de l'oseille destinée à la consommation familiale mais dont le surplus peut être vendu et constituer ainsi un appoint appréciable au budget de la femme.

### 3- Basse-cour.

70 % des concessions étudiées ont à la fois du petit bétail et un peu de volaille ; cependant la consommation familiale de volaille est faible.

### 4- Petits travaux annexes.

Ils sont nombreux et variés : les principales ressources proviennent de :

- La préparation de l'huile de palme par concassage et extraction de l'huile pour la consommation familiale et vente du surplus (75 Frs le litre à SEDHIOU) - une partie de cette huile est transformée en savon. Ces travaux sont exécutés par les femmes Mandingues et Balantes.
- La confection de nattes et de panneaux en crinting pour les zones Mandingues et Toucouleurs où poussent les bambous.
- La cueillette du coton sauvage et le filage par les femmes, puis son tissage par les hommes, en général les esclaves, sont des activités importantes de la zone Toucouleur.

2-PECH

La p  
En p  
lois  
ge p  
inte  
de t  
son

Il n  
leur

Les  
et l  
pêch  
ché  
DJIB

Sans  
dans  
de p  
SENE  
mink  
trav

La c  
très  
il a  
chas  
tivil  
se p  
le p  
pour  
chan  
surt  
part

- Les diverses récoltes annexes (fruits, miel, cire).
- Le petit commerce, spécialement pour les Mandingues qui préfèrent vendre ou revendre que produire.
- Le maraboutage enfin qui constitue une activité et une ressource importante pour les Mandingues.

## 2-PECHE ET CHASSE.

La pêche est pratiquée dans tous les villages riverains. En période de culture, chacun pêche pour soi, selon ses loisirs. Après les cultures, vers octobre, on pêche davantage pour vendre du poisson et gagner un peu d'argent. Des intermédiaires vont vendre le poisson aux escales. Enfin, de tous les villages des alentours affluent, pendant la saison sèche, des pêcheurs saisonniers.

Il n'y a aucune activité de pêche dans la sous-zône Toucouleur, où les marigots sont beaucoup moins nombreux.

Les populations s'adonnant à la pêche sont les Mandingues et les Balantes ; les principaux villages où se pratique la pêche et où une partie de la production est mise sur le marché sont : MARSASSOUM, DIAO, DJIEDJI, BONA, SEDHIOU, BEMET, DJIBANAR, SAMINE-Escale, YATTACOUNDA, SIMBANDY.

Sans prendre une importance comparable à celle de GOUDOMP dans la sous-zône orientale de la BASSE-CASAMANCE, ces points de pêche attirent d'autre part des pêcheurs venus du nord SENEGAL avec leurs pirogues et leurs matériels (pêcheurs Niominkas des îles du Saloum, pêcheurs du Fleuve-SENEGAL) qui y travaillent et y commercialisent durant toute la saison sèche.

La chasse est, elle aussi, une ressource importante ; elle est très couramment pratiquée ; dans 70 % des concessions étudiées il a été observé que les hommes vont de temps à autre à la chasse, et dans 10 % des concessions que la chasse est une activité permanente (Toucouleurs surtout). Tous ceux qui peuvent se procurer un fusil chassent. Les cultivateurs chassent seuls le petit gibier ou le koba, mais ils organisent des battues pour détruire cynocéphales et phacochères qui détruisent leurs champs. La consommation de viande de chasse est importante, surtout dans les cantons nord (la sous-zône Toucouleur en particulier).

3-NIVEAU ARTISANAL - INDUSTRIE.1- Industrie.

Il n'existe dans la zone qu'une seule installation industrielle : les ateliers de mécanique et d'entretien général de la C.G.O.T. à SEPA.

Depuis 1958, une rizerie (13.600.000 Frs CFA d'investissement pour 1958 et 1959) est en exploitation à SEPA, avec une capacité de traitement de 20 quintaux de paddy par heure de décortiquage, soit une capacité annuelle maxima de 3.000 tonnes de paddy calculée pour 6.000 heures de décortiquage) ; ceci représente une capacité maxima de production de l'ordre de 2.000 tonnes de riz blanc. Le tonnage de paddy traité en 1958 a été de 730 tonnes (520 tonnes de riz blanc).

2- Artisanat.

L'activité artisanale est étroitement subordonnée aux besoins immédiats de la population. Il est difficile d'établir la limite entre ce qui est activité artisanale à proprement parler et l'activité familiale pendant les temps morts de l'agriculture (tissage, fabrication de nattes etc).

La clientèle est d'ailleurs généralement limitée aux quelques villages environnants. Certains artisans se déplacent d'une façon saisonnière pour travailler dans des centres ; c'est le cas des tailleurs et des cordonniers qui séjournent dans les escales 3 ou 4 mois par an.

L'activité artisanale existe dans la majorité des villages pour les 14 villages étudiés, un seul (le village Balante animiste de SAMINE SANTO) ne compte pas d'artisan. Dans les autres villages, le nombre de travailleurs artisanaux par village varie de 1 à 3 % de la population totale.

L'importance et le genre de l'artisanat varie suivant les sous-zones ethniques :

- Les Toucouleurs ne connaissant que des activités artisanales rudimentaires, traditionnelles chez eux : tisserands et bûcherons. La plupart tissent d'ailleurs pour eux-mêmes, certains cependant confectionnent des boubous. Les pagnes tissés concurrencent le tissu imprimé en milieu Toucouleur. Les bûcherons fabriquent mortiers et Calebasses nécessaires à la cuisine.

4-LES

Il  
de  
emp  
l'  
au  
LA  
La  
co  
de

- 4)
- En zone Mandingue, les forgerons sont les plus nombreux (présents dans 7 villages sur 9). Leur principale activité est la fabrication et la réparation des instruments agricoles, à laquelle s'ajoute la réparation des usils étant donné l'importance de la chasse. Quelques uns travaillent toute l'année mais le plus souvent ils cessent en hivernage pour effectuer les travaux des champs. Leur outillage reste rudimentaire : un soufflet fait de deux peaux de chèvre - une petite enclume fixée sur un billot de bois, des pinces, quelques marteaux de différentes formes, quelques limes, poinçons et burins. Le foyer est installé dans le sable et ils chauffent leur fer au charbon de bois.

us-  
éral  
ssement  
e cap  
e  
00  
a-  
riz

Les cordonniers sont nombreux, mais dans la moitié des cas, ils ne travaillent que pendant la saison sèche. Ils fabriquent d'ailleurs plus de gris-gris que de chaussures (babouches). A SANSANCOUTOTO, les 2/3 des habitants du village sont de caste cordonnier, mais tous n'exercent pas cette profession, certains se tournent vers d'autres branches artisanales : tailleurs ou tisserands.

a-  
l-  
ro-  
s  
etc..

En dehors de ces activités, on rencontre aussi des tailleurs (BISSASSOU DOUMA, SANSANCOUTOTO) des tisserands, des menuisiers et des potiers, mais en nombre réduit; enfin, souvent les femmes d'artisans font habituellement de la poterie.

- l-  
nt  
:  
nent
- En zone Balante, les artisans sont d'ethnies importées (Peulhs, Laobés, Mandingues).

es :  
e  
t

#### 4-LES ACTIVITES EXTERIEURES.

sa-  
r  
s  
s

Il n'existe presque aucune possibilité pour un travailleur de la MOYENNE CASAMANCE de trouver dans la région même un emploi hors du domaine traditionnel de l'agriculture et de l'artisanat ; SEDHIOU ne présente un peu d'activité possible aux manœuvres que durant la traite, de même pour DIANAHA-MALARY et les divers points de traite.

La C.G.O.T. offre cependant un peu de travail lors de la récolte de l'arachide ; il faut signaler que la possibilité de devenir colon sur les terres exploitées par cette entre-

prise est désormais considérée dans la région avec beaucoup d'intérêt par les paysans qui y voient en fait plus un moyen d'obtenir durant quelques années un revenu régulier qu'une nouvelle forme d'exploitation agricole capable de les intéresser pour le reste de leur vie.

Il faut signaler aussi, pour les groupes ethniques, Balantes, Mandjacques et Mancagnes, l'activité importante de la récolte du vin de palme qu'ils exercent volontiers après l'hivernage dans les villages de toute la région.

Rappelons enfin que chez les Mandingues, les jeunes gens en travaillant en association les champs d'exploitants aisés, peuvent se faire quelque argent (voir chapitre organisation de la production en zone Mandingue).

Les migrations de travailleurs à l'intérieur de la MOYENNE CASAMANCE concernent, outre les récolteurs de vin de palme, et les manoeuvres qui vont aider aux points de traite :

- les marabouts (Mandingues et Toucouleurs) qui se déplacent durant la saison pêche pour recueillir les offrandes et les cadeaux des fidèles -
- les travailleurs artisanaux (tailleurs, cordonniers) qui se déplacent de village en village ou vont travailler dans les points de traite -
- les travailleurs ruraux (spécialement les Toucouleurs) qui cherchent de nouvelles terres à exploiter.

Les migrations vers l'extérieur concernent :

- les jeunes gens semi-lettrés vers les villes (ZINGUINCHOE, BATHURST et nord SENEGAL) -
- les navétanes Mandingues qui montent après leurs propres récoltes pour aider à la récolte de l'arachide dans le nord SENEGAL ; ce phénomène indéniable à celui constaté chez les Peulhs de HAUTE CASAMANCE revêt cependant une importance moindre et ne représente qu'un apport monétaire de l'ordre de 8 % de revenu monétaire (au lieu de 16 % chez les Peulhs).

Dans aucun des villages étudiés n'a été trouvé de proportion d'émigrants saisonniers supérieure à 5 % de la population totale. Il n'a pas été observé d'émigration féminine.

Les travailleurs qui viennent de l'extérieur s'employer pour quelques mois comme navétanes sont plus nombreux qu'en HAUTE

CASA  
quel  
GAME  
lent  
donn  
ils  
et l  
abou

Son  
une  
la z

CASAMANCE ; toute la région, sauf la zone Toucouleur, reçoit quelques navétanes isolés venant de GUINÉE Portugaise, de GAMBIE et de la République de GUINÉE. Les navétanes travaillent deux jours par semaine pour le propriétaire qui leur donne un champ personnel : sur ce champ qu'ils cultivent, ils lui donnent 1/10ème de la récolte d'arachide (Assakal) et la totalité du mil associé à cette culture. Ce phénomène aboutit à une extension de terres cultivées.

Son importance est cependant très réduite et n'entraîne pas une sur-exploitation des terres ni un appauvrissement de la zone au profit d'autres zones.

4 LES NIVEAUX D'ECHANGE  
=====1-NIVEAU TRANSPORTS ET FACILITE DE COMMUNICATION

Il est nettement mauvais.

1- Routes

L'état déplorable des routes, la faible densité du réseau, l'isolement provoqué par les fleuves et les marigots particulièrement durant l'hivernage sont la cause de la situation mauvaise de ce niveau.

Pour les 14 villages étudiés :

- . 3 sont accessibles toute l'année par tous les véhicules et 4 par des voitures légères seulement.
- . les 7 autres sont inaccessibles en hivernage par tout véhicule ; durant la saison sèche tous sont accessibles mais 4 d'entre-eux ne le sont que par des véhicules tous-terrains légers.

L'isolement est particulièrement important en hivernage pour les sous-zones Balantes et Toucouleurs où l'on peut estimer que 50 % des villages restent inaccessibles aux véhicules 4 à 5 mois par an (de juillet à décembre).

L'état des pistes est partout déplorable et même les "routes" sont le plus souvent coupées en hivernage ; de plus toute la région au sud de la CASAMANCE est reliée à SEDHIOU par un seul bac qui est lent et pas toujours en état. Enfin, toute une part de la zone Mandingue n'est reliée à SEDHIOU que par la voie fluviale (par pirogues).

2- Moyens de transport

Ils n'existent presque qu'à l'échelon individuel.

Il n'a été observé la possibilité d'utiliser un moyen de transport collectif que dans 2 villages sur 14, villages situés sur les 2 routes principales (ZIGUIN-CHOR/KOLDA par la route sud et MARSASSOUM/DINAH-MALARY par le nord.)

La sous-zone Toucouleur n'est desservie par aucun moyen

de transport collectif. La sous-zône Balante est desservie dans sa partie nord par des camions et la postale venant de ZIGUINCHOR via GOUDOMP jusqu'à SAMINE-escala de décembre à fin mai, ensuite par de rares chalands allant de SEDHIOU à MINGACOUNDA de fin mai à janvier. Pour la partie sud il n'existe aucun moyen de transport collectif.

La zone Mandingue ne se trouve desservie que le long de la route MARSASSOUM/DIANAH par des camions et la postale et le long de la piste SIMBANDY/SANDINIÈRE, par des camions.

Les moyens de transport "personnels" présentent une situation nettement meilleure, car la bicyclette est très répandue dans tous les villages ; pour l'ensemble de la région 58 % des concessions étudiées en possédaient au moins une. Dans la sous-zône Toucouleur et dans la zone Balante animiste elle n'est pas encore fort appréciée ; par contre, dans la sous-zône Mandingue et chez les Balantes musulmans 67 % des concessions en possèdent.

Les moyens de transport de marchandises à l'échelon de l'exploitation agricole n'ont été observés nulle part ; ni charrettes, ni utilisation de bêtes de somme ; seules les pirogues sont utilisées à cet usage par les villages riverains. Cette carence est grave au moment de la traite ; c'est ainsi qu'à N'DIOLOFENE le transport d'un sac d'arachide au point de traite distant de quelques kilomètres coûte 100 Frs.

### 3- Relations avec l'extérieur

En zone rurale, elles apparaissent inexistantes.

Il n'a été observé d'arrivée régulière de courrier que dans 2 villages sur 14, qui reçoivent une dizaine de lettres par mois ; 3 villages étudiés n'ont jamais reçu de courrier.

Aucun appareil de radio n'a été trouvé dans les 14 villages.

Le journal n'est lu que dans un seul village (Toucouleur) par quelques adultes lettrés ; dans la sous-zône Mandingue dans un seul village, quelques enfants allant à l'école de GOUDOMP ont l'occasion de le consulter chez le maître.

2-NIVEAU ECHANGES

Le niveau est moyen pour l'ensemble de la région, il est satisfaisant chez les Mandingues.

1- Les équipements commerciaux

Les commerçants fixes sont relativement peu nombreux en MOYENNE CASAMANCE ; l'activité de commercialisation de l'arachide est en passe de devenir le monopole de l'ENCOOP ; les grandes maisons de commerce (sauf la C.F.A.O. par des gérants et le COMAF) se sont repliées sur ZIGUINCHER ; les commerçants libano-syriens ne sont actifs que dans les petits points de polarisation et à SEDHIOU . Cependant, phénomène inexistant en HAUTE CASAMANCE, des familles de commerçants africains sont florissantes et manifestent un esprit d'entreprise certain dans les centres de SIMBANDY Balantes, TANAFF, SIMBANDY-BRASSOU, DIANA-MALARY, MARSASSOUM.

La liberté de vendre ou d'acheter est totale ; toutefois, certains commerçants font parfois des difficultés pour vendre aux cultivateurs parce que ces derniers vendent leurs arachides à l'ENCOOP.

Les commerçants ambulants, colporteurs ou dioulas, sont extrêmement nombreux : le Mandingue est un commerçant né et il préfère vendre ou revendre que produire.

Dans les villages étudiés, ce sont eux qui, pour 2 villages sur 3, assurent seuls la vente des petits produits : colas, cigarettes, biscuits, sucre, savon, allumettes, pétrole et quelques tissus. Ils vendent rarement, sauf dans la zone Mandingue du PAKAO et du SOUMABALMADOU, de produits alimentaires locaux (riz, mil ...) si bien que, durant la période de soudure, les cultivateurs éprouvent de la difficulté à se ravitailler, non seulement parce qu'ils manquent d'argent mais parce qu'ils n'ont de possibilité d'acheter qu'à l'escale. Dans la zone du PAKAO, les commerçants Mandingues assurent partout ce ravitaillement en faisant crédit.

Les périodes de vente ou d'achat sont moins nettement marquées qu'en HAUTE CASAMANCE, mais il n'en reste pas moins que la plus grosse partie de l'activité commerciale se fait au moment de la traite de l'arachide, qui se trouve

prolongée (dans les sous-zônes Mandingues et Balantes situées au sud de la CASAMANCE) de un à deux mois par la traite des palmistes.

La majorité des achats se fait en bloc au moment de la traite ; seuls, les petits produits (qui correspondent aux produits vendus par les dioulas sur leur tablier) sont vendus toute l'année et les produits alimentaires nécessaires durant les 2 à 3 mois de soudure (juillet-août-septembre).

## 2- Les achats

### - En sous-zône Mandingue rurale

Il est acheté en moyenne par personne et par an :

- . 1.010 Frs de denrées alimentaires locales (dont riz 360 Frs, mil 100 Frs) ou dites telles (le riz peut être en fait un riz importé).
- . 290 Frs de denrées alimentaires d'importation (dont sucre : 145, conserves : 15, biscuits : 10, café : 5, divers : 115)
- . 265 Frs de tabac et cola.
- . 1.860 Frs de tissus et autres dépenses pour l'habillement.
- . 330 Frs de biens durables (quincaillerie, lits pour les hommes, lampes à pétrole, rares bicyclettes).
- . 435 Frs de matériel pour l'exploitation (mat - chette, houe ...)
- . 290 Frs de matériaux de construction (tôle, ciment).
- . 235 Frs de biens consommables (pétrole, savon, fil).

### - En sous-zône Balante

Le niveau est un peu plus élevé.

### - En sous-zône Toucouleur

Le niveau de vie n'est pas plus élevé ; les dépenses pour l'habillement sont plus réduites par suite de l'emploi de tissus fabriqués localement.

### 3- Les ventes

- L'arachide est le produit le plus vendu ; son autoconsommation (220 Frs) ne représente que 6 % de la production brute. La vente annuelle moyenne par personne atteint 2.800 Frs et représente 48 % du revenu monétaire, soit en fait 91 % des ventes proprement dites de produits agricoles (2.800 Frs sur 3.085 Frs).
- Les autres produits vendus sont beaucoup moins importants car en grande partie autoconsommés (285 Frs de vente contre 6.390 Frs d'autoconsommation) Ils sont représentés par :
  - . 140 Frs de produits agricoles divers (riz, mil et produits de cueillette) ventes ne représentant donc que moins de 30 % de la quantité produite.
  - . 20 Frs de produits de la pêche.
  - . 125 Frs de produits de l'élevage.
- Les ventes de produits artisanaux sont très faibles (305 Frs).

Notons qu'en sous-zone Mandingue, si la vente des productions locales, hors l'arachide, est peu importante, l'apport en argent provenant de l'activité "commerce" n'est pas négligeable (510 Frs), signe caractéristique d'une Société qui a très bien assimilé les formes nouvelles d'une économie d'échanges.

Il ne faut pas oublier pour l'ensemble de la région la commercialisation faible mais existante, des produits de cueillette (palmistes et fruits) dont l'expansion est bloquée par les difficultés de transport des produits et par l'étroitesse du marché.

### 4- Le troc

Le troc est assez peu pratiqué mais il existe et concerne l'échange de produits vivriers :

- en zone Mandingue et Balante, échange du mil pour se procurer du bétail (bovins, notamment) un taureau de 2 à 3 ans contre 800 à 900 Kg de mil en grains, soit une valeur monétaire, 12 à 13.500 Frs CFA.

- en zone Mandingue : échange du riz pour se procurer du savon ; il se pratique 1 ou 2 mois avant les récoltes : 1 kg de savon contre 3 à 4 kg de paddy (soit une valeur monétaire de 80 Frs CFA).

### 5- Les prix observés

La variation des prix pour les produits agricoles durant l'année peut, pour certains produits, passer de 1 à 3. L'écart entre les prix à l'achat au cultivateur et à la vente par le commerçant est important et proche du simple au double.

#### En brousse

Produits :	Prix au Kg :	Vendu par les commerçants (écarts pour l'année) :	Acheté aux producteurs (période de traite) :
Mil .....	20 à 30 Frs		10 à 15 Frs
Riz décortiqué ..	30 à 70 Frs		30 à 40 Frs
Palmistes .....	-		17,5 à 25 Frs
Arachide coque ..	-		18,0 à 20 Frs
Savon .....	75 à 85 Frs		-
Sucre .....	65 à 80 Frs		-
Pétrole .....	30 à 40 Frs		-

Les prix (sauf pour le mil) sont toujours plus élevés à la vente et plus bas à l'achat en sous-zone Toucouleur du fait de son isolement et de la moindre diversification de ses productions (pas de riz, pas de palmiste).

### 3- NIVEAU CREDIT - EPARGNE - INVESTISSEMENT

#### 1- L'endettement et le crédit

L'importance de l'endettement apparaît être différente

suivant les sous-zones ethniques.

- Chez les Mandingues du PAKAO et du SOUMA-BALMADOU

• L'endettement

Il est très vite apparu au cours de l'enquête comme étant pour la région un problème majeur. Ainsi des interviews sur les budgets de famille à KATABINA, il ressort que 19 sur 25, c'est-à-dire plus de 75 % des chefs de ménages, se sont endettés au cours de l'année 1959. Le montant équivalent en argent des marchandises achetées à crédit allait suivant les chefs de ménage de 1.500 à 20.000 Frs (pour un revenu monétaire moyen par ménage de l'ordre de 50.000 Frs CFA). Au total les sommes à rembourser pour l'ensemble de la communauté villageoise de KATABINA se montaient à 14 % de l'ensemble des revenus du village. Une analyse plus détaillée a montré que la presque totalité des sommes empruntées servait à acheter des céréales, mil et surtout riz, destinées à assurer l'alimentation à peu près normale du groupe familial ; le paysan Mandingue, au cours d'au moins la moitié de l'année, va de soudure en soudure. Ces emprunts servent donc à maintenir à un niveau décent la ration alimentaire et en aucune façon à des investissements destinés à améliorer la production ou même à élever le niveau de vie. Dans l'ensemble, 37 % des achats de céréales ( 33 % pour du riz, 4 % pour du mil) sont faits à crédit (rappelons qu'à elles seules les céréales représentent 32 % de l'ensemble des dépenses monétaires). Cette utilisation du crédit à de telles fins est évidemment déplorable ; d'une part, il favorise la spéculation par la pratique de prix élevés et des taux usagers de la part des commerçants locaux, d'autre part, il fait souvent entrer le cultivateur dans le cycle infernal bien connu dans les pays où les formes de crédit à la consommation sont généralisées, sans être réglementées. Celui qui est endetté, tend à s'endetter chaque année davantage ; n'importe quel aléa, maladie, mauvaise récolte, peut l'amener dans des situations lamentables pour lui et sa famille. Enfin, l'extension de l'endettement entraîne très rapidement pour une région l'abaissement général des niveaux de vie et un malaise économique dont les conséquences sociales et politiques ne peuvent tarder à se faire sentir.

### . Le crédit

Cette généralisation de l'endettement chez les Mandingues du PAKAO va de pair avec la création d'un réseau commercial autochtone, favorisé sans nul doute par les goûts et les aptitudes qu'ont les Mandingues dans le domaine commercial : dans presque tous les gros et même moyens villages on rencontre plusieurs boutiques qui ne se contentent pas seulement d'être de simples commerces de détail pour les quelques marchandises d'usage courant : tabac, cola, pétrole, riz, allumettes mais se doublent généralement d'une entreprise embryonnaire de crédit ; là où les commerçants européens et les Libano-Syriens hésitent à faire crédit, étant donné les aléas des récoltes et l'insolvabilité générale, le commerçant local assure ces prêts car il est le mieux outillé pour les faire. Il connaît personnellement le cultivateur et son "Background" familial, l'importance de ses biens, son courage à travailler et la taille de ses champs. Enfin de par l'étroite solidarité coutumière et de par l'emprise très forte du milieu sur l'individu, il peut empêcher le cultivateur qui lui doit de l'argent ou du mil, de l'écouler ou de vendre ailleurs sa récolte d'arachide, si bien qu'il résiste mieux que le Libano-Syrien à l'influence grandissante de l'ENCOOP. Sans doute le commerçant a-t-il tendance à abuser de toutes les facilités qu'il a et à profiter aussi des disettes périodiques qui amènent à lui de nombreux cultivateurs en quête de prêts et surtout de vivres en nature pour pratiquer des taux abusifs de 20 à 50 % et parfois même davantage pour des prêts de 3 à 6 mois. Cependant, il ne faut pas oublier la rareté de la liquidité dans les zones rurales ; l'argent est très cher parce qu'il est très rare. Les tentatives par la S.M.D.R. de prêts de consommation ne se sont faites jusqu'ici qu'à une très petite échelle et dans des conditions telles qu'elles sont peu significatives. Le caractère administratif et politique que revêtent encore aux yeux du paysan les formes modernes de l'ancienne S.P. en est la raison essentielle : il ne se sent pas obligé de rembourser un prêt qu'il a peut-être obtenu à l'aide de certaines amitiés politiques. Il ne faut pas s'étonner de la demi-réussite et du manque d'enseignements significatifs qu'on peut tirer de telles expériences. Une

formule efficace de prêt au paysan reste encore à trouver : un organisme pouvant à la fois lui faire profiter de conditions de crédit raisonnables et aussi, assez près de lui et assez bien informé pour pouvoir en assurer le remboursement.

- Chez les autres MANDINGUES, les TOUCOULEURS et les BALANTES

Le phénomène de l'endettement existe aussi pour ces populations mais avec une gravité moindre, étant donné le meilleur équilibre vivrier qu'elles ont sauvegardé, et la meilleure conception de la prévoyance qui est la leur. Les taux pratiqués par les commerçants sont les mêmes et les méthodes d'achat, de vente ou de prêts identiques. La proportion de cultivateurs endettés est moins importante.

2- La thésaurisation - L'épargne - L'investissement

Il n'apparaît ni dans l'étude des budgets, ni dans les enquêtes de concessions qu'il existe en pays Mandingue de thésaurisation importante sous quelque forme que ce soit, ni encore moins d'épargne. La thésaurisation sous forme de bétail, rencontrée en pays peulh existe très rarement en pays Mandingue ; la possibilité de mettre en argent ou en nature, une certaine partie de revenus tirés de l'arachide, en épargne ou en investissement est d'ailleurs fortement atténuée par :

- la nécessité d'achats de produits vivriers, à des cours souvent élevés, ou à crédit.
- l'importance des dons, cotisations, dots, cadeaux, prélèvements par maraboutage ou autre.
- le gaspillage de produits et d'argent lors des fêtes familiales.
- le fait que l'épargne ne semble pas être considérée comme une valeur traditionnelle à respecter.

Les seuls épargnants (et aussi, les seuls qui investissent) paraissent être les marabouts et les commerçants, qui construisent des maisons en dur ou augmentent leur réseau de vente à crédit et leur puissance économique.

